

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie



Présidence de la République

MINISTRE DE LA PLANIFICATION
DU DEVELOPPEMENT

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES
ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES

TOGO



2006 – 2011 - 2015

PROFIL DE PAUVRETE

Avril 2016

TOGO

PROFIL DE PAUVRETE 2006-2011-2015

COORDONNATEUR NATIONAL

N'GUISSAN Kokou Yao, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED-Togo)

DIRECTEUR TECHNIQUE

GENTRY Akoly : Directeur des Echanges et de la Coordination, Directeur de la Démographie et des Statistiques Sociales

ÉQUIPE TECHNIQUE

GENTRY Akoly, TELOU Tchilabalo, GUEMA Dyen, AGBOBLY-ATAYI Ayikoué Honoré, KOKOLOKO Essopha, HOUESSOU Komla, GBANDI Tchapo, KAZOULE Méhèza Yaovi, TCHOULASSI Kossi

TRAITEMENT INFORMATIQUE

GENTRY Akoly, TELOU Tchilabalo, GUEMA Dyen, AGBOBLY-ATAYI Ayikoué Honoré, KOKOLOKO Essopha, HOUESSOU Komla, GBANDI Tchapo, KAZOULE Méhèza Yaovi, TCHOULASSI Kossi

ASSISTANCE INTERNATIONALE

Félicien ACCROMBESSY, Économiste Statisticien Principal chargé du Projet Enquête QUIBB 2015 à la Banque mondiale

CONSULTANTS NATIONAUX

AGBOBLY-ATAYI Ayikoué Honoré, KOKOLOKO Essopha, HOUESSOU Komla, KAZOULE Méhèza Yaovi, TCHOULASSI Kossi, GBANDI Tchapo

(Avril 2016)

TABLE DES MATIERES

Table des matières	iii
Sigles et abréviations	v
Liste des graphiques	vii
Liste des tableaux	viii
LISTE DES ANNEXES	ix
INTRODUCTION.....	1
Chapitre II. Pauvreté monétaire : méthodologie	5
II.1 Sources de données	5
II.2 Construction de l'indicateur du bien être	6
II.3 Seuil de pauvreté monétaire.....	8
II.4 Seuil de pauvreté alimentaire.....	11
II.5 Formulation des Indicateurs de Pauvreté.....	12
II.5.1 L'incidence de la pauvreté.....	12
II.5.2 La profondeur de la pauvreté	12
II.5.3 La sévérité de la pauvreté	13
II.5.4 La contribution à la pauvreté	13
Chapitre III. : Tendances de la pauvreté monétaire	15
III.1 Incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence	15
III.2 Incidence de la pauvreté selon le groupe socioéconomique du chef de ménage	17
III.3 Incidence de la pauvreté selon le sexe du chef de ménage	18
III.4 Incidence de la pauvreté selon la taille du ménage	18
III.5 Incidence de la pauvreté selon le niveau d'instruction du chef de ménage	19
III.6 Incidence de la pauvreté selon le groupe d'âge du chef de ménage.....	20
III.7 Incidence de la pauvreté selon le statut matrimonial du chef de ménage	21
III.8 Profondeur de pauvreté	22
III.9 Extrême pauvreté	23
III.10 Robustesse de la tendance de la pauvreté	24
Chapitre IV. Tendance des Inégalités	27

IV.1	Décomposition de l'incidence de la pauvreté entre les effets croissance et redistribution.....	27
IV.2	Une croissance pro-pauvre.....	28
IV.3	Evolution de l'indice de Gini et de la part des déciles et quartiles des plus pauvres	31
Chapitre V.	Possession des biens durables	33
V.1	Réfrigérateur, climatiseur et ventilateur	33
V.2	Téléphone mobile et Téléphone fixe	35
V.3	Téléviseur et radio	36
V.3.1	Téléviseur	36
V.4	Radio.....	36
V.5	Possession de moto, voiture et vélo	38
Chapitre VI.	Accès aux services sociaux de base.....	41
VI.1	Eau potable.....	41
VI.2	Hygiène	43
VI.3	Combustible pour la cuisson	45
VI.4	Accès à l'électricité.....	47
Chapitre VII.	Education et Alphabétisation.....	49
VII.1	Niveau primaire	49
VII.2	Niveau Secondaire	51
VII.3	Alphabétisation.....	52
Chapitre VIII.	Santé	55
VIII.1	Recours aux hôpitaux ou cliniques en cas de maladie.....	55
VIII.2	Recours aux médecins en cas de maladie	56
Chapitre IX.	Causes de la pauvreté en 2015	59
IX.1	Spécification du modèle.....	59
IX.2	Présentation des résultats	59
IX.2.1	Caractéristiques démographiques.....	59
IX.2.2	Niveau d'instruction	60
IX.2.3	Groupe socio-économique du CM	61
CONCLUSION		65
Annexes		67

SIGLES ET ABBREVIATIONS

CFA	Communauté Financière Africaine
CM	Chef de Ménage
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
INSEED	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
QUIBB	Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base de Bien-être
SCAPE	Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
TNS	Taux Net de Scolarisation

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique III-1 : Incidence de la pauvreté (P0, en %) par milieu de résidence, 2006, 2011 et 2015	16
Graphique III-2 : Part de la population en 2015 et contribution à l'incidence de la pauvreté (C0, en %) par milieu, 2006, 2011 et 2015.....	16
Graphique III-3 : Incidence de la pauvreté (P0, en %) par groupe socio-économique, 2006, 2011 et 2015.....	17
Graphique III-4 : Incidence de la pauvreté (P0, en %) selon le sexe du chef de ménage, 2006, 2011 et 2015.....	18
Graphique III-5 : Incidence de la pauvreté (P0, en %) selon la taille des ménages, 2006, 2011 et 2015	19
Graphique III-6 : Incidence de la pauvreté (P0, en %) selon le niveau d'instruction du chef de ménage, 2006, 2011 et 2015	20
Graphique III-7 : Incidence de la pauvreté (P0, en %) selon le groupe d'âge du chef de ménage, 2006, 2011 et 2015	21
Graphique III-8 : Incidence de la pauvreté (P0, en %) selon le statut matrimonial du chef de ménage, 2006, 2011 et 2015	22
Graphique III-9 : Ratio de l'écart de revenu (P1/P0, en %) par milieu de résidence, 2006 et 2011 et 2015.....	23
Graphique III-10 : Incidence de l'extrême pauvreté (P0, en %) par milieu de résidence, 2006 et 2011 et 2015.....	24
Graphique III-11 : Robustesse de la tendance de la pauvreté au niveau national en 2006, 2011 et 2015	25
Graphique III-12 : Robustesse de la tendance de la pauvreté par milieu de résidence, 2015...25	
Graphique IV-1 : Décomposition de l'incidence de la pauvreté entre les effets croissance et redistribution par milieu de résidence, 2011 à 2015	28
Graphique IV-2 : Courbe croissance-incidence, niveau national, 2011 à 2015.....	29
Graphique IV-3 : Courbe croissance-incidence, Grand Lomé, 2011 à 2015.....	29
Graphique IV-4 : Courbe croissance-incidence, Autres urbains, 2011 à 2015.....	30
Graphique IV-5 : Courbe croissance-incidence, milieu rural, 2011 à 2015	30
Graphique V-1 : Evolution du pourcentage des ménages possédant le réfrigérateur selon le quintile et le milieu de résidence entre 2006, 2011 et 2015	34
Graphique V-2 : Evolution du pourcentage de ménages possédant un téléphone mobile, selon le quintile et le milieu de résidence entre 2006, 2011 et 2015.....	35
Graphique V-3 : Evolution du pourcentage de ménages possédant un téléviseur, selon le quintile et le milieu de résidence entre 2006, 2011 et 2015	37
Graphique V-4 : Evolution du pourcentage de ménages possédant une radio, selon le quintile et le milieu de résidence entre 2006, 2011 et 2015	37
Graphique VI-1 : Pourcentage des ménages ayant accès à l'eau potable par milieu, 2006, 2011 et 2015	42

Graphique VI-2 : Pourcentage des ménages ayant accès à l'eau potable par quintile et milieu, 2006, 2011 et 2015	43
Graphique VI-3 : Pourcentage des ménages utilisant la nature par milieu, 2006, 2011 et 2015	44
Graphique VI-4 : Pourcentage des ménages utilisant la nature par quintile et milieu, 2006, 2011 et 2015.....	44
Graphique VI-5 : Pourcentage des ménages utilisant du bois comme énergie pour la cuisson par milieu de résidence, 2006, 2011 et 2015	45
Graphique VI-6 : Pourcentage des ménages utilisant du charbon de bois comme énergie pour la cuisson par milieu de résidence, 2006, 2011 et 2015	46
Graphique VI-7 : Pourcentage des ménages utilisant du bois comme énergie pour la cuisson par quintile et milieu, 2006, 2011 et 2015	46
Graphique VI-8 : Pourcentage de ménages utilisant l'électricité par région, 2006, 2011 et 2015	47
Graphique VI-9 : Pourcentage des ménages utilisant l'électricité par quintile et milieu, 2006, 2011 et 2015.....	47
Graphique VII-1 : Taux net de scolarisation au primaire par quintile et milieu en 2006, 2011 et 2015	50
Graphique VII-2 : Taux net de scolarisation au secondaire par quintile et milieu, 2006, 2011 et 2015	52
Graphique VII-3 : Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par quintile et milieu, 2006 2011 et 2015	53
Graphique VIII-1 : Services de santé consultés par quintile de bien-être et par milieu de résidence	56
Graphique VIII-2 : Personnels de santé consultés par quintile de bien-être et par milieu de résidence	57

LISTE DES TABLEAUX

Tableau II-1 : Décomposition des dépenses des ménages par Catégorie, 2006, 2011 et 2015 ..	8
Tableau II-2 : Evolution du seuil de pauvreté entre 2006 et 2015	10
Tableau IV-1 : Mesure des inégalités des dépenses, 2006, 2011 et 2015	31
Tableau IX-1 : Résultats du modèle multivarié par domaine et au niveau national	61

LISTE DES ANNEXES

Chapitre 3

Annexe 3. 1 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté selon le milieu de résidence 2006, 2011 et 2015	68
Annexe 3. 2 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par groupe socio-économique du chef de ménage 2006, 2011 et 2015	69
Annexe 3. 3 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté selon le sexe du chef de ménage 2006, 2011 et 2015	70
Annexe 3. 4 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté selon la scolarisation du chef de ménage 2006, 2011 et 2015.....	71
Annexe 3. 5 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté selon le statut matrimonial du chef de ménage 2006, 2011 et 2015	72
Annexe 3. 6 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté selon l'âge du chef de ménage 2006, 2011 et 2015	73
Annexe 3. 7 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté selon la taille du ménage 2006, 2011 et 2015.....	74
Annexe 3. 8 : Indices de l'extrême pauvreté et contributions par milieu de résidence, 2006 et 2011 et 2015.....	75
Annexe 3. 9 : Indices de l'extrême pauvreté et contribution selon le sexe du chef de ménage 2006, 2011 et 2015	75
Annexe 3. 10 : Indices de l'extrême pauvreté et contribution selon le groupe socioéconomique du chef de ménage 2006, 2011 et 2015	76
Annexe 3. 11 : Indices de l'extrême pauvreté et contribution selon le niveau d'instruction du chef de ménage en 2015	77
Annexe 3. 12 : Indices de l'extrême pauvreté et contribution selon le statut matrimonial du chef de ménage en 2015	77
Annexe 3. 13 : Indices de l'extrême pauvreté et contribution selon l'âge du chef de ménage en 2015	78
Annexe 3. 14 : Indices de l'extrême pauvreté et contribution selon la taille du ménage en 2015	78

Chapitre 5

Annexe 5. 1 : Pourcentage des ménages possédant des biens durables par domaine entre 2006, 2011 et 2015.....	79
Annexe 5. 2 : Pourcentage des ménages possédant des biens durables par quintile et statut de pauvreté en entre 2006, 2011 et 2015.....	81
Annexe 5. 3 : pourcentage des ménages possédant les biens durables selon le quintile et le milieu de résidence entre 2006, 2011 et 2015 (milieu urbain).....	82
Annexe 5. 4 : Pourcentage des ménages possédant les biens durables selon le quintile et le milieu de résidence entre 2006, 2011 et 2015 (milieu rural)	83

Chapitre 6

Annexe 6. 1 : Principale source d'eau des ménages par milieu de résidence	85
Annexe 6. 2 : Principale source d'eau des ménages par milieu et par quintile.....	86
Annexe 6. 3 : Type de toilette utilisé par les ménages par milieu de résidence	89
Annexe 6. 4 : Type de toilette utilisé par les ménages par quintile et par milieu	90
Annexe 6. 5 : Principale source d'énergie utilisée pour la cuisson par les ménages par milieu de résidence	92
Annexe 6. 6 : Principale source d'énergie utilisée pour la cuisson par les ménages par milieu de résidence et par quintile	93
Annexe 6. 7 : Pourcentage des ménages utilisant l'électricité par milieu de résidence	95
Annexe 6. 8 : Pourcentage des ménages utilisant l'électricité par milieu de résidence et par quintile	96

Chapitre 7

Annexe 7. 1 : Taux brut de scolarisation au primaire par domaine	97
Annexe 7. 2 : Taux net de scolarisation au primaire par domaine	97
Annexe 7. 3 : Taux net de scolarisation au primaire par quintile, par milieu et par domaine ..	98
Annexe 7. 4 : Taux brut de scolarisation au primaire par quintile, par milieu et par domaine	100
Annexe 7. 5 : Taux net de scolarisation au secondaire par quintile, par milieu et par domaine	102
Annexe 7. 6 : Taux net de scolarisation au secondaire par domaine.....	104
Annexe 7. 7 : Taux net de scolarisation au secondaire par quintile, par milieu et par domaine	105
Annexe 7. 8 : Taux d'alphabétisation par domaine des individus âgés de 15 ans ou plus.....	107
Annexe 7. 9 : Taux d'alphabétisation par domaine de résidence des individus âgés de 15-24 ans.....	107
Annexe 7. 10 : Taux d'alphabétisation par domaine des individus âgés de 25-64 ans.....	108
Annexe 7. 11 : Taux d'alphabétisation par quintile des individus âgés de 15 ans ou plus	109
Annexe 7. 12 : Taux d'alphabétisation par quintile des individus âgés de 15-24 ans	111
Annexe 7. 13 Taux d'alphabétisation par quintile des individus âgés de 25-64 ans	113

Chapitre 8

Annexe 8. 1 : Service de santé consulté par milieu	115
Annexe 8. 2 : Personnel de santé consulté par milieu	116
Annexe 8. 3 : Service de santé consulté par quintile	117
Annexe 8. 4 : Personnel de santé consulté par quintile	119

INTRODUCTION

Depuis 2011, le Togo a connu une croissance économique moyenne de l'ordre de 5% grâce à la reprise de la coopération internationale à l'investissement public dans la construction d'infrastructures économiques, à la promotion de l'emploi, etc. Dans un tel contexte, la réduction de la pauvreté sera possible si la croissance générée est pro-pauvre.

Les enquêtes budget-consommation et le Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base de Bien-être (QUIBB) constituent des sources de données importantes pour évaluer la situation de la pauvreté dans un pays et mesurer les inégalités dans la redistribution de la croissance générée au sein de la population.

A l'heure d'évaluer la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et les actions gouvernementales, notamment la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE), il est important de disposer des données fiables et de répondre aux préoccupations ci-après :

Quelle est la situation de pauvreté au Togo au terme des OMD ? Dans quelle mesure les ménages togolais ont-ils bénéficié de cette croissance économique ? Quels groupes sociaux ont profité le plus de cette croissance ? Est-ce que ces résultats sont fiables ? Les Togolais les plus pauvres ont-ils bénéficié de cette croissance (croissance pro-pauvre) ?

Ce rapport dénommé « Profil de pauvreté » analyse la pauvreté au Togo sur la période 2011-2015 à travers les données de QUIBB 2015. Il vise à analyser à la fois l'évolution de la pauvreté sur cette période et sa décomposition selon les différentes caractéristiques sociales, démographiques et les différentes couches au sein de la population par domaine.

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel, caractérisé à la fois par une faible consommation de biens privés, mais aussi par la malnutrition, la maladie, une faible scolarisation, ou par un accès difficile aux services sociaux de base. Ces différents aspects de la pauvreté sont souvent combinés et interagissent, et ainsi, isolent des ménages, et parfois même des villages entiers, dans une pauvreté persistante. Les politiques de lutte contre la

pauvreté doivent couvrir les différentes dimensions de la pauvreté et être basées sur des informations solides du niveau de vie des ménages.

Cette enquête, à caractère national, comme les éditions passées et les enquêtes auprès des ménages, met l'accent sur trois grandes dimensions du bien-être des ménages : la consommation, l'accès aux services sociaux de base et le capital humain. Ses résultats devraient donc aider les décideurs, les partenaires techniques et financiers, les ONGs, etc. à mener des actions ciblées pour lutter efficacement contre la pauvreté.

L'analyse comparée des résultats de ces enquêtes QUIBB est aussi rendue possible par la grande similitude des questionnaires et de la méthodologie utilisée pour la construction des agrégats de dépenses. L'examen des résultats d'ensemble, révèle que la pauvreté a diminué de 3 points de pourcentage en cinq ans entre 2006 (61,7%) et 2011 (58,7%) et de 3,6 points de pourcentage en quatre ans entre 2011 et 2015 (55,1 %). En revanche, il est à noter que la pauvreté a augmenté de façon importante (6,3 points de pourcentage) dans la capitale et sa périphérie urbaine (Grand Lomé) en passant de 28,5% en 2011 à 34,8% en 2015.

Ce rapport d'analyse est structuré en six chapitres. Le premier chapitre présente la méthodologie utilisée pour le calcul des agrégats de dépenses, ainsi que l'élaboration des seuils de pauvreté. Le deuxième chapitre analyse les principaux résultats de la pauvreté monétaire tandis que la troisième utilise la possession de certains biens durables comme mesure alternative de la consommation des ménages pour appréhender les conditions de vie des ménages.

La pauvreté étant un phénomène multidimensionnel, ces mesures de bien-être basées sur la consommation privée sont enrichies par d'autres mesures non monétaires. Les trois chapitres suivants de ce rapport évaluent la pauvreté en termes d'accès aux services sociaux de base comme mesure du capital humain.

CHAPITRE II. PAUVRETE MONETAIRE : METHODOLOGIE

A fin de mesurer la pauvreté monétaire, il est évalué le niveau de vie des individus et est défini un seuil de pauvreté par lequel chaque individu est catégorisé selon sa position (en dessous ou au-dessus) au seuil. Pour effectuer cette catégorisation, deux éléments importants sont pris en compte, à savoir :

- ✓ la mesure du niveau de vie des ménages à travers la définition d'un indicateur de bien-être ;
- ✓ la détermination du seuil de pauvreté.

Conformément aux enquêtes précédentes (QUIBB 2006 et 2011) qui ont permis de mesurer la pauvreté, le QUIBB 2015 s'est basé sur les dépenses de consommation des ménages pour la mesure du niveau de vie. Le seuil de pauvreté est défini comme le niveau de bien-être en dessous duquel un ménage ou un individu est considéré comme pauvre. Le seuil de pauvreté peut être considéré comme correspondant aux dépenses minimums requises par un individu pour répondre à ses besoins de base, alimentaires ou non.

II.1 Sources de données

Les données issues des enquêtes auprès des ménages (QUIBB) réalisées en 2006, 2011 et 2015 par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) ont, respectivement porté sur 7500, 5532 et 2335 ménages représentatifs de la population togolaise au niveau national. Lesdites enquêtes visent le même objectif principal, qui est de fournir des éléments nécessaires à l'évaluation de la pauvreté. Il s'agit :

- d'informations sociodémographiques (composition du ménage, éducation, emploi, etc.) ;
- des caractéristiques du logement (nature du sol, matériaux du mur, du toit, nombre de pièces, etc.) ;
- de la possession des biens durables (véhicules, réfrigérateurs, moto, téléphones portables, postes radio et téléviseur, etc.) ;

- de l'accès aux infrastructures de base (eau et assainissement, école, centre de santé, électricité, etc.).

Les enquêtes QUIBB collectent des informations suffisantes pour l'estimation des dépenses (alimentaires et non alimentaires) totales de consommation de chaque ménage. Cette estimation prend en compte tous les produits alimentaires et non alimentaires qui, peuvent être achetés par les ménages ou acquis par ceux-ci (autoconsommation/autofourniture, rémunération d'un travail en nature, cadeaux reçus, etc.).

II.2 Construction de l'indicateur du bien être

L'utilisation de la consommation des ménages comme instrument de mesure du niveau de vie des populations nécessite la prise en compte des facteurs ci-après :

- ✓ la taille du ménage ;
- ✓ la composition du ménage (enfants et adultes) ;
- ✓ les variations du coût de la vie entre les régions.

Au Togo, l'agrégat sur lequel porte l'analyse de la pauvreté est *la dépense par équivalent adulte*. Cet agrégat est obtenu en divisant la dépense totale du ménage par l'équivalent adulte (mesure donnée par le FAO). La variation du coût de la vie sera prise en compte pour le calcul du seuil de pauvreté.

L'agrégat de dépenses des ménages prend en compte toutes les dépenses dites « courantes ». Les dépenses en capital (i.e. l'achat d'une maison ou d'une terre agricole) et les achats de biens durables (poste téléviseur, automobile etc.) ne sont pas comptabilisés dans la mesure de bien-être. Par contre, une valeur d'usage de tous les biens durables a été calculée et incorporée dans la mesure de bien-être. Cette valeur d'usage est basée sur la valeur actuelle des différents biens durables ainsi que sur un taux d'amortissement spécifique à chaque type de biens.

En ce qui concerne la consommation alimentaire, les dépenses en espèces ont été naturellement prises en compte, mais aussi l'autoconsommation alimentaire des ménages agricoles. La valeur de cette autoconsommation a été évaluée par les ménages eux-mêmes.

De même, les dépenses de loyer ont été prises en compte. En ce qui concerne les ménages propriétaires de leur propre logement ou maison, aussi une valeur imputée a été estimée. Cette

imputation a été effectuée à l'aide d'une série de régressions dites « hédoniques ». Ces régressions, effectuées sur l'échantillon des ménages locataires, font le lien entre le loyer déboursé et les caractéristiques des logements loués. Par la suite, les coefficients de ces régressions ont été appliqués sur les caractéristiques des logements des ménages-propriétaires afin de calculer un loyer imputé.

Une fois les différents postes de dépenses annualisés, la présence de valeurs aberrantes a été détectée et ces valeurs ont été ré-estimées par la valeur médiane (item par item, milieu par milieu). Une infime proportion des dépenses (moins que 0,5%) ont été ré-estimées.

Un soin particulier a été apporté au calcul de ces agrégats, afin de s'assurer que ceux-ci soient les plus comparables possibles entre les enquêtes de 2006, 2011 et 2015.

Les différentes dépenses ont été regroupées en 12 grands postes. Le Tableau II-1 montre, pour 2006, 2011 et 2015, la proportion des dépenses pour chacun de ces grands postes. Les dépenses alimentaires représentent la plus importante des dépenses des ménages, quelle que soit l'année considérée. Comparativement à 2011, la part des dépenses alimentaires dans les dépenses des ménages a augmenté de 3,6 points de pourcentage en 2015 (44,4% des dépenses totales). Cette part est quasiment égale à celle de 2006 (44,1% des dépenses totales).

De plus sur la même période 2006-2015, les dépenses de santé dans les dépenses totales ont augmenté de 2,7 points passant de 3,3% en 2006 à 3,9% en 2011 pour s'établir à 6,0% en 2015. Il en est de même pour les dépenses de communication qui ont plus que doublé entre 2006 et 2015 ; ceci s'explique par la pénétration des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) à travers l'usage des téléphones portables, des microordinateurs, de l'internet, etc.

Par contre, des postes de dépenses tels que l'éducation, le logement, l'eau et l'électricité, les loisirs et la culture, l'alcool et le tabac ont vu leur part dans les dépenses totales des ménages diminuer.

Tableau II-1 : Décomposition des dépenses des ménages par Catégorie, 2006, 2011 et 2015

Biens (par catégorie)	2006	2011	2015
Alimentation	44,1	40,8	44,4
Alcool & Tabac	2,2	1,7	1,3
Habillement et Chaussure	4,8	5,4	3,7
Logement, Eau & Électricité	12,9	11,2	7,4
Articles et entretien du foyer	4,4	4,3	4,2
Santé	3,3	3,9	6,0
Transport	5,3	7,1	6,3
Communication	2,2	3,9	4,9
Loisir & Culture	1,0	1,0	0,8
Éducation	3,7	4,9	3,4
Hôtel & Restaurant	7,5	6,5	7,9
Biens & Services divers	8,7	9,4	9,7
Dépenses Totales	100,0	100,0	100,0

Source : QUIBB de 2006, 2011 et 2015, estimations INSEED

II.3 Seuil de pauvreté monétaire

Après le choix d'un indicateur de bien-être, il faut disposer d'un seuil de pauvreté. Ce seuil est conçu de manière à permettre de classer les personnes pauvres ou non pauvres et à déterminer leurs besoins minima. La difficulté est de définir ces besoins minima (alimentaires et non alimentaires).

La construction de l'indicateur du niveau de vie des ménages, qui ne porte que sur les dépenses de consommation courantes y compris l'autoconsommation et la valeur d'usage des biens durables (Encadré n°1), est faite en trois étapes. La première est le regroupement des dépenses de consommation. Et pour tenir compte des différences de milieu de résidence sur les modes et coûts de la vie dans les régions, la solution adoptée dans la présente étude est de déflater les dépenses de consommation en tenant compte du niveau des prix de toutes les régions, comparativement à Lomé. La troisième étape consiste à prendre éventuellement en compte la structure et la composition du ménage, en procédant à un dernier ajustement, c'est à dire en rapportant la dépense de consommation par le nombre d'unités de consommation.

Encadré n°1 : Méthode de détermination de la valeur d'usage des biens durables

Le QUIBB 2015, tout comme les QUIBB précédents, comprend un module (O) portant sur l'inventaire des biens durables dans le ménage, et comprenant les variables suivantes pour chaque type de bien : (i) le Nombre de biens possédés (n), (ii) l'Age du dernier bien possédé (T), (iii) Valeur d'acquisition du dernier bien (07), et Valeur actuelle du dernier bien (08). La valeur d'usage d'un bien durable se calculerait suivant la formule $08 \cdot (r_t - \pi_t + d)$, où r_t est le taux d'inflation au temps t, π_t le taux d'inflation spécifique au bien durable et au temps t, et d, le taux de dépréciation du bien durable.

Compte tenu des informations disponibles dans le QUIBB 2011, les hypothèses et calculs suivants ont été faits :

$(d - \pi_t) = 1 - (08 / 07)^{1/T}$, c'est la médiane de ce taux qui est retenue pour chaque bien, compte tenu de la qualité des données disponibles.

Compte tenu de la libéralisation du marché bancaire et tenant compte des différents taux, r_t est fixé à 10%.

La valeur d'usage d'un bien durable est obtenue suivant la formule suivante :

$$n * (r + MEDIANE(d - \pi_t)) * 08 .$$

Cette valeur d'usage est calculée pour chaque type de bien durable et consolidée dans le poste "Biens et Services divers" de l'indicateur de niveau de vie.

Concernant le seuil de pauvreté de 2015, il a été obtenu en actualisant celui de 2011 par le taux d'inflation entre 2011 et la période de collecte de l'enquête (juillet et août 2015). Sachant que le seuil national en 2011 était de 323 388 francs CFA, et que le déflateur en août 2015 était de 1,065, le nouveau seuil en 2015 s'obtient en multipliant le seuil de 2011 par ledit déflateur. Le seuil de pauvreté au niveau national est alors de 344 408 francs CFA. En 2006, ce seuil était établi à 276 400 francs CFA.

Ce seuil de pauvreté nationale a augmenté respectivement de 17 et 6,5 points de pourcentage sur les périodes 2006-2011 et 2011-2015. Cette augmentation est de 24,6% entre 2006 et 2011, soit une augmentation moyenne annuelle de 2,2%.

Tableau II-2 : Evolution du seuil de pauvreté entre 2006 et 2015

Année	2006	2011	2015
Seuil de pauvreté monétaire	276400	323388	344408
Variation		17,0	6,5
Déflateur		1,170	1,065

Conformément à 2006 et 2011, c'est l'échelle d'équivalence adulte de la FAO qui a été utilisée pour calculer les dépenses au niveau du bien être par équivalence adulte. L'encadré ci-dessous montre la façon dont elle a été déterminée.

Encadré n°2 : Méthode de détermination des échelles d'équivalence adulte

L'échelle couramment utilisée est celle de la FAO et de l'OMS. Elle repose sur les mêmes principes de calcul d'une unité de consommation sur la base des besoins d'un adulte de référence. Cette personne de référence est un homme, et la consommation d'une femme adulte vaut 0,8 fois celle d'un homme adulte, celle d'un enfant de moins de 15 ans équivalant à 0,5 fois la consommation d'un homme adulte.

Les échelles d'Oxford font référence à une unité de consommation, en tant qu'unité de compte dont la base est généralement le niveau des besoins ou des dépenses d'un adulte appelé « adulte de référence » ou « premier adulte ». Les besoins ou la consommation des autres membres du ménage sont exprimés en fractions de cette unité de compte. Dans la majorité des pays africains, l'échelle d'Oxford qu'on utilise attribue au premier adulte du ménage 1 U.C, aux autres adultes 0,7 U.C et 0,5 U.C pour les enfants de moins de 15 ans. La différence de 0,3 entre premier adulte et les autres adultes constitue une part fixe qui représente les dépenses incompressibles auxquelles le ménage est confronté. Le nombre d'unités de consommation est déterminé par la formule suivante :

$$m = 1 + 0,7Na + 0,5Ne$$

où m=Nombre d'unités de consommation ou l'échelle d'équivalence, Na=Nombre d'adultes âgés de plus de 15 ans et Ne= Nombre d'enfants âgés de moins de 15 ans. Cette échelle tient compte de l'accroissement de la consommation et des économies d'échelles réalisées lorsqu'un adulte ou un enfant s'ajoute.

II.4 Seuil de pauvreté alimentaire

En 2006, le calcul de pauvreté alimentaire a visé la sélection d'un panier de biens de 77 produits individualisables pour le calcul du seuil de pauvreté alimentaire. Ce panier qui représente 94,2% des produits alimentaires entrant dans l'équation de niveau de vie des ménages, est en plus composé dans toutes les régions du pays. Un seuil de pauvreté alimentaire est calculé en utilisant les prix de Lomé, et par la méthode de l'énergie nutritive basée sur un panier équilibré de produits en simulant la norme des besoins caloriques de 2100 kilo calories par personne, ou de 2300, 2400 et 2500 Kilo calories en tant que besoins pour un équivalent adulte ; ce qui correspond à une dépense journalière de 293 FCFA par équivalent adulte pour un besoin nutritionnel de 2400 Kilo calories, 107088 FCFA par an.

En 2011, une autre méthodologie de calcul du seuil de pauvreté alimentaire a été adoptée. Il est estimé sur la base de 1\$ US par jour et par équivalent adulte (ce qui donne 162 900 FCFA pour une année). C'est la même méthode qui est utilisée en 2015, le seuil est déterminé en utilisant la moyenne du coût d'un dollar US en monnaie locale sur les douze (12) derniers mois précédents l'enquête (de septembre 2014 à août 2015). Cela correspond donc à 562,67 FCFA par jour par équivalent adulte, soit un seuil de pauvreté alimentaire annuel de 202 560 F CFA.

Tableau II-3: Evolution du seuil de pauvreté alimentaire entre 2006 et 2015

Année	2006	2011	2015
Seuil de pauvreté extrême	107088	162900	202560

II.5 Formulation des Indicateurs de Pauvreté

La mesure de la pauvreté est en soi une fonction statistique. Elle compare l'indicateur de bien-être du ménage et le seuil de pauvreté et traduit le résultat en un seul nombre pour toute la population, ou pour un sous-groupe déterminé. Il existe de nombreuses mesures alternatives, mais les trois mesures les plus couramment utilisées sont celles des indices FGT (Foster, Greer et Thorbecke, 1984) : l'incidence, la profondeur et la sévérité.

La formule générique FGT est : $P_\alpha = \frac{1}{n} \sum_i^q \left(\frac{z-y}{z} \right)^\alpha$

Où n est le nombre d'individus sous analyse, q est le nombre d'individus pour lesquels la consommation par équivalent adulte y est sous le seuil de pauvreté z , et α est le paramètre indiquant l'importance accordée aux plus pauvres parmi les pauvres. Habituellement, les trois premières valeurs du paramètre α est utilisé.

II.5.1 L'incidence de la pauvreté

Nous obtenons pour $\alpha = 0$, l'indice suivant : $P_0 = \frac{p}{n}$. Cette mesure appelée aussi taux de pauvreté est l'indicateur standard le plus courant. Il correspond au pourcentage de la population dont les revenus ou les dépenses de consommation par habitant se situent en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire au pourcentage de la population qui n'a pas les moyens d'acheter un panier de biens de base. Cet indice a été critiqué, notamment par Sen (1976), parce qu'il n'indique que le nombre de pauvres, et non l'ampleur de la pauvreté. Ainsi, si les pauvres devenaient encore plus pauvres, l'indice P_0 ne changerait pas.

II.5.2 La profondeur de la pauvreté

Pour $\alpha = 1$, la profondeur est mesurée par : $P_1 = \frac{1}{n} \sum_i^q \left(\frac{z-y}{z} \right)$

La profondeur de la pauvreté mesure la gravité de la situation des pauvres. Il indique à quel niveau au-dessous du seuil de pauvreté se situe leur consommation. L'écart par rapport au seuil de pauvreté, qui lui est apparenté, mesure le déficit total de tous les pauvres : leur insuffisance de ressources par rapport au seuil de pauvreté. Autrement dit, il correspond au montant nécessaire pour amener tous les pauvres au seuil de pauvreté. Cet écart est donc une mesure beaucoup plus parlante que la simple comptabilisation des pauvres parce qu'elle prend en compte la répartition de ces derniers.

II.5.3 La sévérité de la pauvreté

Pour $\alpha = 2$, la sévérité de la pauvreté est mesurée par : $P_2 = \frac{1}{n} \sum_i^q \left(\frac{z-y}{z} \right)^2$.

Cette mesure tient compte non seulement de la distance séparant les pauvres de la ligne de pauvreté (l'écart de pauvreté), mais aussi de l'inégalité entre les pauvres. Elle attribue une pondération plus importante aux ménages situés à plus grande distance de la ligne de pauvreté.

II.5.4 La contribution à la pauvreté

Au-delà de ces trois mesures, l'étude tient compte aussi de la contribution de chaque sous-groupe de la population à la pauvreté globale en utilisant la formule ci-après :

$$C_j = \frac{x_j * P_{\alpha j}}{P_{\alpha}}$$

Avec x_j la proportion du groupe j dans la proportion totale (les ménages), $P_{\alpha j}$ l'indice de la pauvreté du groupe j et P_{α} l'indice de pauvreté au niveau global.

CHAPITRE III. : TENDANCES DE LA PAUVRETE MONETAIRE

Ce chapitre permet de faire la classification des ménages selon les différents indices de pauvreté. Il est divisé en deux sections.

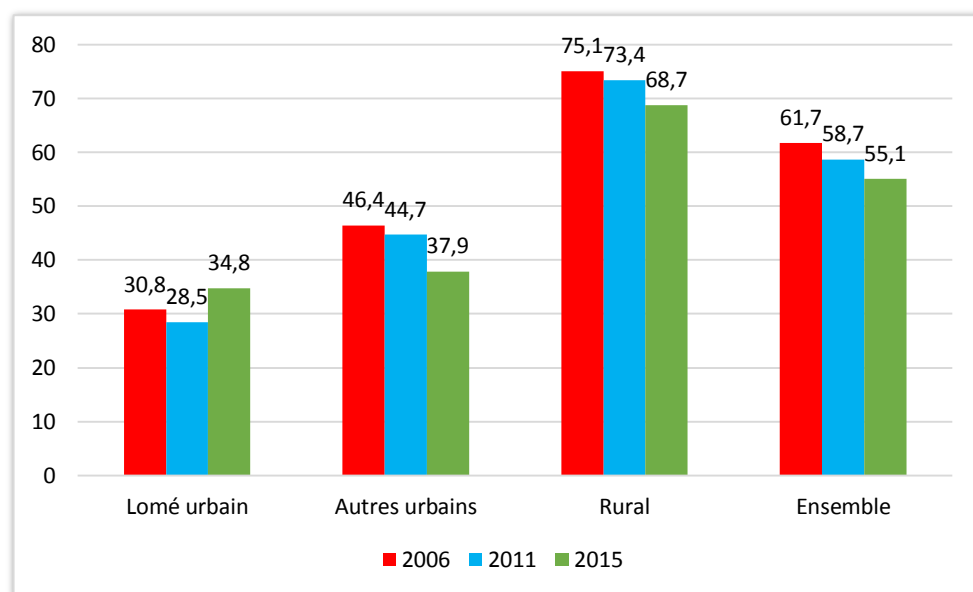
La première section traite de l'incidence de la pauvreté en prenant en compte les caractéristiques telles que le milieu de résidence, la taille du ménage, le groupe socioéconomique, l'âge, le niveau d'instruction, le statut matrimonial du chef de ménage. La seconde section traite de la situation des pauvres à travers l'analyse de la profondeur de la pauvreté et de l'extrême pauvreté.

III.1 Incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence

Au niveau national, la pauvreté a régressé sur la période allant de 2006 à 2015. Comme on le remarque sur le Graphique III-1, l'incidence de la pauvreté est passée de 61,7% en 2006 à 58,7% en 2011 et 55,1% en 2015. L'analyse selon le milieu permet de constater que sur les trois années, la pauvreté est plus marquée dans le milieu rural que dans les autres milieux. On note ainsi qu'en 2015, l'incidence de la pauvreté est de 68,7% dans le milieu rural alors qu'il est 37,9% dans les autres milieux urbains et 34,8% à Lomé. La contribution à la pauvreté est également plus élevée dans le milieu rural que dans les autres milieux aussi bien en 2006, en 2011 qu'en 2015 (Graphique III-2). Cela est dû au fait que le milieu rural rassemble la plus grande partie de la population mais également un plus grand nombre de pauvres.

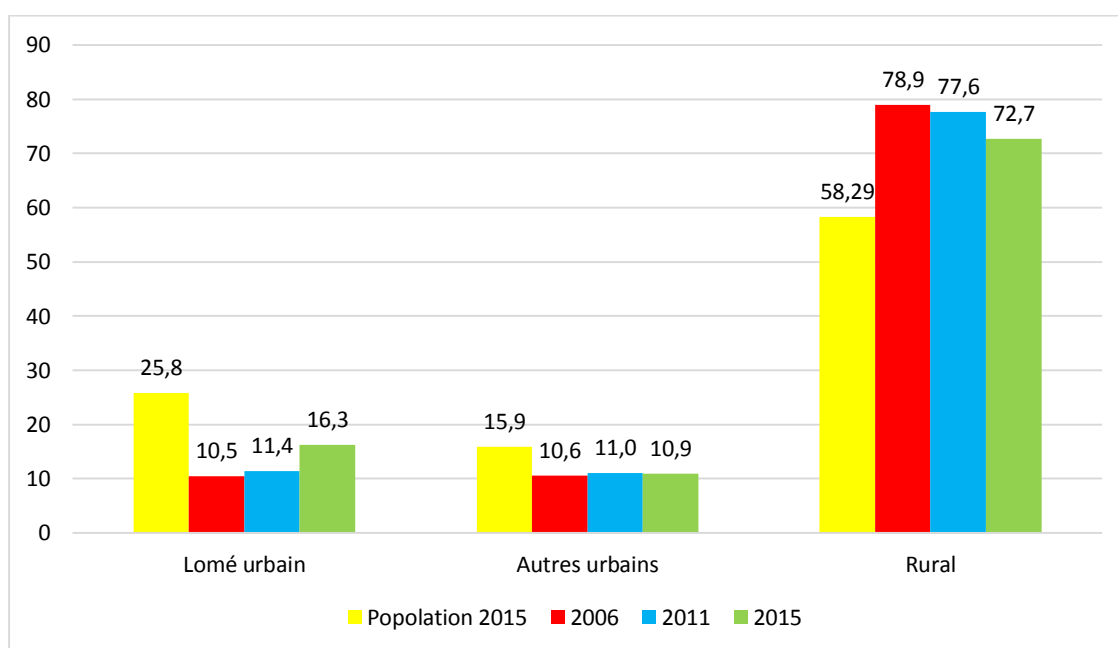
Un regard sur l'évolution de la pauvreté permet de constater qu'entre 2011 et 2015, la pauvreté a augmenté de 6,3% dans Lomé tandis qu'elle a baissé de 6,8% dans les autres milieux urbains et de 4,7% dans le milieu rural (Annexe 3. 1).

Graphique III-1 : Incidence de la pauvreté (P0, en %) par milieu de résidence, 2006, 2011 et 2015



Source : QUIBB 2006, 2011, 2015, estimations INSEED

Graphique III-2 : Part de la population en 2015 et contribution à l'incidence de la pauvreté (C0, en %) par milieu, 2006, 2011 et 2015

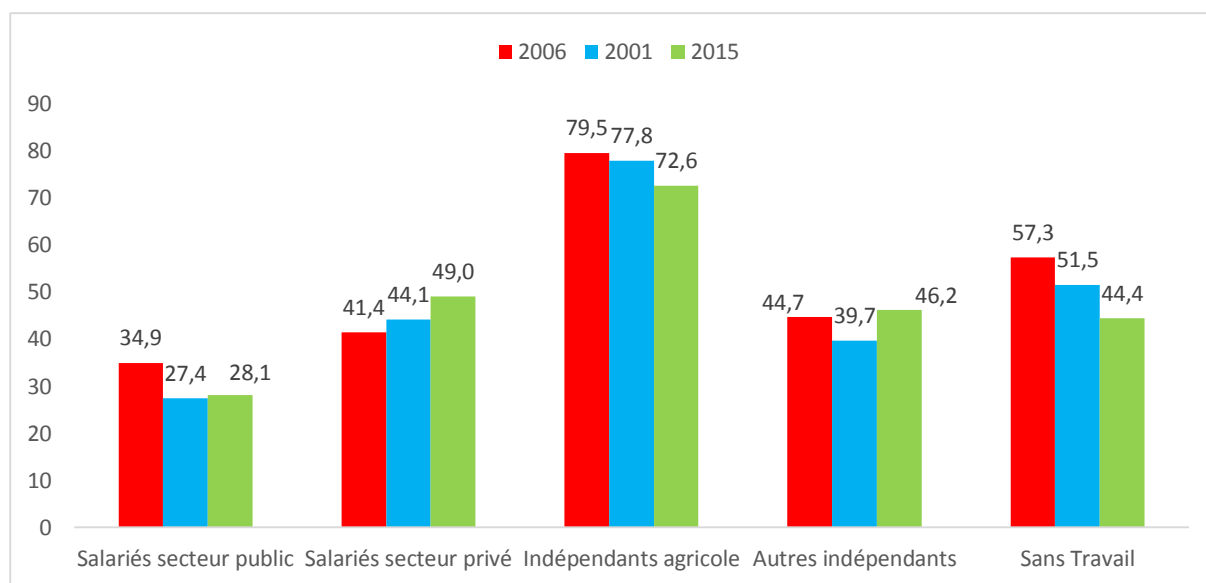


Source : QUIBB 2006, 2011, 2015, estimations INSEED

III.2 Incidence de la pauvreté selon le groupe socioéconomique du chef de ménage

L'analyse de l'incidence de la pauvreté selon le groupe socioéconomique du chef de ménage montre que la pauvreté est plus élevée chez les ménages ayant pour chef les indépendants agricoles. L'incidence de la pauvreté dans ce groupe est de 72,6% en 2015 et est plus faible que celle de 2011, 77,8% (Graphique III-3). Les ménages dirigés par les salariés du secteur public enregistrent en 2015, l'incidence de la pauvreté la plus faible, 28,1%. Cela correspond à une légère hausse de 0,7% par rapport à la valeur de 2011. Chez les ménages dont le chef est salarié du secteur privé, cette incidence est plus élevée (49,0%) et a connu une augmentation entre 2006 et 2011 et entre 2011 et 2015 passant de 41,4% à 44,1% puis à 49,0%. Les ménages dont le chef est sans travail et ceux dont le chef appartient à la catégorie « autres indépendants » enregistrent respectivement en 2015 des incidences de pauvreté de 44,4% et 46,2% (Annexe 3. 2).

Graphique III-3 : Incidence de la pauvreté (P0, en %) par groupe socio-économique, 2006, 2011 et 2015

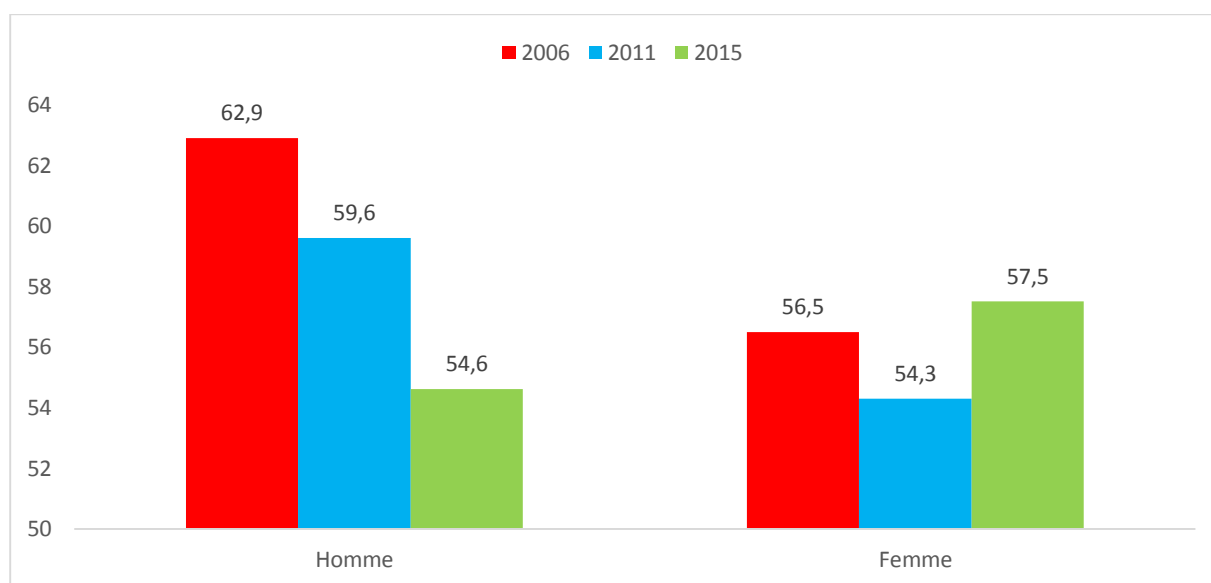


Source : QUIBB 2006, 2011, 2015, estimations INSEED

III.3 Incidence de la pauvreté selon le sexe du chef de ménage

En 2015, l'incidence de la pauvreté est moins élevée dans la catégorie des ménages dirigés par les hommes que dans ceux dirigés par les femmes ; elle est de 54,6% dans le premier groupe et de 57,5% dans le deuxième groupe. Par ailleurs, la pauvreté des ménages dont le chef est un homme a diminué entre 2011 et 2015 (passant de 59,6% à 54,6%), celle dont le chef est une femme a augmenté sur la même période, passant de 54,3% à 57,5% (Annexe 3. 3).

Graphique III-4 : Incidence de la pauvreté (P0, en %) selon le sexe du chef de ménage, 2006, 2011 et 2015

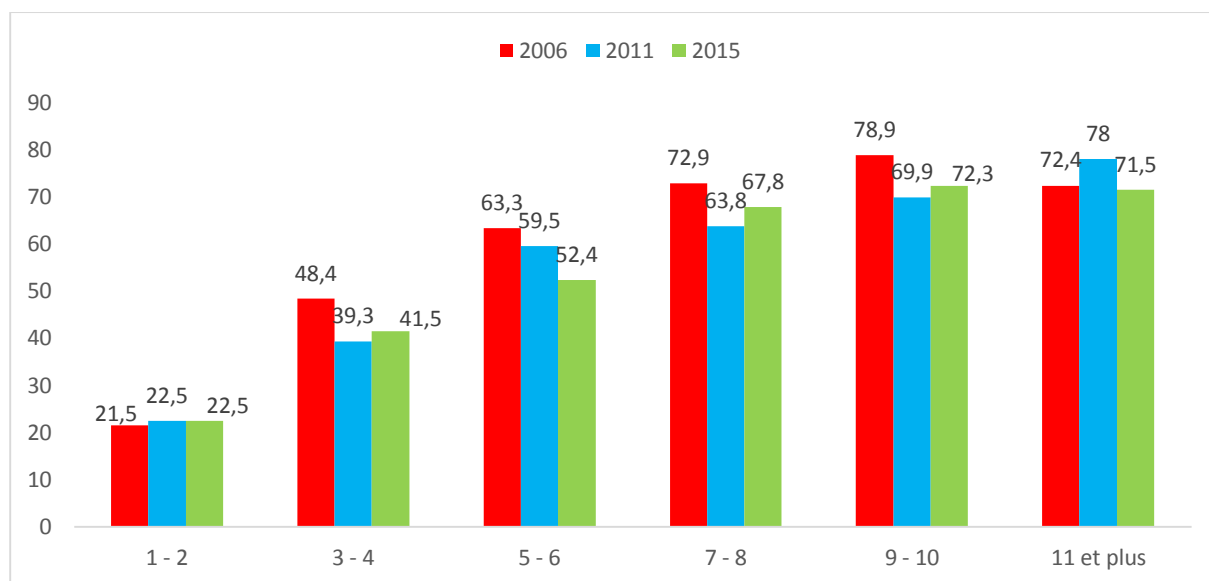


Source : QUIBB 2006, 2011 et 2015, estimations INSEED

III.4 Incidence de la pauvreté selon la taille du ménage

Les résultats du Graphique III-5 montrent que l'incidence de la pauvreté augmente avec la taille du ménage ; ce constat est valable en 2006, 2011 et 2015. Chez les ménages de 1 à 2 personnes, l'incidence de la pauvreté est restée inchangée entre 2011 et 2015, elle est de 22,5%. Elle a augmenté chez les ménages de 3 à 4 personnes, 7 à 8 personnes et 9 à 10 personnes. Chez les ménages de 5 à 6 personnes, de 11 personnes et plus par contre, l'incidence de la pauvreté a diminué entre 2011 et 2015 (Annexe 3. 7).

Graphique III-5 : Incidence de la pauvreté (P0, en %) selon la taille des ménages, 2006, 2011 et 2015



Source : QUIBB 2006, 2011 et 2015, estimations INSEED

III.5 Incidence de la pauvreté selon le niveau d’instruction du chef de ménage

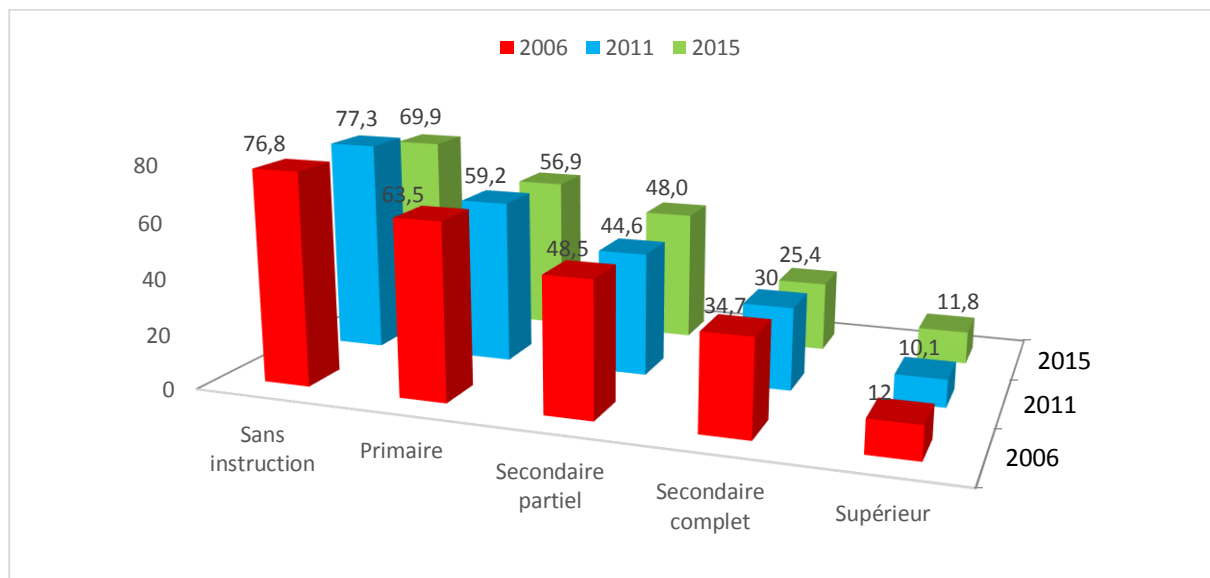
L’incidence de la pauvreté diminue lorsque le niveau d’instruction du chef de ménage augmente (Graphique III-6). Ce constat qui a été établi dans les années précédentes 2006 et 2011 l’est également en 2015.

En 2015, l’incidence de la pauvreté est de 69,9% chez les ménages dont le chef ne possède aucun niveau d’instruction, environ six fois plus élevée que celle dont le chef a le niveau supérieur (11,8%). En 2015, l’incidence de la pauvreté est de 56,9%, 48,0% et 25,4% respectivement chez les ménages dont le chef a le niveau primaire, secondaire partiel et secondaire complet.

Entre 2011 et 2015, l’incidence de la pauvreté a baissé chez les ménages dont le chef ne possède aucun niveau d’instruction ainsi que chez les ménages dont le chef a atteint le niveau d’instruction primaire et le niveau secondaire complet (Graphique III-6). Sur la même période,

chez les ménages dont le chef possède le niveau d’instruction secondaire partiel ou supérieur, l’incidence de la pauvreté a par contre augmenté (Annexe 3. 4).

Graphique III-6 : Incidence de la pauvreté (P0, en %) selon le niveau d’instruction du chef de ménage, 2006, 2011 et 2015



Source : QUIBB 2006, 2011 et 2015, estimations INSEED

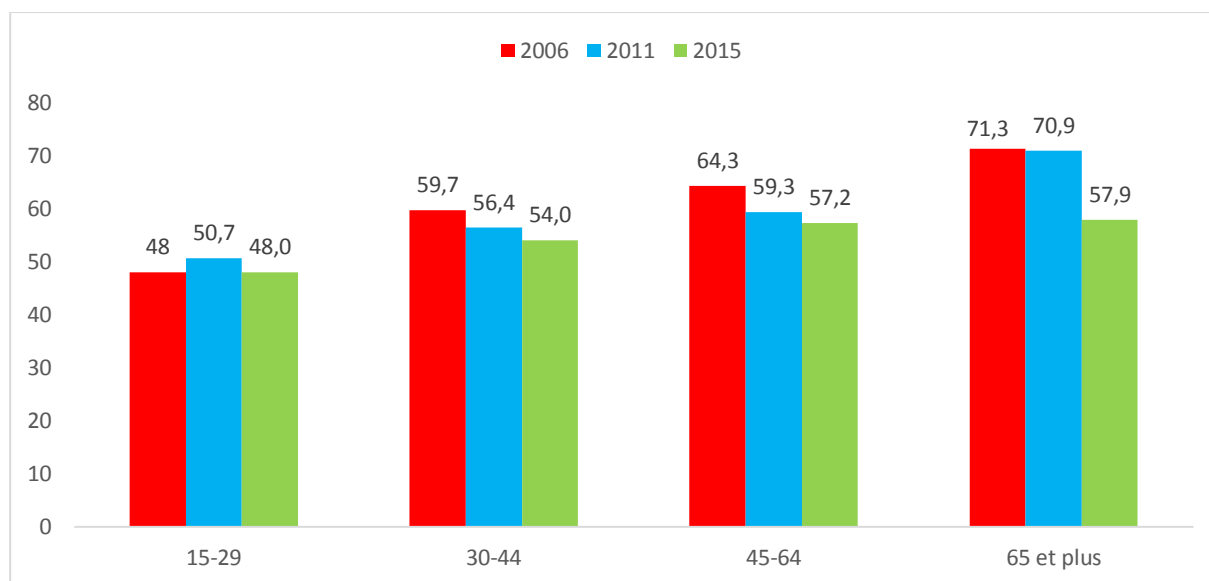
III.6 Incidence de la pauvreté selon le groupe d’âge du chef de ménage

L’analyse du Graphique III-7 révèle que sur les trois années 2006, 2011 et 2015, l’incidence de la pauvreté augmente avec l’âge du chef de ménage ; la pauvreté est plus faible chez les ménages dirigés par les chefs âgés de 15-29 ans et plus élevée chez ceux dirigés par les 65 ans ou plus.

En 2015, l’incidence de la pauvreté est de 48,0% chez les ménages dont le chef est dans la tranche d’âge 15-29 ans, 54,0%, 57,2% et 57,9%, respectivement chez ceux des tranches d’âge 30-44 ans, 45-64 ans et 65 ans ou plus. Elle a légèrement diminué de 2,7% dans le groupe des ménages dirigés par les chefs de la tranche 15-29 ans, de 2,4% dans le groupe de ceux âgés de 30 à 44 ans et de 2,1% dans le groupe de ceux âgés de 45 à 64 ans.

Chez les ménages dont le chef est âgé de 65 ans ou plus, la baisse de l’incidence entre 2011 et 2015 est plus marquée passant de 70,9% à 57,9% (Annexe 3. 6).

Graphique III-7 : Incidence de la pauvreté (P0, en %) selon le groupe d'âge du chef de ménage, 2006, 2011 et 2015



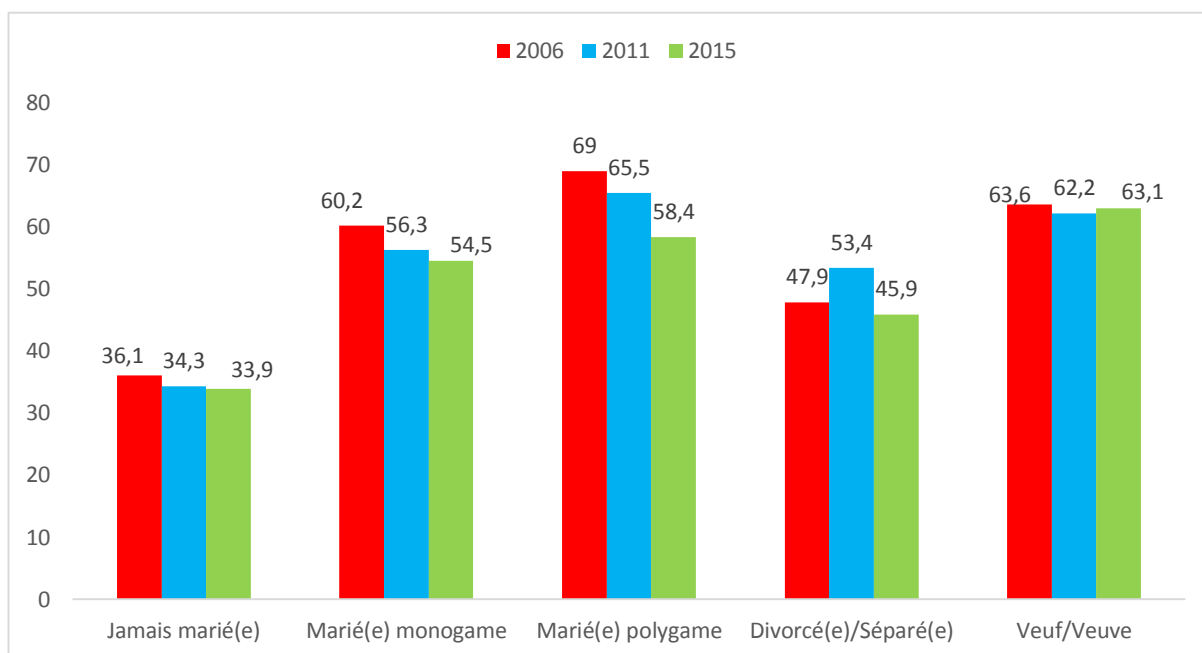
Source : QUIBB 2006, 2011, 2015, estimations INSEED

III.7 Incidence de la pauvreté selon le statut matrimonial du chef de ménage

La répartition de l'incidence de la pauvreté selon le statut matrimonial révèle qu'elle est plus élevée chez les ménages dont le chef est marié polygame (Graphique III-8). Ceux dont le chef n'a jamais été marié ont les plus faibles incidences de pauvreté. Entre ces deux extrêmes, on note, par ordre décroissant de l'incidence de la pauvreté, les ménages dont le chef est veuf/veuve, marié monogame et divorcé(e)/séparé(e). Ces résultats sont observés aussi bien en 2006, 2011 qu'en 2015.

Entre 2011 et 2015, l'incidence de la pauvreté a diminué dans toutes les catégories de ménages définies par rapport au statut matrimonial excepté ceux dont le chef possède le statut matrimonial veuf/veuve. Ainsi, chez les ménages dont le chef est célibataire (jamais marié), l'incidence est passée de 34,3% à 33,9%, de 56,3% à 54,5% chez ceux dont le chef est marié(e) monogame, de 65,5% à 58,4% chez ceux dont le chef est marié(e) polygame et de 53,4% à 45,9% chez ceux dont le chef est divorcé(e)/séparé(e). Chez les ménages dont le chef est veuf/veuve, l'incidence de la pauvreté a connu par contre une légère hausse, passant de 62,2% à 63,1% (Annexe 3. 5).

Graphique III-8 : Incidence de la pauvreté (P0, en %) selon le statut matrimonial du chef de ménage, 2006, 2011 et 2015



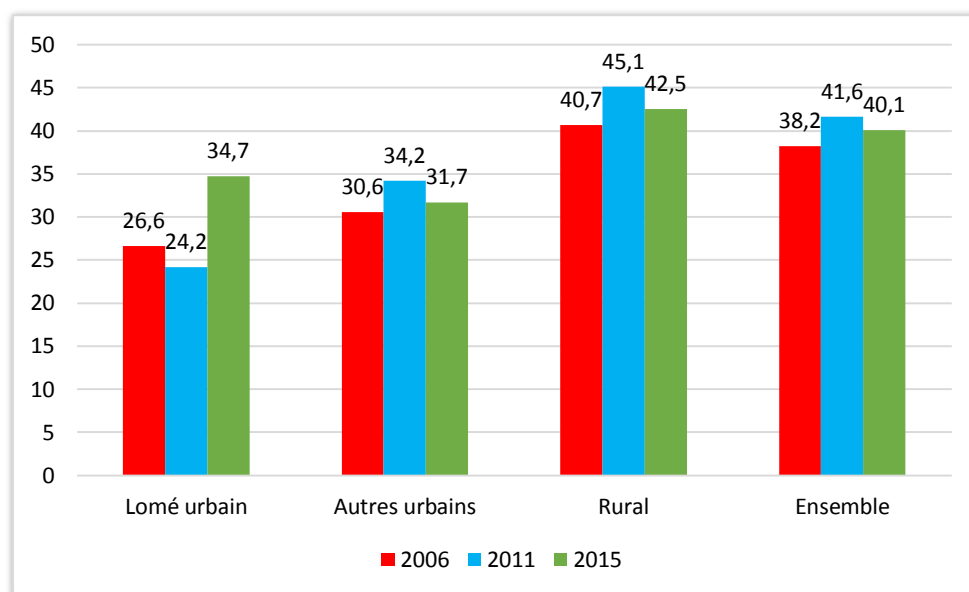
Source : QUIBB 2006, 2011, 2015, estimations INSEED

III.8 Profondeur de pauvreté

Cette partie du présent rapport fait l'analyse de la pauvreté en tenant compte de la disparité entre les pauvres. L'incidence de la pauvreté à identifier les pauvres selon un seuil. La profondeur, quant à elle, mesure l'écart entre le seuil et la consommation des pauvres. En d'autres termes, c'est la somme totale de revenu qu'il faut donner aux pauvres pour les sortir de la pauvreté.

L'analyse du Graphique III-9 montre que la consommation moyenne des pauvres est inférieure de 40,1% au seuil de pauvreté. Cet écart de la consommation moyenne par rapport au seuil était respectivement de 38,2% et 41,6% du seuil en 2006 et 2011. Ainsi, entre 2011 et 2015, cet écart a été réduit d'un point traduisant une légère amélioration de la situation des plus pauvres. Ce constat est valable pour les domaines Autres urbains et Rural.

Graphique III-9 : Ratio de l'écart de revenu (P1/P0, en %) par milieu de résidence, 2006 et 2011 et 2015



Source : QUIBB 2006, 2011, 2015, estimations INSEED

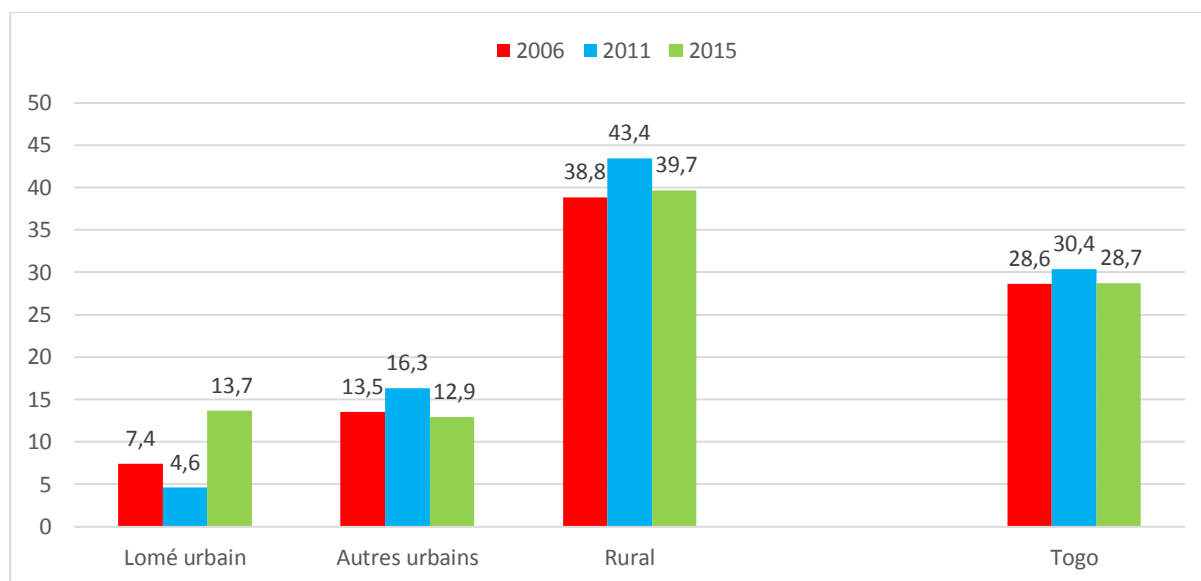
III.9 Extrême pauvreté

Les ménages qui sont dans l'extrême pauvreté sont ceux qui ne disposent pas suffisamment de ressources pour répondre à leurs besoins nutritionnels de base. Un ménage est classé dans l'extrême pauvreté si sa dépense de consommation n'atteint pas le seuil alimentaire. Les ménages qui sont dans l'extrême pauvreté sont aussi les ménages considérés comme les plus pauvres des pauvres.

Le Graphique III-10 révèle une baisse de l'extrême pauvreté entre 2011 et 2015 passant de 30,4% à 28,7%.

Selon les milieux de résidence, une tendance identique est observée en milieu rural et autres milieux urbains. Dans le milieu rural, l'extrême pauvreté est passée de 43,4% en 2011 à 39,7% en 2015. Au même moment en autres milieux urbains, elle a connu des niveaux successifs de 16,3% et 12,9% respectivement en 2011 et 2015. Par contre, dans Grand Lomé, la tendance enregistrée est inverse. Elle a connu une forte augmentation de 9,1 points de pourcentage, passant de 4,6% en 2011 à 13,7% en 2015.

Graphique III-10 : Incidence de l'extrême pauvreté (P0, en %) par milieu de résidence, 2006 et 2011 et 2015



Source : QUIBB 2006, 2011, 2015, estimations INSEED

III.10 Robustesse de la tendance de la pauvreté

La robustesse de la tendance de la pauvreté est une analyse plus affinée dans l'étude de la pauvreté. Les études comparatives de la pauvreté en 2006 et 2011 ont conduit tantôt à une hausse tantôt à une baisse de la pauvreté selon les seuils. Ainsi, le seuil est crucial dans les conclusions.

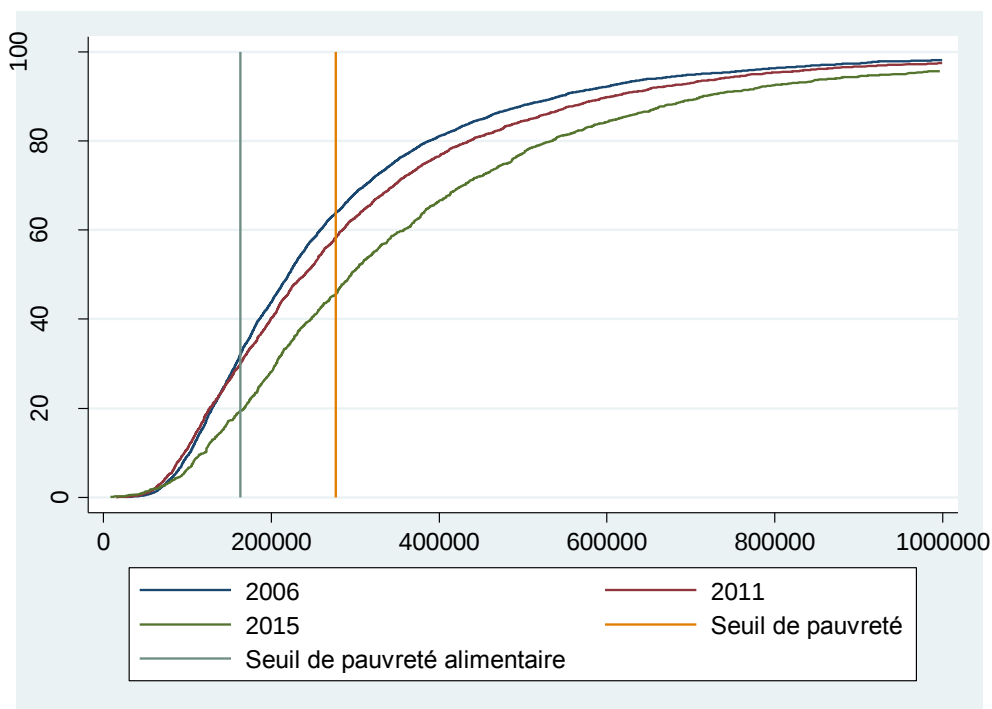
Par rapport aux seuils, on peut se poser des questions suivantes : quels sont les seuils conduisant à une hausse de la pauvreté et quels sont les autres permettant d'arriver à la conclusion contraire ?

Une réponse adéquate est fournie avec l'utilisation d'un continuum de seuils possibles ; c'est-à-dire l'analyse de l'incidence de la pauvreté est faite en fonction de niveaux de seuils. On obtient une courbe par niveau cumulatif de la consommation.

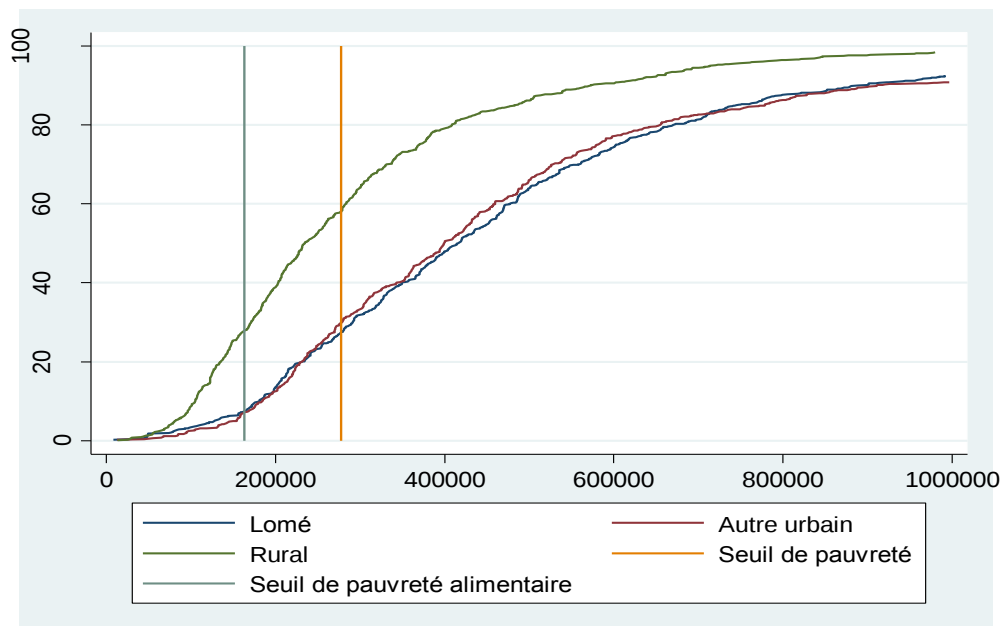
Ces courbes représentent la proportion de pauvres pour différentes valeurs de la consommation. Si une telle courbe est tracée pour deux groupes distincts A et B, la courbe A domine stochastiquement B, si pour tout niveau de consommation la courbe A est au-dessus de B.

Quel que soit le niveau du seuil, la courbe de 2015 est dominée stochastiquement par celles de 2006 et 2011. Donc, la baisse de la pauvreté observée en 2015 est indépendante du seuil.

Graphique III-11 : Robustesse de la tendance de la pauvreté au niveau national en 2006, 2011 et 2015



Graphique III-12 : Robustesse de la tendance de la pauvreté par milieu de résidence, 2015



CHAPITRE IV. TENDANCE DES INEGALITES

IV.1 Décomposition de l'incidence de la pauvreté entre les effets croissance et redistribution

Dans l'étude de pauvreté, il est pertinent de décomposer la variation de l'incidence de pauvreté entre deux périodes. La décomposition est faite suivant deux effets, effet « croissance » et effet « redistribution ». Elle permet de calculer la part de chacun de ces effets dans la variation du taux de pauvreté.

L'effet croissance mesure le taux de pauvreté que le pays enregistrerait si la consommation avait augmenté au même rythme que la croissance économique observée en supposant que la distribution de la consommation n'a pas changé. L'effet redistribution calcule le taux de pauvreté qu'aurait eu le pays si la distribution de la consommation avait changé selon les données observées en supposant que la consommation moyenne n'a pas changé.

Toutes choses étant égales par ailleurs, la croissance économique diminue le taux de pauvreté. La décomposition mesure justement la force de la contribution de la croissance dans la variation de l'incidence de pauvreté.

Le Tableau IV-1 présente les résultats de la décomposition de l'incidence de pauvreté entre les effets croissance et redistribution. Il montre qu'au plan national, la diminution du taux de pauvreté entre 2011 et 2015 est à la fois due à l'effet croissance (baisse de 2,2 points) et l'effet redistribution (baisse de 1,4 point).

Dans Grand Lomé, on note une hausse de la pauvreté essentiellement due à l'effet croissance qui l'a fait augmenter de 7,8 points alors que l'effet redistribution l'a réduit de 1,5 point.

Dans les autres milieux urbains et dans le milieu rural, la baisse de la pauvreté est essentiellement due à l'effet croissance qui l'a respectivement réduite de 5,3 et de 5,5 points de pourcentage dans ces milieux. La redistribution a contribué à une diminution de la pauvreté de

1,6 point dans les autres milieux urbains alors qu'elle a induit une augmentation de 0,9 point en milieu rural.

En définitive, la diminution de l'incidence de la pauvreté est due à une plus forte contribution de l'effet croissance.

Graphique IV-1 : Décomposition de l'incidence de la pauvreté entre les effets croissance et redistribution par milieu de résidence, 2011 à 2015

	Différence	Effet croissance	Effet redistribution
National	-3,6	-2,2	-1,4
Grand Lomé	6,3	7,8	-1,5
Autres urbains	-6,9	-5,3	-1,6
Rural	-4,7	-5,5	0,9

Source: QUIBB 2011, 2015, estimations INSEED

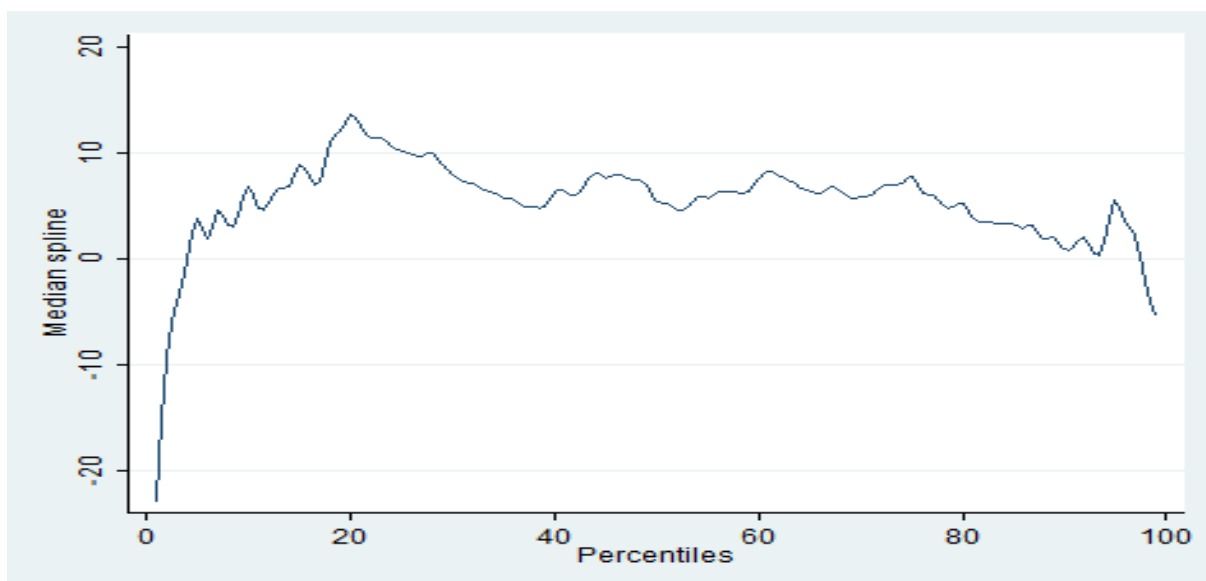
IV.2 Une croissance pro-pauvre

Le but de cette section est de répondre à la question : les ménages les plus pauvres ont-ils plus bénéficié de la croissance économique entre 2011 et 2015 ?

Les courbes d'incidence de croissance- (Growth incidence curve) sont une approche de réponse à cette question (Ravallion, 2003). Ces courbes présentent les taux de croissance de la consommation des ménages pour différents points de la distribution de la consommation, après avoir trié les ménages selon leur niveau de vie (mesuré par la consommation).

Le Graphique IV-2 montre qu'au niveau national, il y a une baisse de la consommation pour les 5,0% des ménages les plus pauvres. Ces derniers n'ont donc pas bénéficié de la croissance économique entre 2011 et 2015. Hormis ceux-ci, la croissance a profité aux autres ménages. Il en ressort que la grande majorité des pauvres ont donc bénéficié des effets de la croissance.

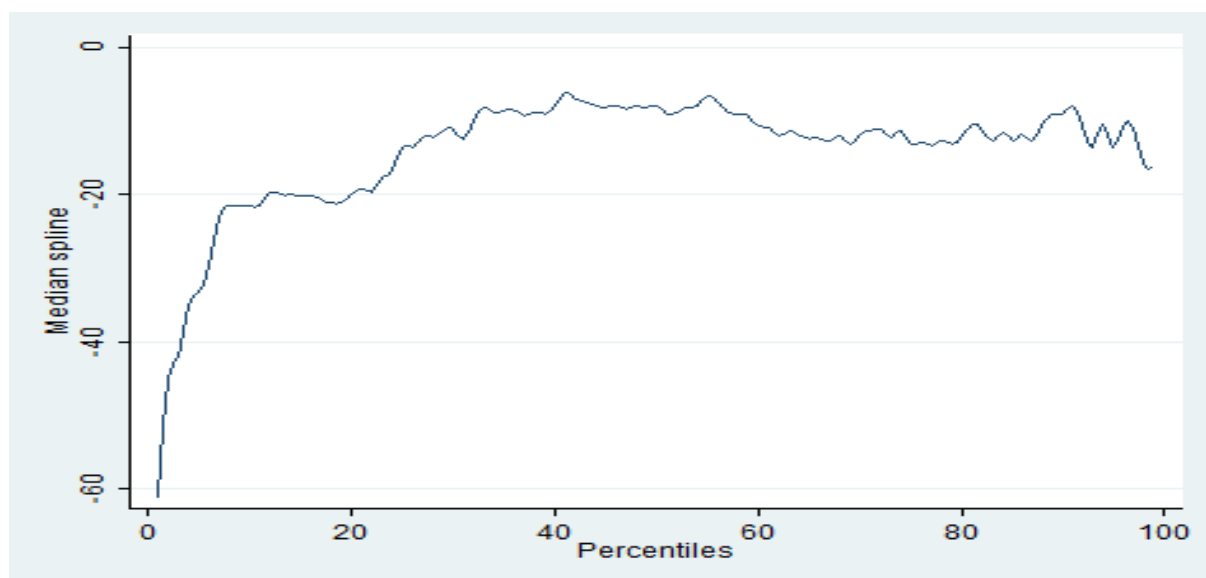
Graphique IV-2 : Courbe croissance-incidence, niveau national, 2011 à 2015



Source: QUIBB 2011, 2015, estimations INSEED

Pour Grand Lomé le taux de croissance de la consommation est négatif pour tous les centiles de consommation. Ceci traduit le fait que la croissance économique n'a pas conduit à la réduction de la pauvreté dans Grand Lomé.

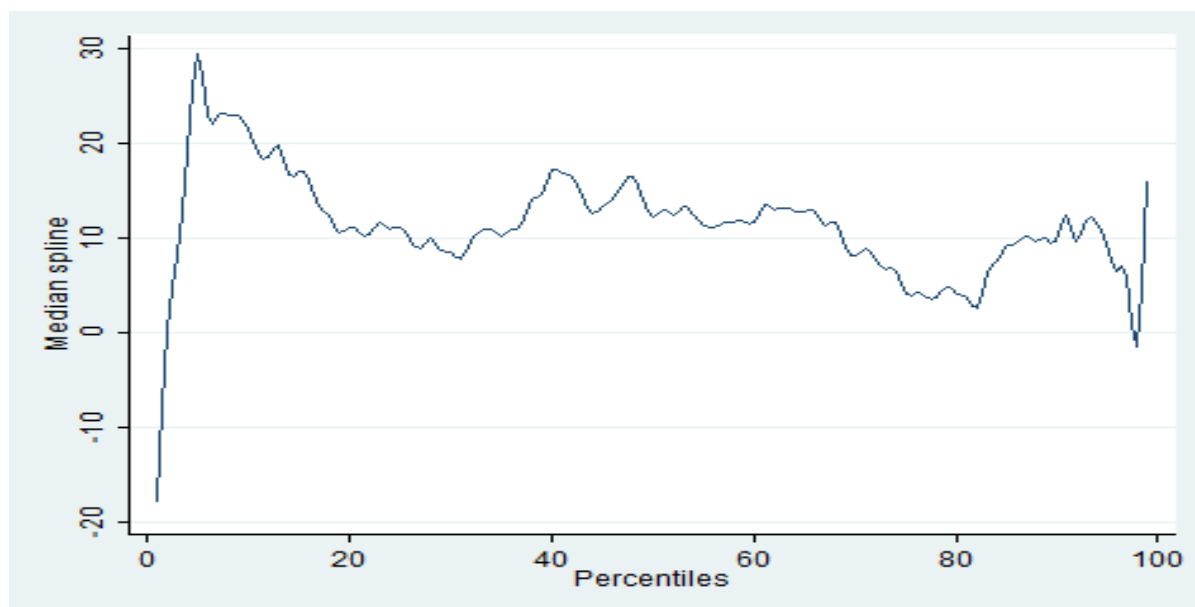
Graphique IV-3 : Courbe croissance-incidence, Grand Lomé, 2011 à 2015



Source: QUIBB 2011, 2015, estimations INSEED

Le Graphique IV-4 montre que dans les autres milieux urbains, hormis les 4,0% des ménages les plus pauvres, la croissance économique a bénéficié à tous les autres. Par ailleurs, on note l'effet de la croissance économique a plus profité aux plus pauvres.

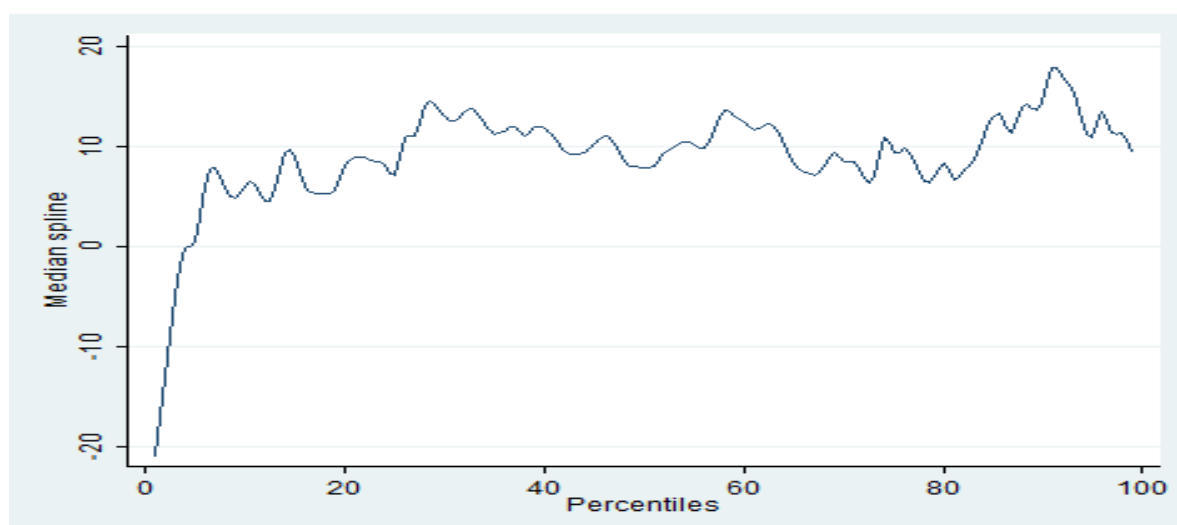
Graphique IV-4 : Courbe croissance-incidence, Autres urbains, 2011 à 2015



Source: QUIBB 2011, 2015, estimations INSEED

En milieu rural, seuls les 5% des ménages les plus pauvres n'ont pas bénéficié de la croissance économique.

Graphique IV-5 : Courbe croissance-incidence, milieu rural, 2011 à 2015



Source: QUIBB 2011, 2015, estimations INSEED

IV.3 Evolution de l'indice de Gini et de la part des déciles et quartiles des plus pauvres

Le Tableau IV-1 contient les indicateurs permettant d'apprécier l'évolution de l'inégalité. Ces indicateurs ont tous diminué entre 2011 et 2015. Par exemple, l'indice de Gini est passé de 0,393 à 0,380, soit une réduction de 0,013 point. L'amélioration de ces indicateurs traduit un recul des inégalités dans les dépenses. Toutefois, le niveau des inégalités reste élevé.

En effet, pour 2015, les dépenses de consommation des 10% les plus riches sont 6 fois plus élevées que celles des 10% les plus pauvres.

Tableau IV-1 : Mesure des inégalités des dépenses, 2006, 2011 et 2015

	2006	2011	2015
Indice de Gini	0,361	0,393	0,380
P90/P10	5,02	6,31	5,92
P75/P25	2,3	2,64	2,59



CHAPITRE V. POSSESSION DES BIENS DURABLES

Ce chapitre présente l'analyse descriptive des indicateurs sur la possession des biens durables de 2015 comparativement à 2006 et 2011. La possession des biens durables est considérée comme une mesure de bien être alternative à la consommation totale des ménages. Les biens durables retenus dans ce profil de pauvreté sont : poste radio et téléviseur, antenne, téléphone fixe, téléphone mobile, réfrigérateur, ventilateur, climatiseur, ordinateur, vélo, moto et voiture.

L'analyse est présentée par type de possessions des biens et affinée, selon le milieu de résidence, le domaine, le quintile d'appartenance des différents ménages et le statut de pauvreté.

V.1 Réfrigérateur, climatiseur et ventilateur

D'une manière générale, une faible proportion des ménages possèdent un réfrigérateur entre 2006 et 2015. Au niveau national, cet indicateur a augmenté entre 2006 et 2011 (allant 2,7% à 3,9%) et une légère baisse entre 2011 et 2015 (3,5%). Ce constat est le même selon le milieu de résidence, le quintile et le statut de pauvreté

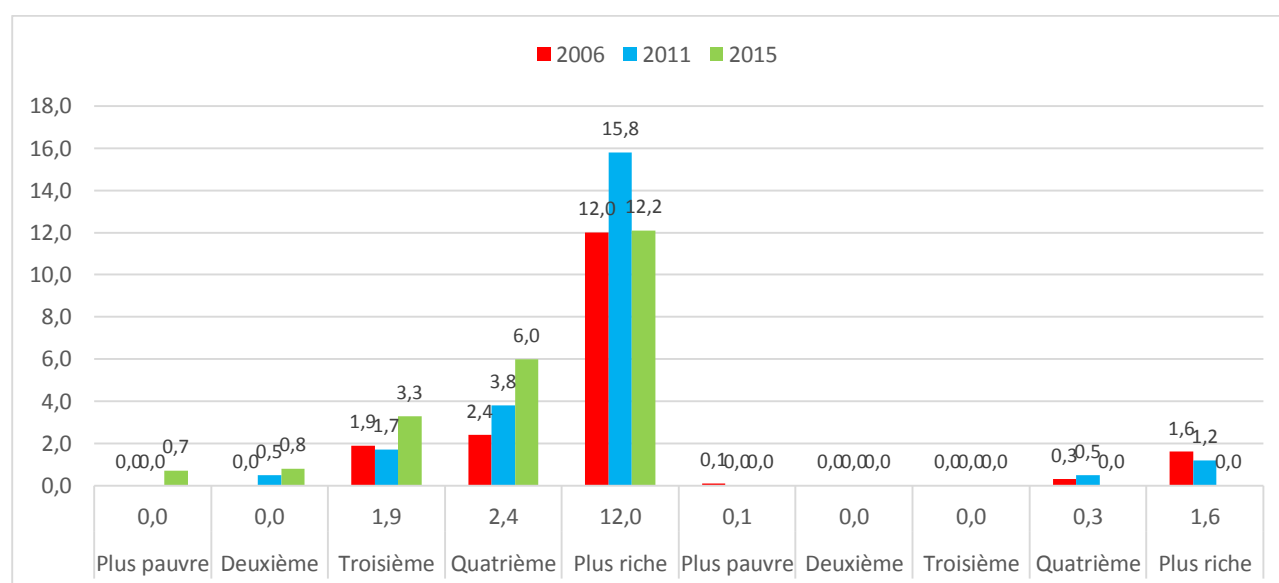
Selon le domaine la proportion des ménages possédant un réfrigérateur est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, 7,2% des ménages urbains possèdent un réfrigérateur (elle s'élève à 10,3% dans Grand Lomé et 1,8% dans les autres urbains) contre 0,2% en milieu rural (Annexe 5. 1 et Annexe 5. 2).

L'analyse selon le quintile et le milieu de résidence montre que ce type de bien durable est réservé aux ménages plus riches (appartenant au dernier quintile). Quel que soit le milieu de résidence, la proportion de ménages possédant un réfrigérateur augmente avec le degré du quintile. En milieu urbain, ce taux évolue de 0,7% à 12,2% du premier quintile (plus pauvre) au dernier quintile en 2015 (Annexe 5. 2).

Suivant le statut de pauvreté, il en découle qu'une très faible proportion des ménages pauvres possèdent un réfrigérateur (0,6%). Elle s'élève à 6,0% en 2015, 7,3% en 2011 et 5,5% en 2006 pour les ménages non pauvres (Annexe 5. 2).

Le graphique suivant illustre l'évolution de la proportion des ménages possédant un réfrigérateur de 2006, 2011 à 2015, selon le milieu de résidence et le quintile :

Graphique V-1 : Evolution du pourcentage des ménages possédant le réfrigérateur selon le quintile et le milieu de résidence entre 2006, 2011 et 2015



Source : QUIBB 2006, 2011, 2015, estimations INSEED

En ce qui concerne la possession des biens durables comme le ventilateur et le climatiseur, au niveau national, 23,1% des ménages possèdent un ventilateur et une très faible proportion des ménages possèdent un climatiseur (0,5%). D'une manière générale, la possession de ces biens a augmenté entre 2006 et 2015. Ces taux étaient respectivement de 11,4% en 2006 et 19,3% en 2011 pour la possession d'un ventilateur et 0,2% en 2006, 0,8% en 2011 pour la possession d'un climatiseur.

La proportion des ménages qui possèdent un ventilateur est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural. Plus de cinq ménages sur dix (54,3%) du Grand Lomé possèdent un ventilateur contre près de trois ménages sur dix des autres urbains (27,9%) et moins d'un ménage sur dix (3,6%) dans le milieu rural (Annexe 5. 1).

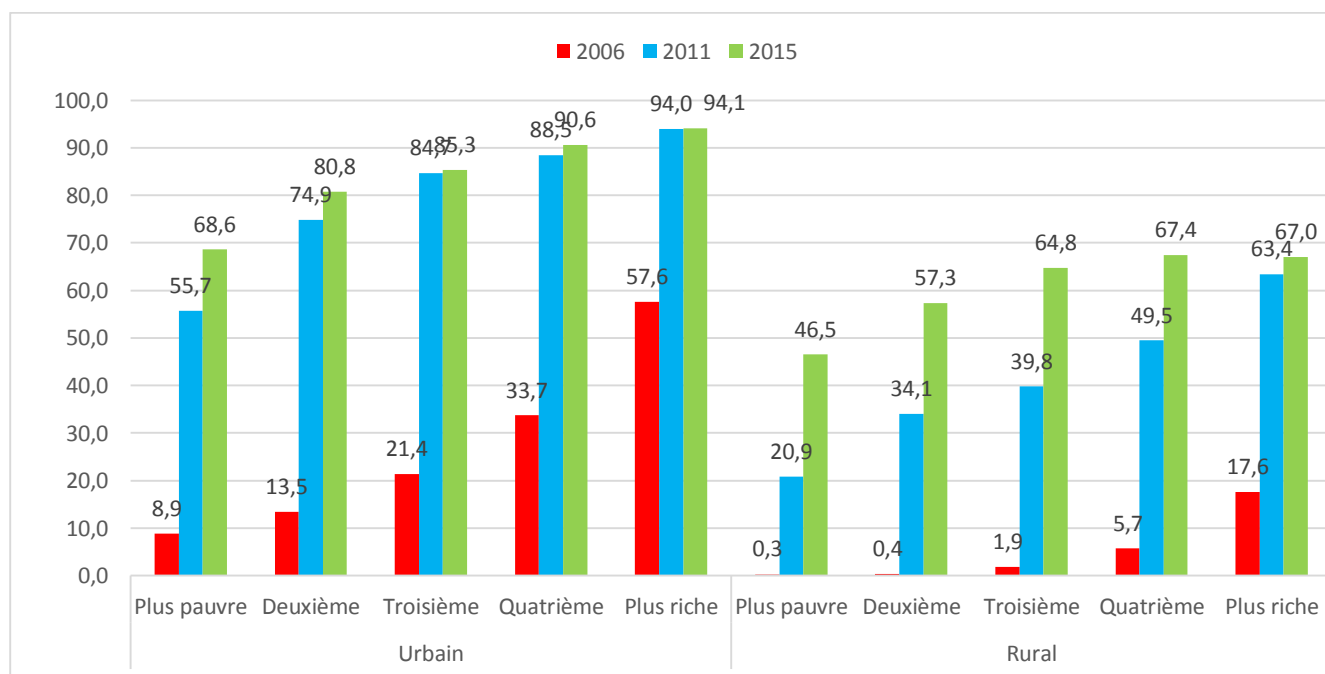
V.2 Téléphone mobile et Téléphone fixe

La possession du téléphone mobile dans les ménages continue à se généraliser par rapport à la situation de référence de 2006. La proportion des ménages possédant un téléphone mobile est passée de 18,2% en 2006 à 60,7% en 2011, pour s'établir à 73,5% en 2015 (Annexe 5. 1). Ce constat est le même selon le milieu, le quintile ou le statut de pauvreté. Il ressort également de ce tableau en annexe que plus de neuf ménages sur dix du Grand Lomé (91,1%) possèdent un téléphone mobile ; plus de huit ménages dans autres urbains sur dix (84,8%) et six sur dix ménages ruraux (59,6%) possèdent ce bien durable.

Suivant le statut de pauvreté, la proportion des ménages pauvres possédant un téléphone mobile a augmenté entre 2006 et 2015. En effet, elle est passée de 4,7% en 2006 à 42,3% en 2011 et à 62,4% en 2015. Il en est de même pour les ménages non pauvres dont le taux a augmenté de quarante-neuf (49) points sur cette période (Annexe 5. 2).

Le Graphique V-2 illustre l'évolution de cet indicateur selon le milieu de résidence et le quintile sur cette période (2006 - 2015).

Graphique V-2 : Evolution du pourcentage de ménages possédant un téléphone mobile, selon le quintile et le milieu de résidence entre 2006, 2011 et 2015



Source : QUIBB 2006, 2011, 2015, estimations INSEED.

En ce qui concerne, le téléphone fixe, l'analyse de l'Annexe 5. 1 ressort qu'une faible proportion des ménages possède des téléphones fixes. Ce taux est moins élevé que celui de 2011. En effet, 1,0% des ménages possèdent un téléphone fixe en 2015, contre 2,4% en 2011 et 1,7% en 2006.

V.3 Téléviseur et radio

V.3.1 Téléviseur

L'analyse de l'Annexe 5. 1 révèle que la proportion de ménages possédant un téléviseur a connu une augmentation entre 2006 et 2015. Elle est passée de 20,2% en 2011 à 38,8% en 2015. Cette tendance demeure quel que soit le milieu de résidence, le quintile et le statut de résidence.

Selon le milieu de résidence, la proportion des ménages possédant un téléviseur est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural en 2015. En milieu urbain sept ménages sur dix (70,1%) possèdent un téléviseur tandis qu'en milieu rural un ménage sur dix (10,4%) en possède.

Quel que soit le milieu de résidence, la proportion de ménages possédant un téléviseur augmente avec le degré du quintile. En 2015, elle varie du premier quintile au dernier quintile respectivement de 41,7% à 79,9% en milieu urbain et de 1,1% à 20,5% en milieu rural (Annexe 5. 3 & Annexe 5. 4).

Suivant le statut de pauvreté ce taux a augmenté de treize (13) points pour les ménages pauvres et dix-neuf (19) points pour les ménages non pauvres entre 2006 et 2015.

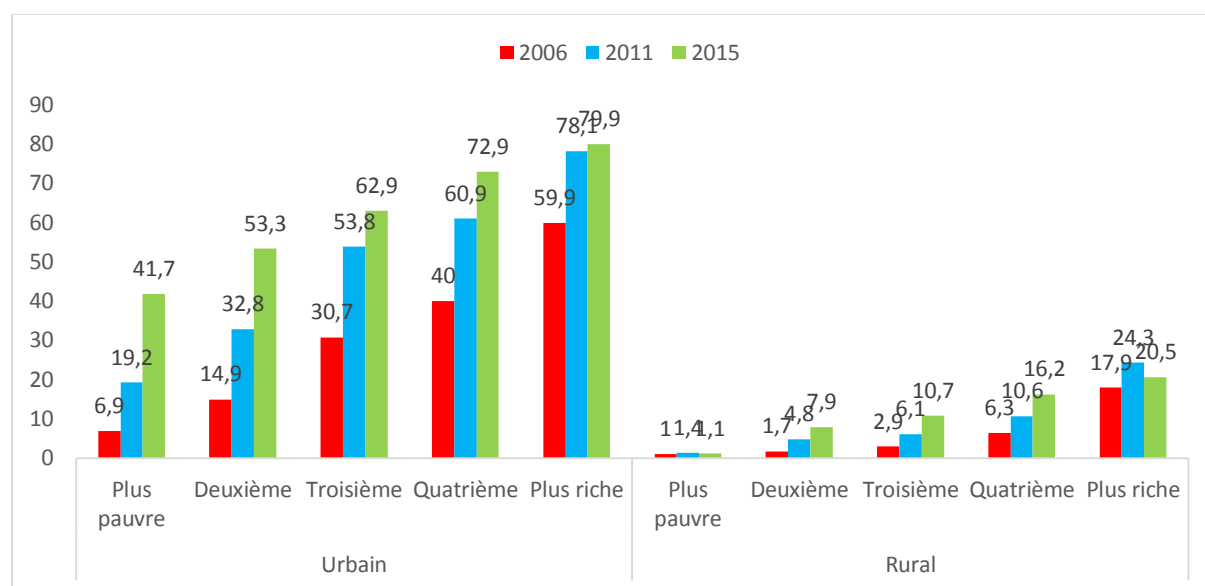
V.4 Radio

Au niveau national, la possession d'une radio dans les ménages a augmenté entre 2006 et 2011, et a baissé entre 2011 et 2015. Cette proportion était de 42,6% en 2006 et de 59,9% en 2011 et s'élève à 50,1% en 2015. Ce constat est le même selon le milieu de résidence, le quintile et le statut de pauvreté (Annexe 5. 1).

Selon le milieu de résidence, la proportion des ménages possédant une radio est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural. Plus de la moitié des ménages urbains (53,4%) et moins de la moitié des ménages ruraux (47,1%) possèdent une radio (Annexe 5. 3 & Annexe 5. 4).

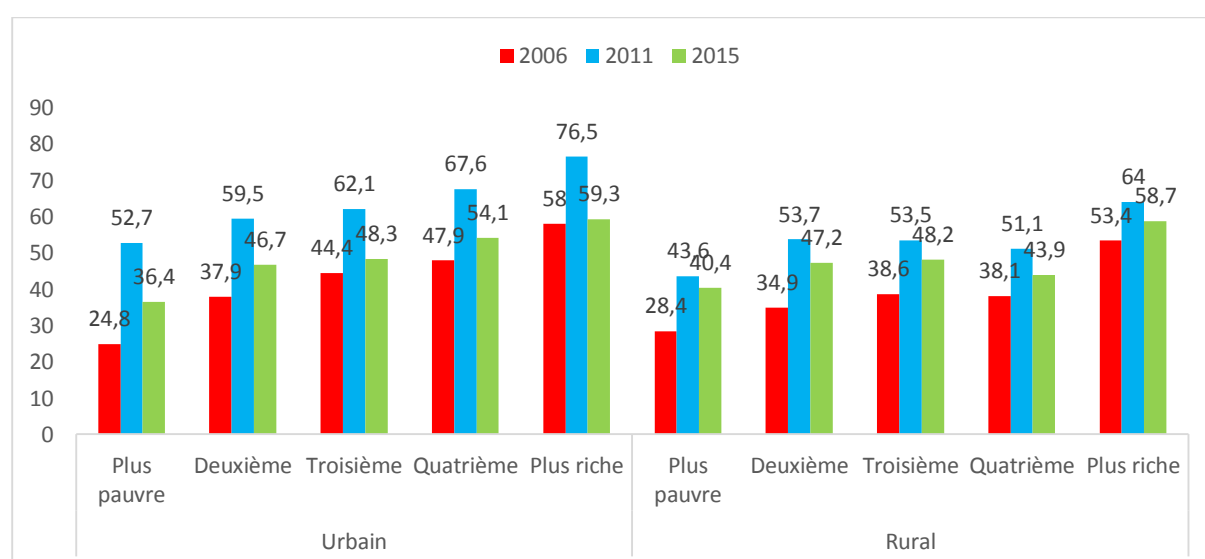
L'analyse du Graphique V-4 ci-dessous montre que la proportion de ménages possédant une radio augmente avec le degré du quintile, quel que soit le milieu de résidence. En 2015, elle passe de 36,4% à 59,1% en milieux urbains et de 40,4% à 58,7% en milieu rural pour les ménages du premier quintile (plus pauvre) à ceux du dernier quintile (plus riche) (Annexe 5. 3 & Annexe 5. 4).

Graphique V-3 : Evolution du pourcentage de ménages possédant un téléviseur, selon le quintile et le milieu de résidence entre 2006, 2011 et 2015



Source : QUIBB 2006, 2011, 2015, estimations INSEED.

Graphique V-4 : Evolution du pourcentage de ménages possédant une radio, selon le quintile et le milieu de résidence entre 2006, 2011 et 2015



Source : QUIBB 2006, 2011, 2015, estimations INSEED.

V.5 Possession de moto, voiture et vélo

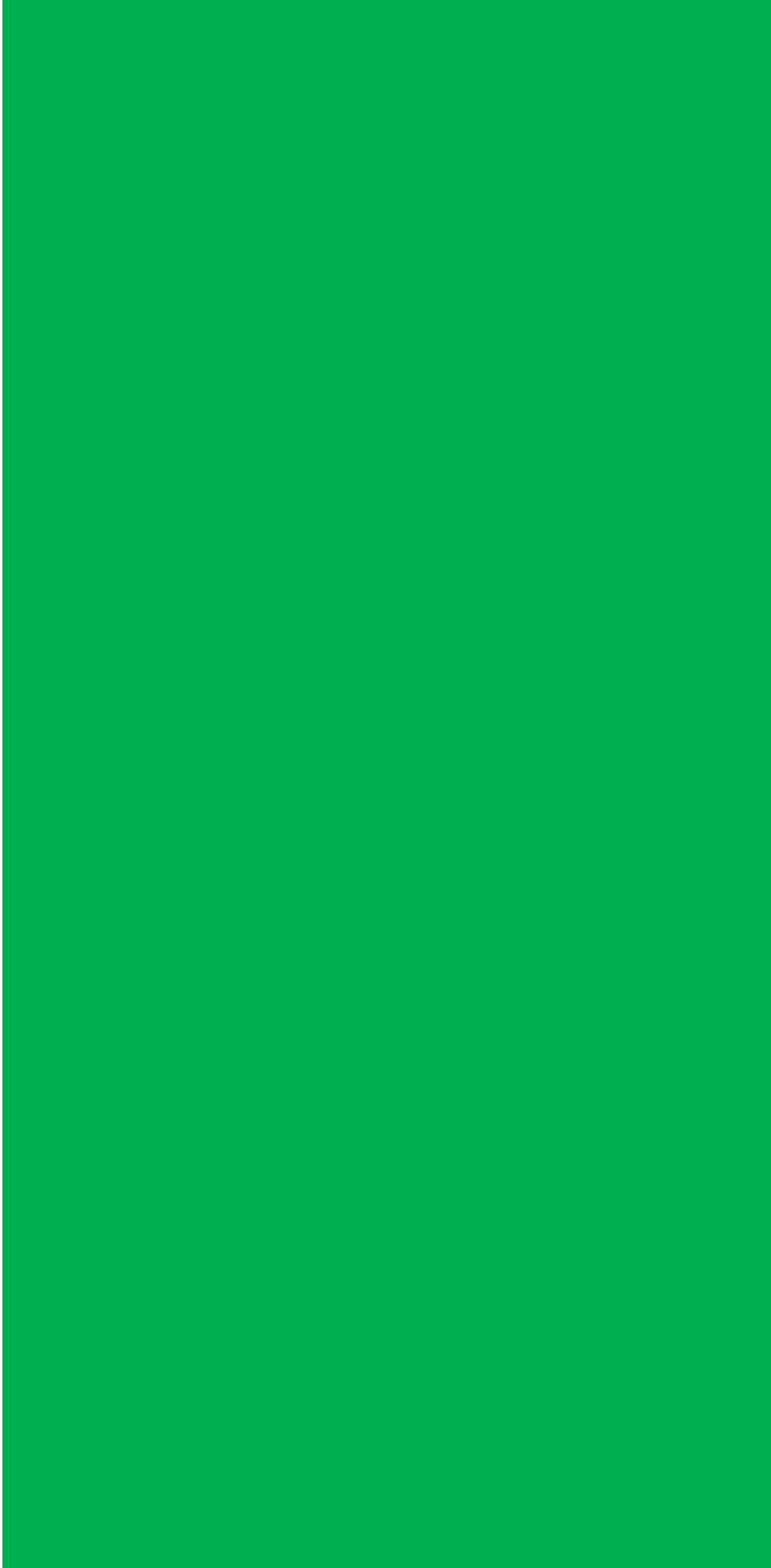
Au niveau national, près de trois ménages sur dix possèdent une moto (28,3%). Cette proportion a augmenté de six (6,1) points par rapport à celle de 2011 et d'environ quinze (14,9) points par rapport à celle de 2006. Cette tendance demeure selon le milieu de résidence, le quintile, le statut de pauvreté. En ce qui concerne le Grand Lomé, ce taux est passé 17,3% en 2006, 28,1% en 2011, à 35,2% en 2015 (Annexe 5. 1).

L'analyse selon le domaine montre que la proportion des ménages qui possèdent une moto est plus élevée en milieu urbain (34,1%) qu'en milieu rural (23,1%).

L'analyse selon le quintile et le milieu de résidence montre que la proportion de ménages possédant une moto a augmenté en milieu rural, quel que soit le quintile. En 2015, elle est passée de 12,7% pour les plus pauvres (premier quintile) à 33,2% pour les plus riches (dernier quintile) en milieu rural (Annexe 5. 4).

L'analyse de l'Annexe 5. 1 révèle qu'au niveau national, 22,8% des ménages possèdent un vélo et 2,2% des ménages possèdent une voiture. A l'inverse de la possession des autres biens durables, la proportion des ménages possédant ces biens a baissé entre 2011 et 2015. En 2011, 27,0% des ménages possédaient un vélo et 3,1% une voiture.

D'une manière générale, l'analyse de la possession des biens durables révèlent la proportion des ménages non pauvres possédant les différents biens est plus élevée que celle des ménages pauvres à l'exception du vélo. Ce constat est le même en 2006 et 2011.



CHAPITRE VI. ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

Ce chapitre examine le niveau de vie des ménages à travers leur accès aux principaux services de base. Ainsi, l'accès à l'eau potable, les pratiques d'hygiène appréhendées par les types de toilette utilisés par les ménages, les principales sources d'énergie utilisées pour la cuisson et l'accès à l'électricité font l'objet d'analyse dans les différentes sections présentées. Comme en 2006 et 2011, les indicateurs sont examinés par milieu et quintile de dépenses et par domaine d'analyse.

Les résultats révèlent une amélioration des conditions de vie des ménages en termes d'accès aux principaux services de base entre 2006 et 2015.

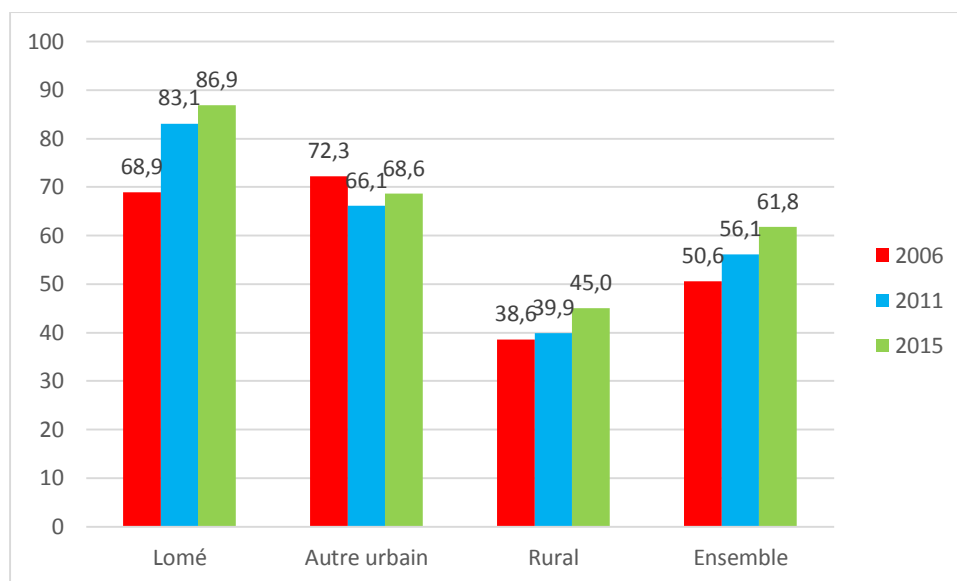
Le chapitre présente l'ossature ci-après : la première section examine l'accès à l'eau potable, la deuxième appréhende les pratiques d'hygiène. Les deux dernières abordent respectivement les sources d'énergie utilisées pour la cuisson et l'accès à l'électricité.

VI.1 Eau potable

Cette analyse considère comme eau potable l'eau du robinet et de forage.

Dans l'ensemble du pays, depuis 2006, le taux d'accès à l'eau potable connaît une tendance haussière. Ainsi, la proportion des ménages utilisant l'eau potable en 2006 était de 50,6% pour s'établir à 56,1% en 2011 et 61,8% en 2015.

Graphique VI-1 : Pourcentage des ménages ayant accès à l'eau potable par milieu, 2006, 2011 et 2015

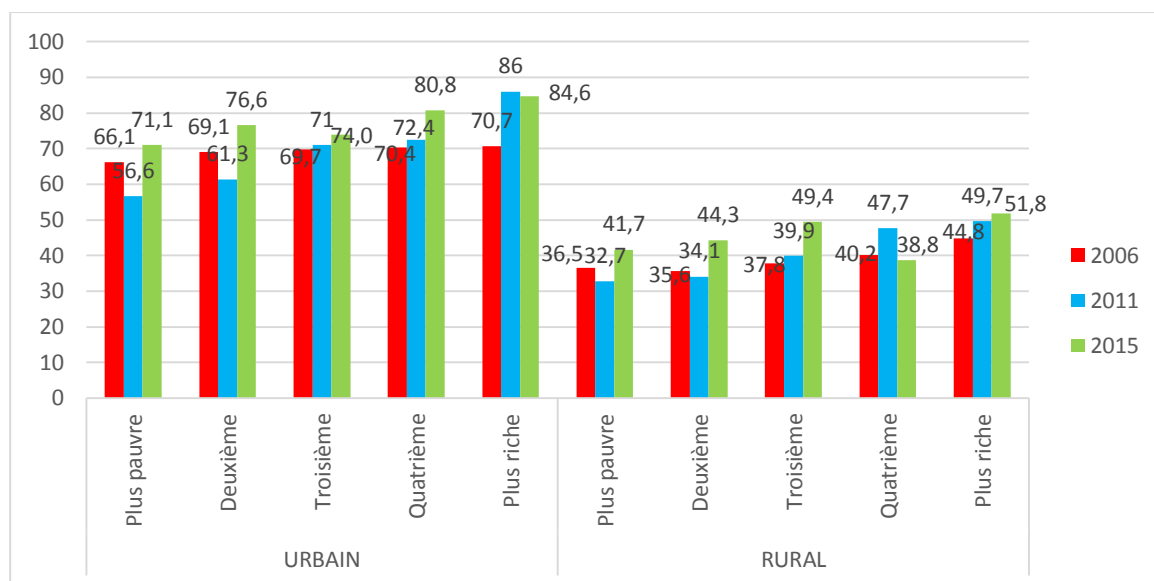


Source : QUIBB 2006, 2011, 2015, estimations INSEED

L'analyse selon le milieu de résidence montre que les ménages de Lomé ont plus accès à l'eau potable que ceux des autres milieux (Autre urbain et Rural). La tendance haussière constatée dans l'ensemble du pays est également observée dans Grand Lomé et dans le milieu rural. Malgré cette tendance, en milieu rural, plus de la moitié des ménages n'ont toujours pas accès à l'eau potable (**Graphique VI-1**).

Observant le quintile de niveau de vie, l'accès à l'eau potable est indépendant des quintiles. Il est plus lié au milieu de résidence. En effet, il ressort du Graphique VI-2 qu'un ménage classé plus riche en milieu rural a, moins de chance d'accéder à une source d'eau potable qu'un ménage classé plus pauvre en milieu urbain quelle que soit la période.

Graphique VI-2 : Pourcentage des ménages ayant accès à l'eau potable par quintile et milieu, 2006, 2011 et 2015



Source : QUIBB 2006, 2011, 2015, estimations INSEED.

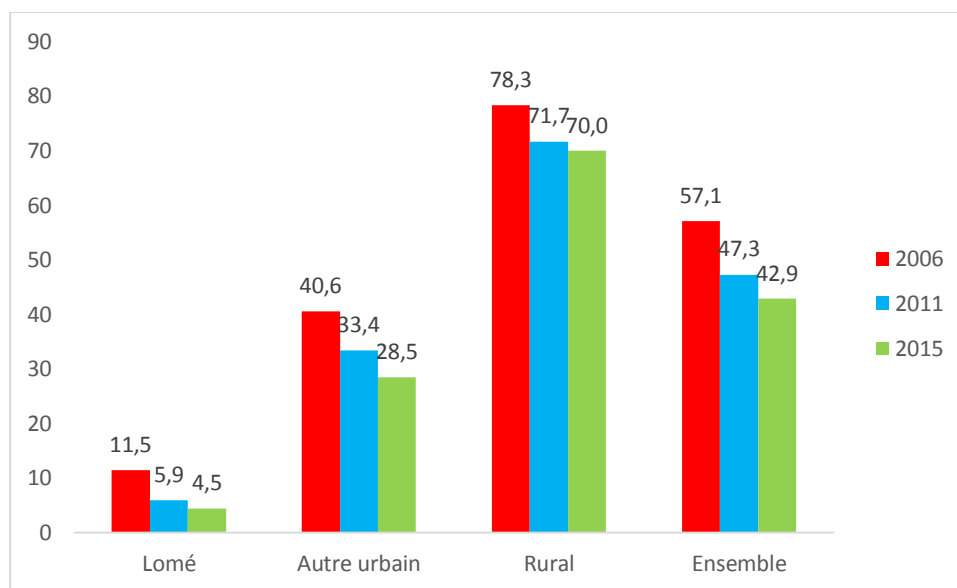
Indépendamment du milieu de résidence, il ressort de l'analyse qu'il y a moins de disparité en termes d'accès à l'eau potable entre les différents quintiles.

VI.2 Hygiène

Les ménages dans l'ensemble du pays ont de moins en moins recours à la nature comme lieu d'aisance. En effet, 57,1% des ménages utilisaient la nature comme lieu d'aisance en 2006, cette proportion a considérablement baissé en 2011 passant à 47,3% pour s'établir à 42,9% en 2015 (Graphique VI-3).

Cette tendance baissière est observée dans tous les milieux de résidence. Toutefois, la proportion de ménages qui utilisent la nature comme lieu d'aisance reste relativement élevée dans les milieux ruraux. En 2015, sept ménages ruraux sur dix (70,0%) utilisent encore la nature comme lieu d'aisance. Il convient de noter que les ménages résidant à Grand Lomé n'utilisent quasiment plus la nature comme lieu d'aisance. En effet, seulement 4,5% des ménages du Grand Lomé utilisent la nature en 2015 (Graphique VI-3).

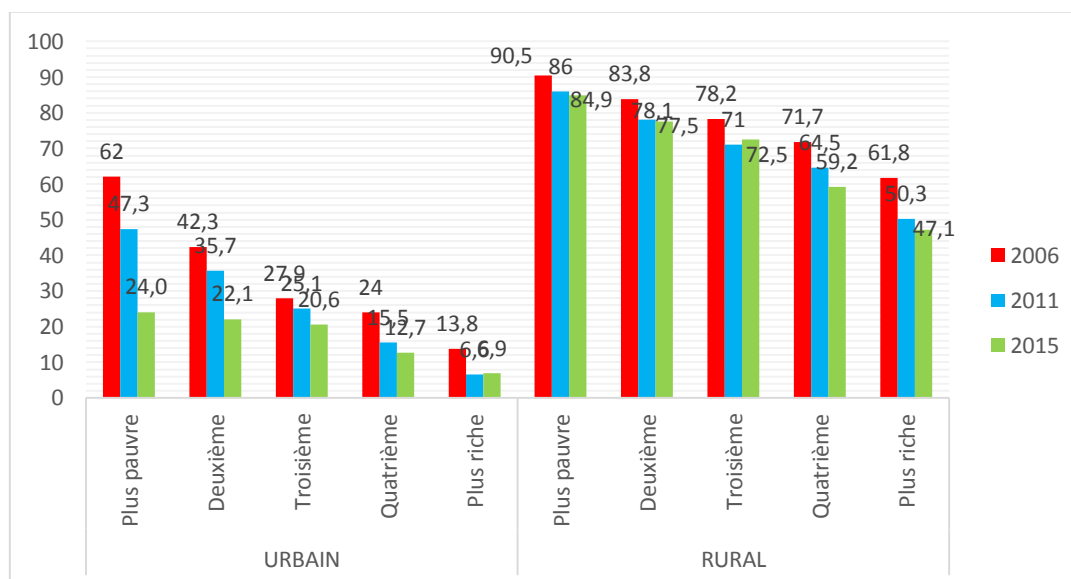
Graphique VI-3 : Pourcentage des ménages utilisant la nature par milieu, 2006, 2011 et 2015



Source : QUIBB 2006, 2011, 2015, estimations INSEED.

Il ressort de l'analyse du Graphique VI-4 ci-dessous que l'utilisation de la nature comme lieu d'aisance diminue au fur et à mesure que le niveau de vie du ménage augmente. Cette tendance est indépendante du temps et du milieu de résidence. Par contre l'utilisation de la nature est liée au milieu de résidence. En effet, la proportion des ménages utilisant la nature comme lieu d'aisance est relativement élevée en milieu rural pour tous les quintiles du bien-être.

Graphique VI-4 : Pourcentage des ménages utilisant la nature par quintile et milieu, 2006, 2011 et 2015



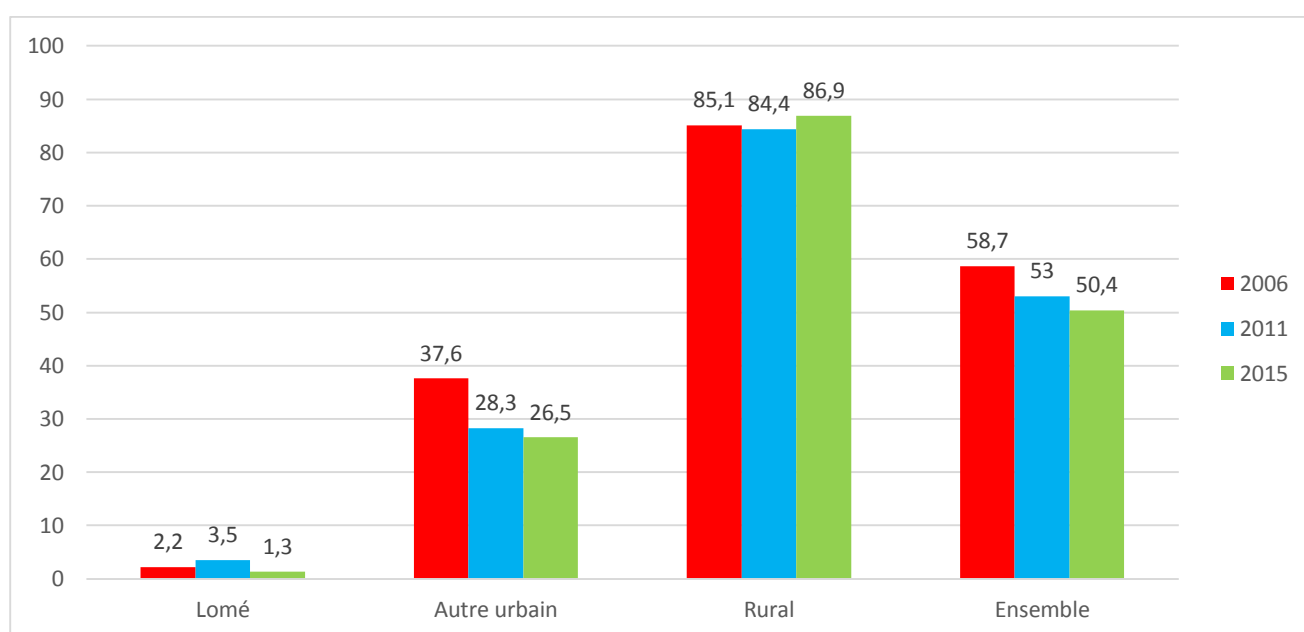
Source : QUIBB 2006, 2011, 2015, estimations INSEED

VI.3 Combustible pour la cuisson

Les principales sources d'énergie utilisées par les ménages pour la cuisson sont regroupées en trois grands groupes : l'électricité/gaz, le charbon de bois et le bois.

Au niveau national, le bois demeure la principale source d'énergie pour la cuisson depuis 2006. Toutefois, cette source d'énergie est de moins en moins utilisée par les ménages au profit des autres sources d'énergie. En effet, près de six ménages sur dix (58,7%) des ménages utilisent le bois pour la cuisson en 2006, cette proportion s'établit à 53,0% et à 50,4% respectivement en 2011 et en 2015.

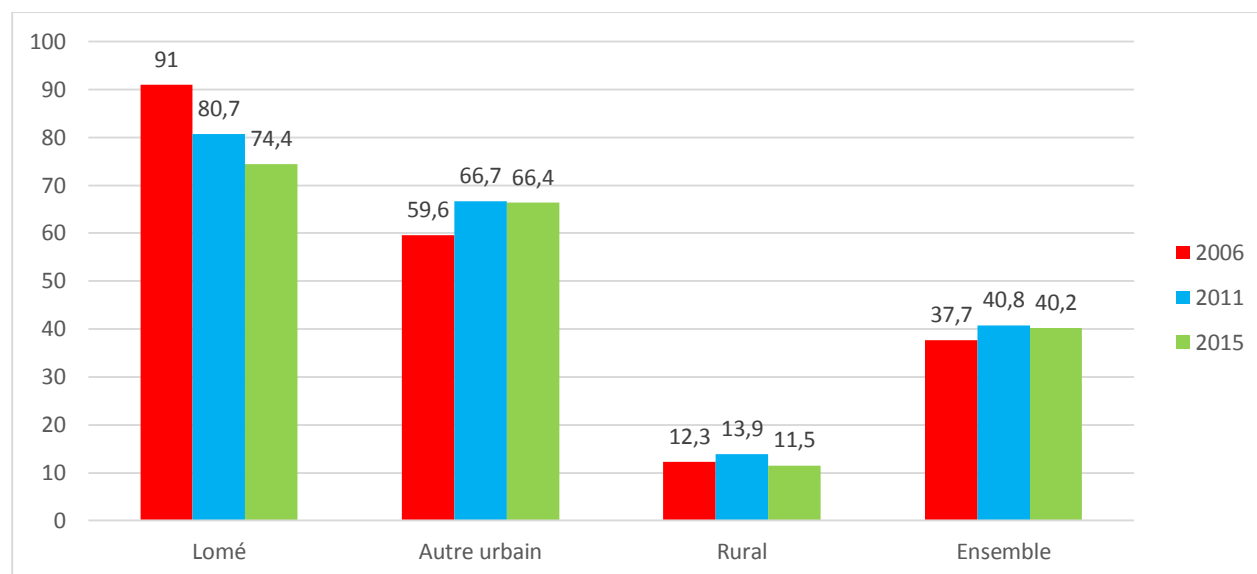
Graphique VI-5 : Pourcentage des ménages utilisant du bois comme énergie pour la cuisson par milieu de résidence, 2006, 2011 et 2015



Source : QUIBB 2006, 2011, 2015, estimations INSEED.

L'analyse suivant le milieu de résidence révèle que le bois n'est quasiment pas utilisé à Lomé comme source d'énergie pour la cuisson et moins utilisé dans les autres milieux urbains (autre que Lomé) alors que plus de huit ménages sur dix l'utilisent dans les milieux ruraux. L'utilisation du bois a même augmenté en 2015 (86,9%) par rapport à 2011 (84,4%) et à 2006 (85,1%).

Graphique VI-6 : Pourcentage des ménages utilisant du charbon de bois comme énergie pour la cuisson par milieu de résidence, 2006, 2011 et 2015

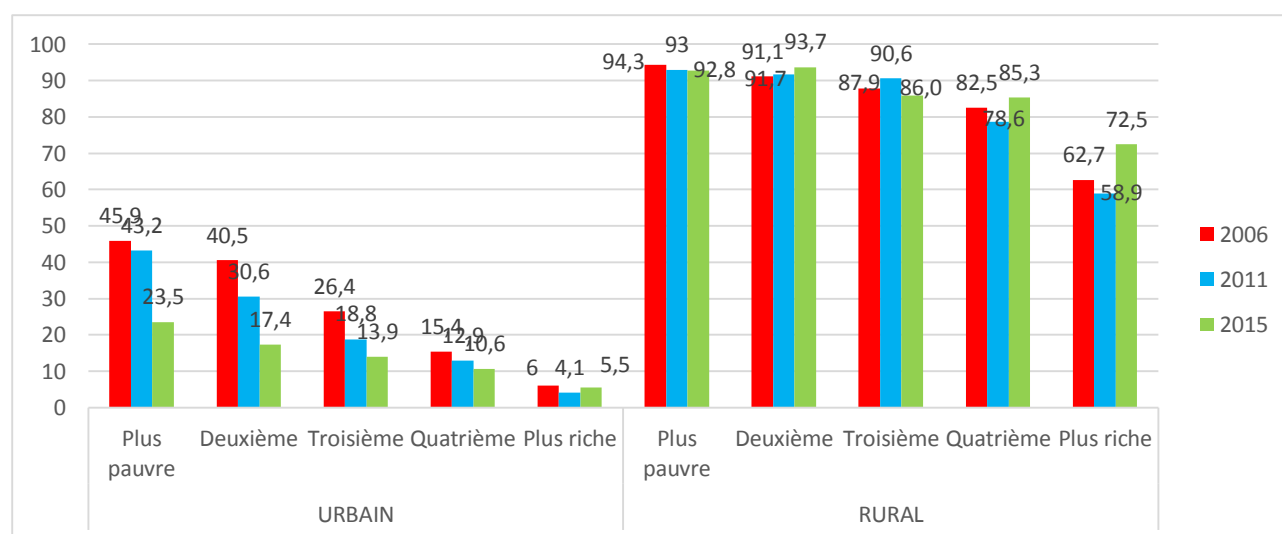


Source : QUIBB 2006, 2011, 2015, estimations INSEED.

Par contre, le charbon de bois est la source d'énergie la plus utilisée pour la cuisson dans Grand Lomé où en moyenne, plus des trois quarts des ménages l'utilisent depuis 2006 (Graphique VI-6).

L'utilisation du bois par les ménages comme source d'énergie pour la cuisson diminue avec le niveau de richesse quelle que soit la période de l'étude en milieu urbain alors qu'en milieu rural, il n'y a pas de différence considérable entre les quintiles.

Graphique VI-7 : Pourcentage des ménages utilisant du bois comme énergie pour la cuisson par quintile et milieu, 2006, 2011 et 2015

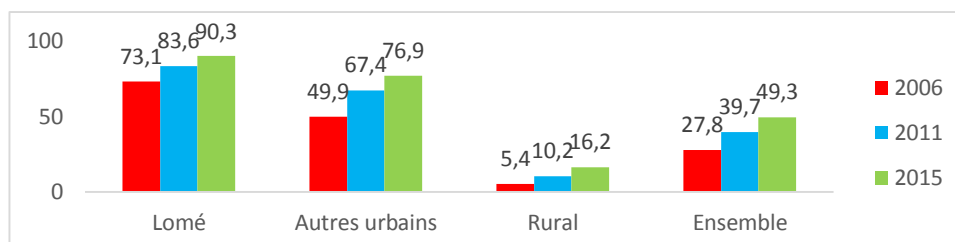


Source : QUIBB 2006, 2011, 2015, estimations INSEED

VI.4 Accès à l'électricité

L'accès à l'électricité par les populations est l'un des défis à relever en matière de développement. Cette section en fait une analyse particulière.

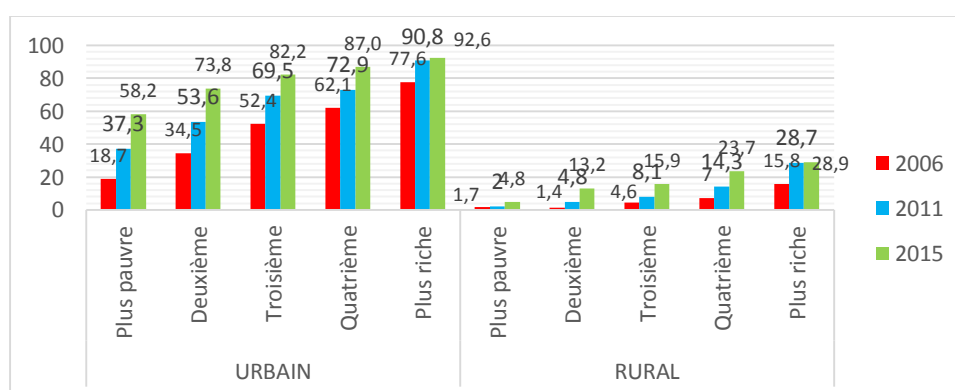
Graphique VI-8 : Pourcentage de ménages utilisant l'électricité par région, 2006, 2011 et 2015



Source : QUIBB 2006, 2011, 2015, estimations INSEED.

Au niveau national, le taux d'accès des ménages à l'électricité a augmenté au fil du temps même si jusqu'en 2015 plus de la moitié des ménages n'ont pas accès à l'électricité. En effet, en 2015, 49,3% des ménages ont accès à l'électricité alors que ce taux s'établissait à 39,7% et 27,8% respectivement en 2011 et en 2006. Les ménages résidant en milieu rural sont les plus défavorisés en matière d'accès à l'électricité comparativement aux ménages du Grand Lomé et des autres milieux urbains. En 2015, seulement 16,2% des ménages du milieu rural ont accès à l'électricité alors que ce taux s'établit à 90,3% et 76,9% respectivement dans le Grand Lomé et dans les autres milieux urbains (Graphique VI-8).

Graphique VI-9 : Pourcentage des ménages utilisant l'électricité par quintile et milieu, 2006, 2011 et 2015



Source : QUIBB 2006, 2011, 2015, estimations INSEED.

L'écart entre riches et pauvres en matière d'accès à l'électricité est plus remarquable en milieu rural qu'en milieu urbain.

CHAPITRE VII. EDUCATION ET ALPHABETISATION

L'éducation est par excellence un vecteur de transmission de potentialités, ce qui la met ainsi au cœur de toute analyse de pauvreté¹. En d'autres termes, il existe un lien entre le niveau d'éducation et le niveau de vie des ménages qui peut être mesuré à partir de plusieurs indicateurs tel que le taux net de scolarisation (TNS).

Le taux net de scolarisation au primaire est la proportion des enfants âgés de 6 à 11 ans fréquentant l'école primaire au moment de l'enquête. Le taux net de scolarisation au secondaire est la proportion des enfants âgés de 12 à 18 ans fréquentant l'école secondaire au moment de l'enquête. L'école secondaire comprend le premier cycle et le second cycle de l'enseignement. Afin de mieux percevoir ce lien entre éducation et pauvreté, le TNS a été désagrégué par niveau d'éducation, milieu de résidence, domaine, sexe et quintile de niveau de vie tout en comparant les résultats de 2006, 2011 et 2015.

VII.1 Niveau primaire

L'analyse selon le taux net de scolarisation au primaire montre que ce taux a connu une amélioration au cours des années 2006, 2011 et 2015. En effet, ce taux est passé respectivement de 74,5% en 2006 à 81,8% en 2011 pour s'établir à 84,8% en 2015 (Annexe 7. 2).

Selon le milieu de résidence, on note d'une part une forte disparité en faveur du Grand Lomé et les autres urbains sur le milieu rural et d'autre part une amélioration du TNS dans les différents domaines entre 2006 et 2015. En effet, le TNS est de 91,2 % à Grand Lomé, 91,9% dans les autres villes alors qu'il se situe à 81,5% dans le milieu rural. Des résultats moins élevés étaient obtenus en 2006 et 2011, où les niveaux du TNS étaient respectivement de 90,3% et de

¹ La pauvreté selon l'approche des capacités, Sen (1985, 1987)

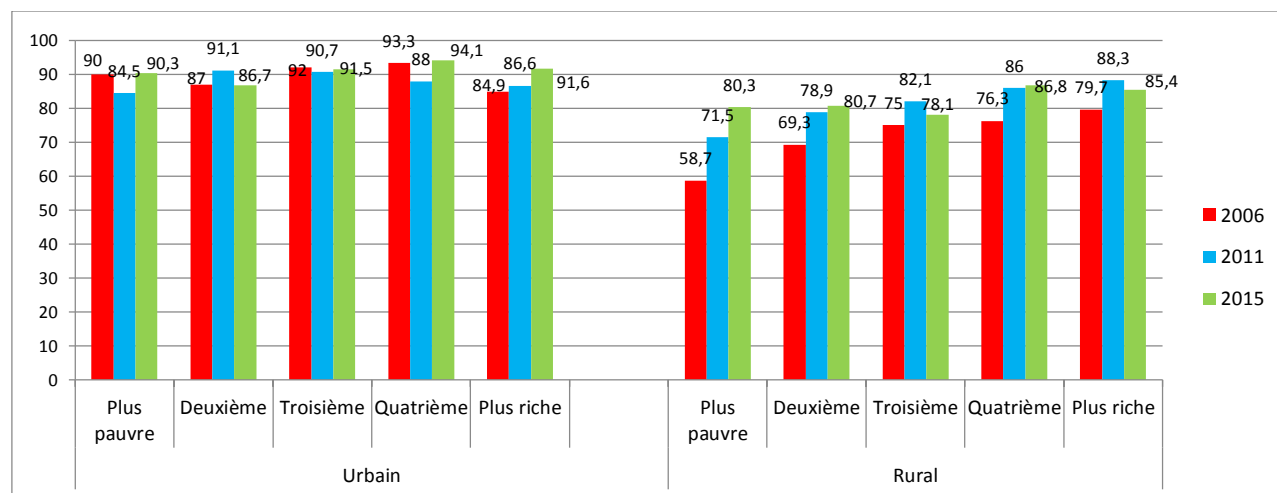
87,8% à Grand Lomé, de 88,0% et de 89,1% dans les autres milieux urbains contre seulement 68,8% et 78,9% dans le milieu rural. Toutefois, il convient de signaler que l'amélioration est plus marquée en milieu rural, soit 12,7 points sur neuf ans contre 3,9 points dans les autres milieux urbains.

De plus, l'analyse du taux net de scolarisation révèle une disparité en faveur des garçons sur les filles en 2006, 2011 et 2015. En effet, au niveau primaire, la proportion des garçons scolarisés (86,3%) est un peu plus élevée que celle des filles (83,6%) en 2015. Ces taux étaient respectivement de 76,3% et 84,5% en 2006 et 2011 pour les garçons contre 72,6% et 79,0% pour les filles (Annexe 7. 2).

Indépendamment du niveau de vie, on constate que l'amélioration du TNS est plus marquée parmi les enfants issus des ménages les plus pauvres, passant de 61,0% en 2006 à 72,6% en 2011 pour se situer à 81,6% en 2015, soit une hausse de 20,6 points sur neuf ans. De même, parmi les enfants issus des ménages les plus riches, le TNS passe de 83,0% en 2006 à 87,2% en 2011 et atteint 89,0% en 2015. Toutefois, on note une prédominance des ménages les plus riches sur les ménages les plus pauvres en matière de scolarisation au primaire pour toutes les années (Annexe 7. 3).

De plus l'analyse du niveau de vie et le milieu de résidence montre globalement que quel que soit le niveau de vie, le taux net de scolarisation au secondaire est toujours plus élevé dans les milieux urbains (Graphique VII-1).

Graphique VII-1 : Taux net de scolarisation au primaire par quintile et milieu en 2006, 2011 et 2015



Source : QUIBB 2006,2011 et 2015, estimations INSEED

VII.2 Niveau Secondaire

A l'instar du niveau primaire, le taux net de scolarisation a également connu une amélioration entre 2006 et 2015, passant de 35,2% en 2006, à 41,0% en 2011 pour se situer à 49,1% en 2015 (Annexe 7. 6).

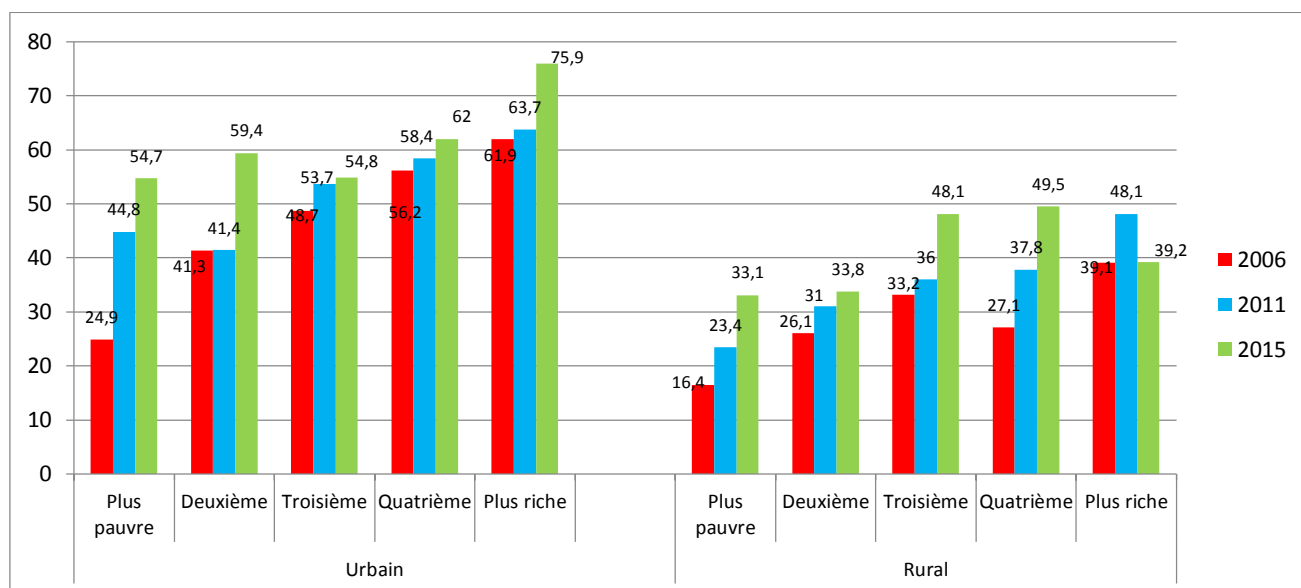
De plus, l'analyse du taux net de scolarisation révèle une disparité en faveur des garçons sur les filles en 2006, 2011 et 2015. En effet, au niveau secondaire, la proportion des garçons scolarisés (55,2%) est plus élevée que celle des filles (42,0%) en 2015. Ces taux étaient respectivement de 39,1% et 47,9% en 2006 et 2011 pour les garçons contre 30,9% et 33,5% pour les filles.

Selon le milieu de résidence, on note d'une part une forte disparité en faveur du Grand Lomé et les autres urbains sur le milieu rural et d'autre part une amélioration du TNS dans les différents domaines entre 2006 et 2015. En effet, le TNS est de 65,6% à Grand Lomé, 58,9% dans les autres villes alors qu'il se situe à 39,3% dans le milieu rural. Des résultats moins élevés étaient obtenus en 2006 et 2011, où les niveaux du TNS étaient respectivement de 53,5% et de 57,1% à Grand Lomé, de 50,3% et de 55,4% dans les autres milieux urbains contre 25,6% et 32,0% dans le milieu rural

L'analyse selon le niveau de vie montre que quel que soit le niveau de vie, il y a une amélioration entre 2011 et 2015. La plus forte augmentation du TNS sur les neuf ans est enregistrée au niveau des enfants issus des ménages les plus pauvres (20 points). Le TNS est passé de 17,3% en 2006 à 37,4% en 2015. La plus faible est obtenue chez les enfants des ménages les plus riches. Le TNS est passé de 54,7% en 2006 à 62,0% en 2015, soit une augmentation de 7,3 points de pourcentage. Les enfants des ménages des deuxième, troisième et quatrième quintiles du niveau de vie ont vu leur niveau de vie s'améliorer respectivement de 12,7 points, de 12 points et de 13,9 points sur les neuf ans (Annexe 7. 7).

De plus, l'analyse du niveau de vie et le milieu de résidence montre que la tendance en milieu urbain est similaire à celle observée au niveau national. Par contre en milieu rural, les TNS se sont améliorés aux niveaux de tous les quintiles à l'exception du quintile des enfants issus des ménages les plus riches où le TNS s'est dégradé entre 2011 et 2015, passant de 48,1% à 39,2% (Graphique VII-2).

Graphique VII-2 : Taux net de scolarisation au secondaire par quintile et milieu, 2006, 2011 et 2015



Source : QUIBB 2006,2011 et 2015, estimations INSEED

VII.3 Alphabétisation

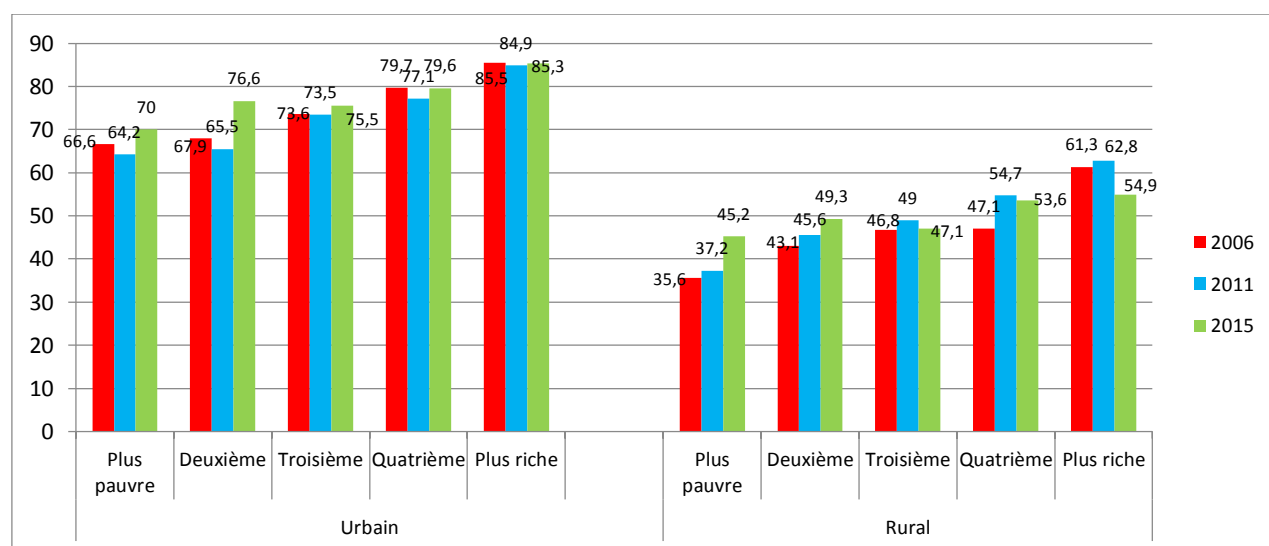
L'alphabétisation se définit dans le cadre de cette étude comme la capacité d'un individu de 15 ans ou plus, à lire et écrire des mots simples dans une langue quelconque. Les résultats de l'enquête montrent que 63,3% des individus âgés de 15 ou plus sont alphabétisés. Cette proportion a connu une amélioration par rapport à celles de 2006 et 2011 qui étaient respectivement de 58,1% et de 60,4% (Annexe 7. 8).

L'analyse selon le domaine révèle de fortes disparités entre Grand Lomé et les autres urbains et le milieu rural. Dans Grand Lomé, 84,4% des adultes sont alphabétisés alors que dans les autres urbains, ils sont 72,2% à être alphabétisés. Cette proportion est seulement de 49,2% en milieu rural (Annexe 7. 8).

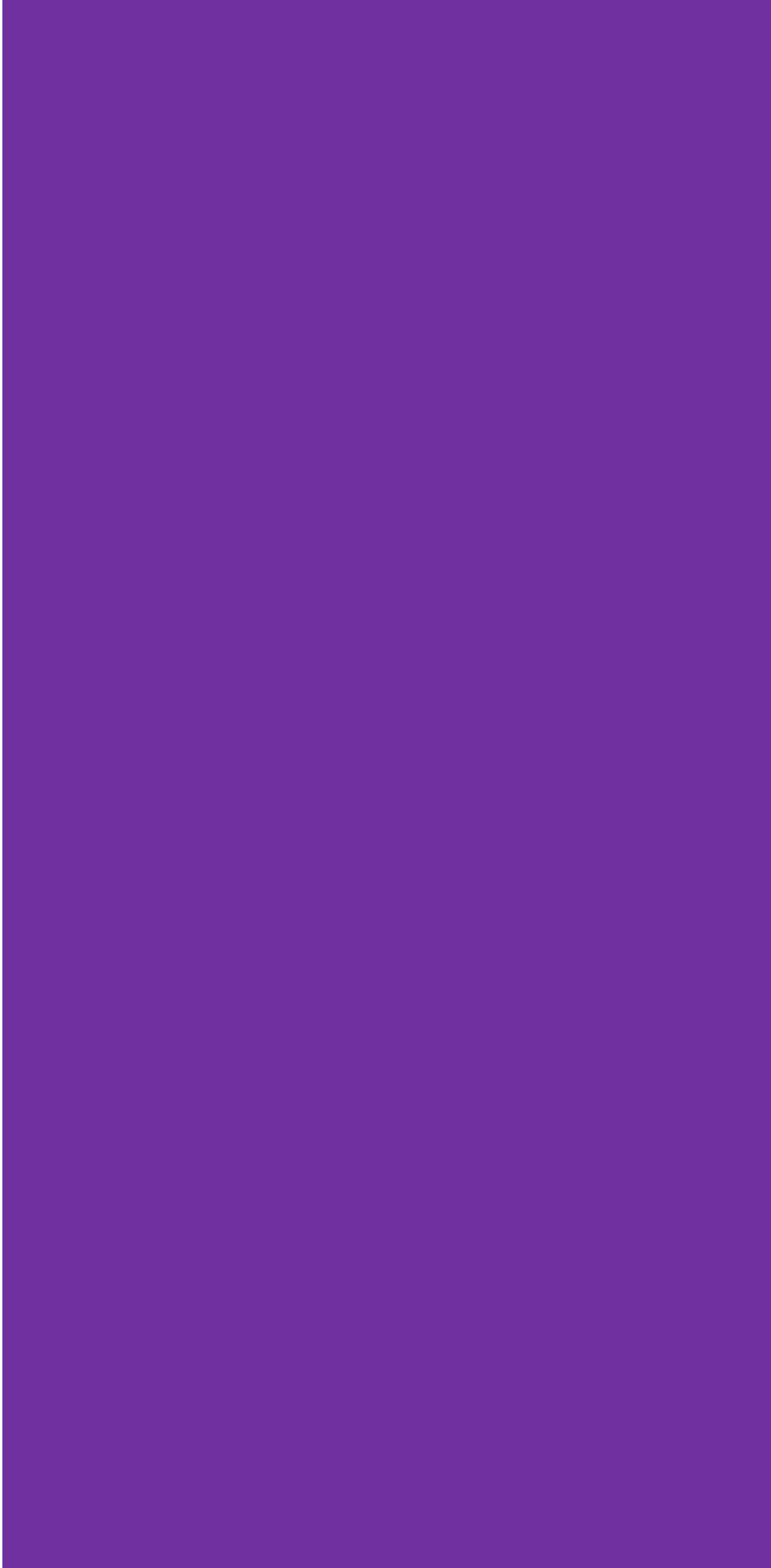
Selon le sexe, les résultats de l'enquête indiquent que les hommes sont plus alphabétisés que les femmes. En effet, on note que 76,7% des hommes âgés de 15 ans ou plus sont alphabétisés contre seulement 51,0% pour les femmes de la même tranche d'âge en 2015. Toutefois, on remarque globalement une nette amélioration de ces indicateurs par rapport à 2011.

L'analyse par rapport au niveau de vie montre qu'en 2015, la moitié (50,1%) des individus les plus pauvres âgés de 15 ans ou plus sont alphabétisés contre une proportion de 40,3% en 2011, soit un bond de près de dix points. Toutefois, il convient de signaler que les individus des ménages les plus riches de 15 ans ou plus ont vu leur taux d'alphabétisation baissé de 3,1 points. Il est passé de 78,8% en 2011 à 75,7% en 2015 (Annexe 7. 11). De plus les résultats du Graphique VII-3 révèlent qu'indépendamment des quintiles de niveaux de vie, le taux d'alphabétisation est toujours plus élevé dans les milieux urbains. En milieu rural, les individus des troisième et quatrième quintiles et ceux vivant dans des ménages les plus riches ont connu une baisse de leurs taux d'alphabétisation par rapport à 2011.

Graphique VII-3 : Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par quintile et milieu, 2006 2011 et 2015



Source : QUIBB 2006,2011 et 2015, estimations INSEED



CHAPITRE VIII. SANTE

Ce chapitre est consacré à l'accès aux services de santé (structures et personnels) par les individus malades durant les quatre dernières semaines ayant précédé l'enquête. L'analyse est faite suivant le milieu de résidence et le quintile de bien-être. Le Togo étant un pays à plus de 50% de pauvres, ces indicateurs mesureraient la situation du pays sur le plan sanitaire.

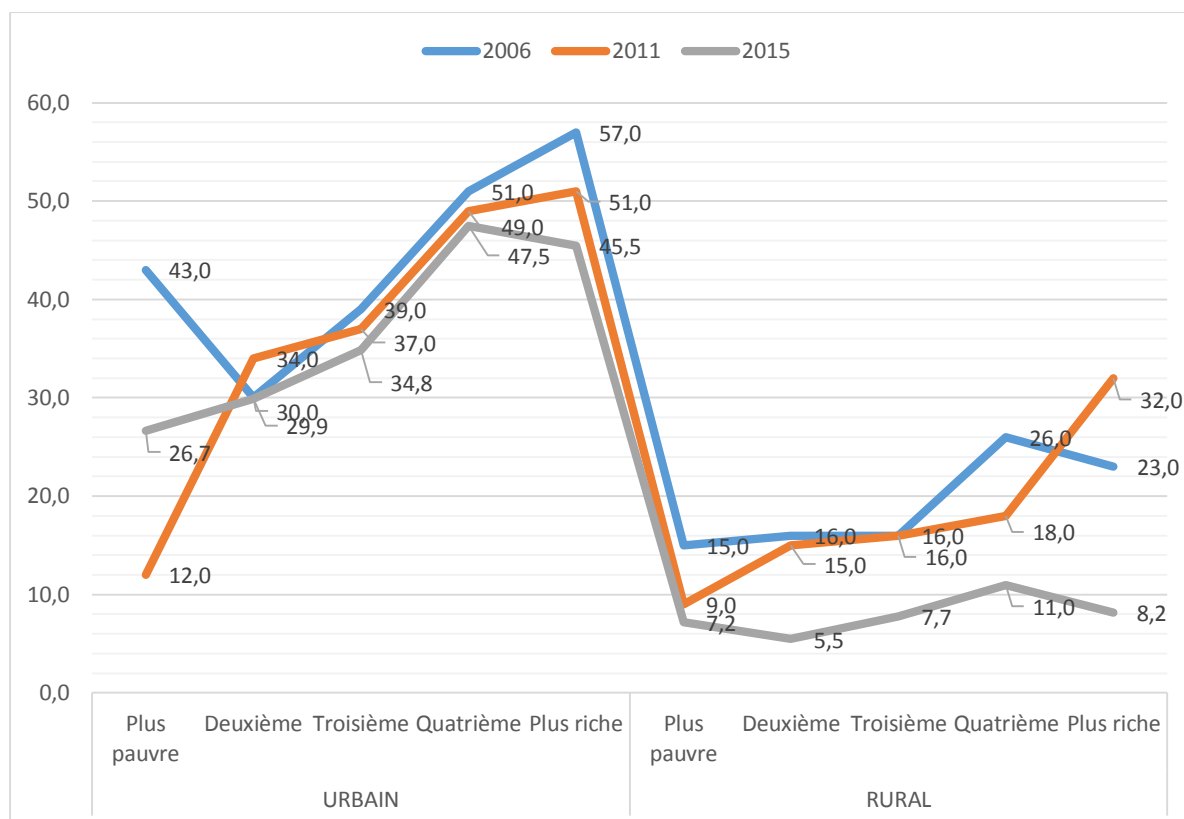
VIII.1 Recours aux hôpitaux ou cliniques en cas de maladie

Au niveau national, on note une diminution de la proportion des malades ayant eu recours aux hôpitaux ou cliniques au profit des dispensaires. De 2011 à 2015, elle est passée de 28,8% à 20,2% pour les hôpitaux ou cliniques et de 28,6% à 38,3% pour les dispensaires. Cette tendance est la même dans les trois domaines de l'étude : Grand Lomé, Autres urbains et Rural.

Dans Grand Lomé, 40,2% des malades ont eu recours aux hôpitaux ou cliniques alors seulement 18,4% des malades fréquentent les dispensaires. Dans les autres milieux urbains, ces proportions sont respectivement de 41,1% et 16,7%. En milieu rural, seul 7,6% des malades fréquentent les hôpitaux ou cliniques alors que 50,9% des malades se font soigner dans les dispensaires (Annexe 8. 1).

La diminution de la proportion de malades ayant eu recours aux hôpitaux ou cliniques est vérifiée pour tous les quintiles exceptés, les plus pauvres résidant en milieu urbain. Par ailleurs, la proportion de malades ayant eu recours aux hôpitaux ou cliniques est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural pour tous les quintiles de bien-être (Graphique VIII-1).

Graphique VIII-1 : Services de santé consultés par quintile de bien-être et par milieu de résidence



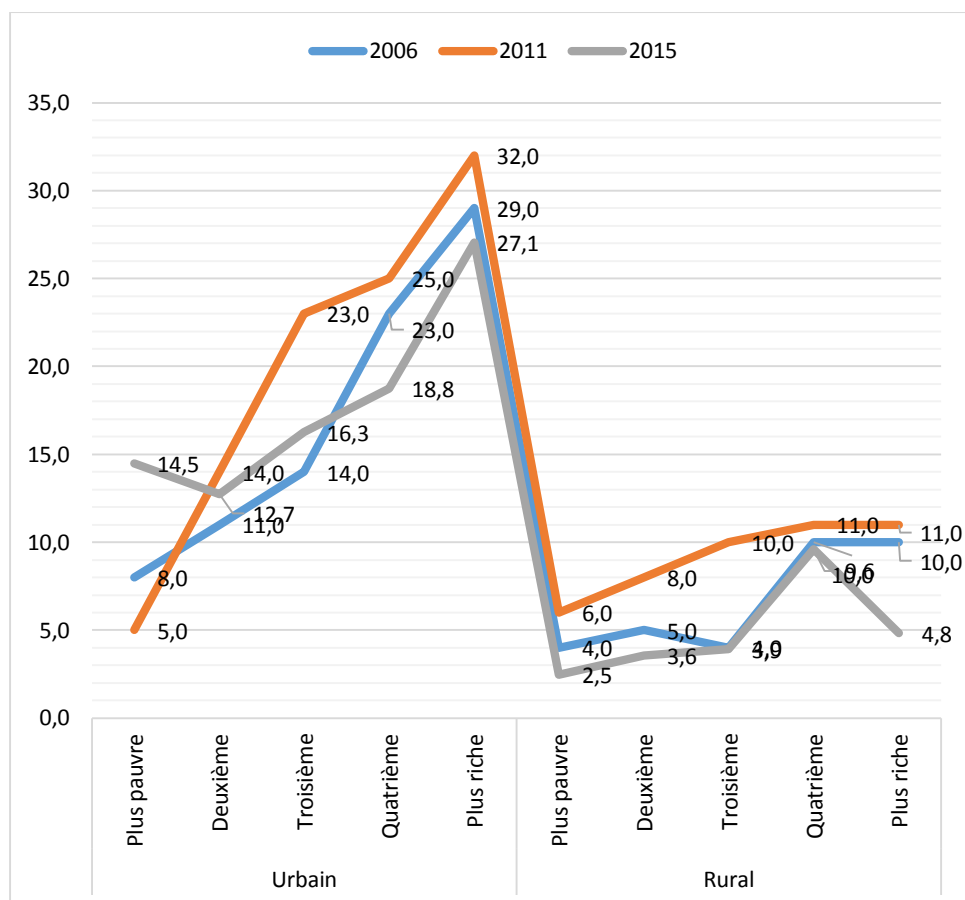
Source: QUIBB 2006, 2011, 2015, estimations INSEED

VIII.2 Recours aux médecins en cas de maladie

Au niveau national, les résultats révèlent une diminution de plus de 4 points de pourcentage de la proportion de malades ayant eu recours aux médecins au profit des infirmiers entre 2011 et 2015. Ce constat est le même quel que soit le milieu de résidence (Annexe 8. 2).

Observant le milieu de résidence et le quintile, la proportion de malades ayant eu recours aux médecins a connu une augmentation entre 2011 et 2015 que pour les plus pauvres résidant en milieu urbain (Annexe 8. 4).

Graphique VIII-2 : Personnels de santé consultés par quintile de bien-être et par milieu de résidence



Source: QUIBB 2006, 2011, 2015, estimations INSEED



CHAPITRE IX. CAUSES DE LA PAUVRETE EN 2015

Les chapitres précédents décrivent de façon sommaire la relation entre la pauvreté et les caractéristiques socio démographiques des ménages. Le présent chapitre permet d'expliquer la probabilité d'être pauvre selon une série de caractéristiques telles que le milieu de résidence, le niveau d'éducation, le groupe socio-économique, le sexe, la situation matrimoniale du chef de ménage (CM) et la taille du ménage.

IX.1 Spécification du modèle

Cette analyse est basée sur les résultats d'un modèle linéaire. Les régressions ont été estimées séparément au niveau national, et par domaine (Grand Lomé, Autres urbains et rural) avec le logarithme de la consommation par habitant comme variable dépendante. Ce type de modèle a été adopté afin de permettre une comparaison temporelle, entre 2006, 2011 et 2015, des déterminants de la consommation des ménages. Il explique les chances ou la probabilité que les dépenses de consommation d'un groupe d'individu augmentent par rapport à un groupe de référence.

IX.2 Présentation des résultats

IX.2.1 Caractéristiques démographiques

Au niveau national, l'analyse selon le sexe du chef du ménage montre qu'un ménage dont le chef est de sexe masculin a plus de chance (19,2%) d'être non pauvre que le ménage dirigé par une femme. Il en est de même en milieu rural. A l'inverse, en milieu urbain, un ménage dirigé par un homme a en moyenne beaucoup moins de chance d'être non pauvre (52,7%) que celui dirigé par une femme.

Selon le domaine, un ménage urbain a en moyenne plus de chance d'augmenter sa consommation par tête que celui résidant an un milieu rural. Cette chance est plus élevée dans les autres urbains (31,1%) que dans Grand Lomé (17,1%).

D'une manière générale, en ce qui concerne la taille du ménage, l'ajout d'une personne supplémentaire dans le ménage a un impact négatif sur le bien-être des membres du ménage. Cet impact est plus élevé quand il s'agit d'un enfant de moins de 5 ans ou d'une personne âgée de 5 à 14 ans. En effet, l'ajout d'une personne âgée de moins de 15 ans dans un ménage diminue la chance d'être non pauvre (37,2% pour les enfants âgés de moins de 4 ans et 38,6% pour ceux âgés de 5 à 14 ans).

L'analyse selon la situation matrimoniale du chef de ménage, montre qu'un ménage dirigé par un chef marié polygame a en moyenne plus de chance d'avoir les dépenses de consommation par tête plus élevées que celui dirigé par un marié monogame. Il en est de même pour les ménages ruraux et urbains.

IX.2.2 Niveau d'instruction

Le chapitre 7 montre déjà une relation positive entre le niveau d'éducation du CM et le statut de pauvreté. Le modèle multilinéaire confirme cette corrélation. En général, il ressort du Tableau IX-1 que la chance pour un ménage d'être non pauvre augmente avec le niveau d'instruction du chef.

Par exemple, un ménage dont le chef a un niveau d'éducation primaire, a en moyenne plus de chance d'être non pauvre que celui dirigé par un chef sans instruction. Cet impact est plus important en milieu rural qu'en milieu urbain. Les ménages ruraux dont les chefs ont un niveau primaire ont 15,9% de chance d'être non pauvre que leurs semblables sans instruction ; contre 9,9% pour les ménages urbains.

Aussi, a-t-on ressorti qu'un ménage dont le chef a un niveau secondaire complet a en moyenne 47,5% de chance d'avoir des dépenses de consommation par tête plus élevée que celui dirigé par son semblable sans niveau d'instruction.

IX.2.3 Groupe socio-économique du CM

Un ménage dirigé par un chef appartenant un groupe socio-économique autre qu'un agriculteur indépendant a plus de chance d'être non pauvre que celui dirigé par un agriculteur.

Par exemple, les ménages dirigés par les salariés du public ont en moyenne 24,9% de chance d'être non pauvres que ceux dirigés par les agriculteurs indépendants. Cet impact est plus important en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, les ménages ruraux dirigés par les salariés du public ont 44,9% de chance d'avoir des dépenses de consommation par tête plus élevée que ceux des agriculteurs indépendants, tandis que les ménages urbains ont 16,5% de chance d'être non pauvres que leurs semblables agriculteurs indépendants.

Tableau IX-1 : Résultats du modèle multivarié par domaine et au niveau national

.Variables explicatives	Ensemble	Grand Lomé	Autres urbains	Ensemble urbains	Rural
Constante	12,190***	12,622***	13,585***	13,192***	11,170***
Domaine					
Milieu rural	ref	Ref	ref	ref	ref
Grand Lomé	0,171***	----	----	----	----
Autres urbains	0,311***	---	----	----	----
Groupe d'âge des individus dans le ménage					
Age 0 à 4 ans	-0,372***	-0,437***	-0,418***	-0,425***	-0,404***
Age 5 à 14 ans	-0,389***	-0,508***	-0,397***	-0,463***	-0,376***
Age 15 à 59 ans	-0,364***	-0,285***	-0,458***	-0,363***	-0,348***
Plus de 60 ans	-0,309***	-0,150***	-0,325***	-0,217***	-0,366***
Age 0 à 4 ans carré	0,040***	0,088***	0,078***	0,082***	0,043***
Age 5 à 14 ans carré	0,027***	0,051***	0,024***	0,041***	0,026***
Age 15 à 59 ans carré	0,018***	0,011***	0,027***	0,018***	0,016***
Plus de 60 ans carré	0,080***	-0,028***	0,049***	0,005	0,123***
Sexe du chef de ménage					
Femme	ref	Ref	ref	ref	ref
Homme	0,192***	-0,112***	-0,751***	-0,527***	1,219***
Niveau d'instruction du chef de ménage					
Sans instruction	ref	Ref	ref	ref	ref
Primaire	0,127***	0,006	0,023***	0,026***	0,169***
Secondaire (partiel)	0,105***	-0,011	0,202***	0,062***	0,078***

Secondaire (complète)	0,475***	0,439***	0,534***	0,481***	0,109***
Supérieur	0,018**	0,040**	-0,196***	-0,012	-0,002
Niveau d'éducation du conjoint du Chef de ménage					
Sans instruction	ref	Ref	ref	ref	Ref
Primaire	-0,069***	-0,007	0,028***	0,012***	-0,113***
Post primaire,,	0,251***	0,333***	0,186***	0,283***	0,233***
Situation matrimoniale du chef ménage					
Marié monogame	ref	Ref	ref	ref	Ref
Marié (polygame)	0,219***	0,253***	0,281***	0,244***	0,191***
Veuf	0,425***		0,707***	0,508***	
Groupe socio-économique du chef ménage					
Agriculteur indépendant	ref	Ref	ref	ref	Ref
Salarié-secteur public	0,249***	0,133***	0,222***	0,165***	0,449***
Salarié-secteur privé	0,125***	0,136***	0,122***	0,101***	0,102***
Autre indépendants	0,165***	0,248***	0,115***	0,179***	0,045***
Sans travail	0,107***	0,054***	0,183***	0,067***	0,107***
R2	0,627	0,657	0,509	0,552	0,6090

Sources : QUIBB 2015, estimations INSEED

*Note : *, **, *** signifient que les coefficients sont significativement différents de zéro à respectivement 90%, 95% et 99%, les coefficients non significatifs ont été remplacés par « ... ».*

CONCLUSION

Ce rapport analyse les tendances de la pauvreté au Togo sur les périodes de 2006 à 2011 et de 2011 à 2015 à partir des données des trois enquêtes QUIBB 2006, 2011 et 2015. Le profil de la pauvreté selon les milieux de résidence, domaine d'analyse et selon certaines caractéristiques socio-économiques est également abordé. Avec un taux de croissance économique annuelle per capita moyen d'environ 1,2% sur la période de 2006-2015 et un taux de croissance démographique de 2,4 entre 2010 et 2015, le Togo a vu son niveau de pauvreté diminué de 61,7% en 2006 à 58,7% en 2011 et à 55,1% en 2015. Néanmoins, ces taux pour l'ensemble du pays cachent des disparités entre milieux de résidence et domaines d'étude. En 2011, la réduction de la pauvreté s'était concentrée à Lomé, dans les régions Maritime et de Kara dans une moindre mesure, cependant en 2015, force est de constater que le taux de pauvreté a considérablement augmenté dans le Grand Lomé (la capitale et ses périphériques). Passant de 28,5 en 2011 à 34,8 en 2015.

L'utilisation d'un seuil de pauvreté alimentaire afin de définir la pauvreté extrême démontre que cette pauvreté a augmenté légèrement entre 2006 et 2011 avant de chuter en 2015 pratiquement dans la même proportion. Si en 2011, les 30% de la population la plus pauvre a vu son niveau de vie diminuer significativement montrant ainsi que la croissance économique ne pouvait pas être qualifiée de pro-pauvre, en 2015, dans l'ensemble du pays, l'étude aboutit à une conclusion encourageante. Autrement dit, en 2015, l'inégalité des revenus a diminué ses dernières années au Togo par le fait que la croissance économique a aussi bénéficié aux ménages les moins pauvres de la société même si le Grand Lomé présente malheureusement une situation contraire.

L'examen de la possession de biens durables comme mesure alternative de bien-être des ménages est globalement très encourageant. En effet, entre autres, la possession de biens durables tels que les téléviseurs, téléphones mobiles et motocyclettes a augmenté significativement pour toutes les strates de la population.

La pauvreté étant assurément un phénomène multidimensionnel, nous avons aussi étudié l'accès aux services de base comme mesure de la pauvreté. Ainsi, nous avons pu constater que l'accès à l'eau potable a augmenté, mais essentiellement à Lomé. De même, l'utilisation de

l'électricité a fortement augmenté pour tous les différents groupes étudiés. Concernant la fréquentation scolaire au niveau primaire, les taux ont augmenté en milieu rural, surtout auprès des ménages les plus pauvres.

La présente étude a permis de caractériser la pauvreté selon les grands groupes de la population togolaise en considérant les domaines d'étude. En effet, il convient de noter que le profil actuel permet de constater le haut niveau de pauvreté dans les milieux ruraux mais sans autres précisions. Il a permis également de constater que, de 2011 à 2015, la pauvreté a diminué de plus de 3 points. Il est possible qu'il existe des cantons mieux nantis que d'autres. Similairement, il est permis de croire que certains quartiers de Lomé soient très pauvres malgré le fait la capitale le soit moins que le reste du pays. Basé sur ces résultats et les données d'enquête légère supplémentaire, une carte de pauvreté au niveau des régions, préfectures et cantons serait importante pour mener de nouvelles politiques de développement ciblées ou continuer les politiques de développement actuelles si nécessaire. Cette carte de la pauvreté devrait être vue comme le prolongement du profil et sera une façon d'opérationnaliser les résultats du profil en faveurs des politiques de développement ciblées.

ANNEXES

Annexe 3. 1 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté selon le milieu de résidence 2006, 2011 et 2015

Indices + contributions	Population %	Indicateurs de pauvreté %				Contribution à la pauvreté nationale %		
Milieu	Pop.	P0	P1	P2	P1/P0	C0	C1	C2
2006								
Lomé urbain	21	30,8	8,2	3,2	26,6	10,5	7,3	5,9
Autres urbains	14,1	46,4	14,2	5,9	30,6	10,6	8,5	7,1
Rural	64,9	75,1	30,6	15,6	40,7	78,9	84,2	87
Ensemble	100	61,7	23,6	11,6	38,2	100	100	100
2011								
Lomé urbain	23,5	28,5	6,9	2,6	24,2	11,4	6,6	4,6
Autres urbains	14,5	44,7	15,3	7,1	34,2	11	9,1	7,9
Rural	62	73,4	33,1	18,4	45,1	77,6	84,3	87,5
Ensemble	100	58,7	24,4	13,1	41,6	100	100	100
2015								
Lomé urbain	25,8	34,8	12,1	5,9	34,7	16,3	14,1	13,0
Autres urbains	15,9	37,9	12	5,3	31,7	10,9	8,6	7,2
Rural	58,29	68,7	29,2	15,9	42,5	72,7	77,0	79,2
Ensemble	100	55,1	22,1	11,7	40,1	100,0	100,0	100,0

Annexe 3. 2 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté par groupe socio-économique du chef de ménage 2006, 2011 et 2015

Indices + contributions	Population %	Indicateurs de pauvreté %				Contribution à la pauvreté nationale %		
Groupe socioéconomique	Pop.	P0	P1	P2	P1/P0	C0	C1	C2
2006								
Salariés secteur public	8	34,9	9,2	3,5	26,4	4,5	3,1	2,4
Salariés secteur privé	8,3	41,4	12	4,9	29	5,6	4,2	3,5
Indépendants agricole	47,9	79,5	33,6	17,4	42,3	61,7	68,2	71,7
Autres indépendants	24,7	44,7	13,8	5,9	30,9	17,9	14,5	12,6
Sans Travail	11,1	57,3	21,2	10,2	37	10,3	10	9,8
Ensemble	100	61,7	23,6	11,6	38,2	100	100	100
2011								
Salariés secteur public	6,8	27,4	8,5	3,9	31	3,2	2,3	2
Salariés secteur privé	10,8	44,1	15,1	7,1	34,2	8,1	6,7	5,9
Indépendants agricole	47,9	77,8	35,7	20,1	45,9	63,6	70,2	73,6
Autres indépendants	25,7	39,7	12,6	5,7	31,7	17,4	13,3	11,2
Sans Travail	8,8	51,5	20,6	10,9	40	7,7	7,4	7,3
Ensemble	100	58,7	24,4	13,1	41,6	100	100	100
2015								
Salarié du public	6,0	28,0	10,3	5,0	10,3	3,0	2,8	2,6
Salarié du privé	17,3	49,0	18,5	9,1	18,5	15,4	14,6	13,7
Agriculteur indépendant	38,2	72,6	31,7	17,7	31,7	50,4	55,2	58,4
Autres indépendants	16,1	46,1	16,6	7,9	16,6	13,5	12,2	10,9
actifs saisonniers	2,8	52,3	16,6	6,8	16,6	2,6	2,1	1,6
Apprentis, Aides familiaux, autres actif	6,7	40,3	13,3	6,4	13,3	4,9	4,0	3,7
Chômeurs	2,1	53,1	25,1	14,8	25,1	2,0	2,4	2,6
Inactifs	10,6	42,2	14,3	7,3	14,3	8,1	6,9	6,7
Non déclaré	0,2	83,7	18,6	6,3	18,6	0,3	0,2	0,1
Ensemble	100,0	55,1	22,0	11,6	22,0	100,0	100,0	100,0

Annexe 3. 3 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté selon le sexe du chef de ménage 2006, 2011 et 2015

Indice + contribution	Population %	Indicateurs de pauvreté %				Contribution à la pauvreté nationale %		
Sexe	Pop.	P0	P1	P2	P1/P0	C0	C1	C2
2006								
Homme	82	62,9	24,2	12	38,5	83,5	84,2	84,7
Femme	18	56,5	20,7	9,9	36,6	16,5	15,8	15,3
Ensemble	100	61,7	23,6	11,6	38,2	100	100	100
2011								
Homme	83	59,6	24,9	13,4	41,8	84,3	84,9	84,9
Femme	17	54,3	21,7	11,6	40	15,7	15,1	15,1
Ensemble	100	58,7	24,4	13,1	41,6	100	100	100
2015								
Homme	80,0	54,5	21,7	11,4	21,7	79,2	79,0	78,8
Femme	20,0	57,4	23,1	12,3	23,1	20,8	21,0	21,2
Ensemble	100,0	55,1	22,0	11,6	22,0	100,0	100,0	100,0

Annexe 3. 4 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté selon la scolarisation du chef de ménage 2006, 2011 et 2015

Indice + contribution	Population %	Indicateurs de pauvreté %				Contribution à la pauvreté nationale %		
Scolarisation	Pop.	P0	P1	P2	P1/P0	C0	C1	C2
2006								
Sans instruction	39,1	76,8	32,4	16,8	42,2	48,6	53,7	56,5
Primaire	32,3	63,5	23,4	11,3	36,9	33,2	32,1	31,3
Secondaire partiel	16,2	48,5	15,5	6,8	32	12,8	10,6	9,4
Secondaire complet	8,1	34,7	9,2	3,5	26,5	4,6	3,1	2,5
Supérieur	4,3	12	2,4	0,7	20	0,8	0,4	0,3
Ensemble	100	61,7	23,6	11,6	38,2	100	100	100
2011								
Sans instruction	36,8	77,3	36,4	20,9	47,1	48,5	54,9	58,7
Primaire	32,6	59,2	22,4	11,4	37,8	32,9	30	28,4
Secondaire partiel	18	44,6	15,7	7,3	35,2	13,7	11,6	10,1
Secondaire complet	8,1	30	9	4	30	4,2	3	2,5
Supérieur	4,5	10,1	2,4	0,8	23,8	0,8	0,4	0,3
Ensemble	100	58,7	24,4	13,1	41,6	100	100	100
2015								
Sans instruction	34,5	69,8	30,5	17,0	30,5	43,7	47,6	50,4
Primaire	29,1	56,8	21,0	10,2	21,0	30,0	27,7	25,5
Secondaire partiel	26,9	47,9	18,2	9,3	18,2	23,4	22,2	21,4
Secondaire complet	4,8	25,5	9,3	5,3	9,3	2,2	2,0	2,2
Supérieur	4,8	11,8	2,7	0,8	2,7	1,0	0,6	0,3
Ensemble	100,0	55,1	22,1	11,7	22,1	100,0	100,0	100,0

Annexe 3. 5 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté selon le statut matrimonial du chef de ménage 2006, 2011 et 2015

Indice + contribution	Population %	Indicateurs de pauvreté %				Contribution à la pauvreté nationale %		
Statut matrimonial	Pop.	P0	P1	P2	P1/P0	C0	C1	C2
2006								
Jamais marié(e)	2,8	36,1	15	8,4	41,6	1,6	1,8	2
Marié(e) monogame	56,6	60,2	22,6	10,9	37,5	55,1	54,1	53,2
Marié(e) polygame	27,5	69	27,6	14	40	30,8	32,2	33,1
Divorcé(e)/Séparé(e)	4,1	47,9	16,6	8	34,7	3,2	2,9	2,8
Veuf/Veuve	9	63,6	23,8	11,5	37,4	9,3	9,1	8,9
Ensemble	100	61,7	23,6	11,6	38,2	100	100	100
2011								
Jamais marié(e)	3,2	34,3	14,9	8,4	43,4	1,9	2	2,1
Marié(e) monogame	55,7	56,3	22,3	11,5	39,6	53,5	51	49,2
Marié(e) polygame	29,2	65,5	29,2	16,4	44,6	32,6	35	36,6
Divorcé(e)/Séparé(e)	3,5	53,4	21,6	11,4	40,4	3,2	3,1	3,1
Veuf/Veuve	8,4	62,2	26	14,2	41,8	8,9	8,9	9,1
Ensemble	100	58,7	24,4	13,1	41,6	100	100	100
2015								
Jamais marié(e)	3,4	33,8	16,4	9,8	16,4	2,1	2,5	2,8
Marié(e) monogame	59,4	54,4	20,8	10,7	20,8	58,7	56,0	54,6
Marié(e) polygame	23,9	58,3	25,3	13,7	25,3	25,3	27,4	28,2
Divorcé(e)/Séparé(e)	4,1	45,8	18,4	9,8	18,4	3,4	3,4	3,4
Veuf/Veuve	9,3	63,0	24,7	13,1	24,7	10,6	10,4	10,5
Ensemble	100,0	55,1	22,1	11,7	22,1	100,0	100,0	100,0

Annexe 3. 6 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté selon l'âge du chef de ménage 2006, 2011 et 2015

Indice + contribution	Population %	Indicateurs de pauvreté %				Contribution à la pauvreté nationale %		
Âge	Pop.	P0	P1	P2	P1/P0	C0	C1	C2
2006								
15-29	9,9	48	16,3	7,3	34	7,7	6,9	6,2
30-44	39,2	59,7	22,2	10,7	37,2	38	36,9	36,2
45-64	38,6	64,3	25,7	13	40	40,2	42	43,3
65 et plus	12,2	71,3	27,5	13,6	38,6	14,1	14,2	14,2
Ensemble	100	61,7	23,6	11,6	38,2	100	100	100
2011								
15-29	10,3	50,7	20,2	10,5	39,8	8,9	8,5	8,3
30-44	39,8	56,4	22,7	11,8	40,2	38,3	37	35,9
45-64	38,1	59,3	25,4	13,9	42,8	38,5	39,6	40,6
65 et plus	11,8	70,9	30,6	16,8	43,2	14,3	14,8	15,2
Ensemble	100	58,7	24,4	13,1	41,6	100	100	100
2015								
15 - 29	9,3	47,8	19,9	10,9	19,9	8,1	8,4	8,7
30 - 44	39,3	53,9	20,9	10,6	20,9	38,4	37,2	35,8
45 - 64	38,4	57,1	23,3	12,6	23,3	39,9	40,6	41,4
65 et +	13,0	57,8	23,0	12,1	23,0	13,7	13,5	13,5
Ensemble	100,0	55,1	22,1	11,7	22,1	100,0	100,0	100,0

Annexe 3. 7 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté selon la taille du ménage 2006, 2011 et 2015

Indice + contribution	Population %	Indicateurs de pauvreté %				Contribution à la pauvreté nationale %		
Taille	Pop.	P0	P1	P2	P1/P0	C0	C1	C2
2006								
1 - 2	6,0	21,5	5,2	2	24,2	2,1	1,3	1
3 - 4	23,4	48,4	15,1	6,4	31,2	18,3	15	12,9
5 - 6	32,5	63,3	23,3	11,1	36,8	33,3	32	31
7 - 8	21,4	72,9	29,9	15,2	41	25,3	27,2	28,1
9 - 10	13,6	78,9	34,1	18,1	43,2	17,3	19,6	21,1
11 et plus	3,1	72,4	37,1	22	51,2	3,7	4,9	5,9
Ensemble	100	61,7	23,6	11,6	38,2	100	100	100
2011								
1 - 2	5,6	22,5	7,7	3,9	34,2	2,1	1,8	1,7
3 - 4	19,2	39,3	13,6	6,5	34,6	12,9	10,8	9,5
5 - 6	26,9	59,5	21,7	10,8	36,5	27,2	23,9	22,1
7 - 8	19,7	63,8	27,7	14,9	43,4	21,4	22,4	22,5
9 - 10	12,5	69,9	31,1	17,4	44,5	15	16	16,8
11 et plus	16	78	38,3	22,3	49,1	21,3	25,2	27,4
Ensemble	100	58,7	24,4	13,1	41,6	100	100	100
2015								
1 - 2	7,2	22,4	9,0	4,7	9,0	2,9	2,9	2,9
3 - 4	21,5	41,5	14,2	6,8	14,2	16,2	13,9	12,6
5 - 6	29,7	52,3	19,6	10,2	19,6	28,2	26,4	26,0
7 - 8	21,0	67,7	28,4	15,1	28,4	25,8	27,1	27,2
9 - 10	9,3	72,2	29,4	15,8	29,4	12,2	12,3	12,5
11 et plus	11,4	71,4	33,3	18,6	33,3	14,8	17,2	18,2
Ensemble	100,0	55,1	22,1	11,7	22,1	100,0	100,0	100,0

Annexe 3. 8 : Indices de l'extrême pauvreté et contributions par milieu de résidence, 2006 et 2011 et 2015

Indice + contribution	%	Indicateurs de l'extrême pauvreté				Contribution à l'extrême pauvreté nationale		
Milieu	Pop.	P ₀	P ₁	P ₂	P ₁ /P ₀	C ₀	C ₁	C ₂
2006								
Lomé urbain	21	7,4	1,5	0,5	20,3	5,4	4,3	3,6
Autre urbain	14,1	13,5	2,7	0,8	20	6,6	5	3,9
Rural	64,9	38,8	10,6	4,2	27,3	87,9	90,8	92,5
Ensemble	100	28,6	7,6	2,9	26,6	100	100	100
2011								
Lomé urbain	23,5	4,6	1,1	0,4	23,9	3,6	2,6	2
Autre urbain	14,5	16,3	4,5	1,7	27,6	7,8	6,6	5,9
Rural	62	43,4	14,3	6,3	32,9	88,7	90,8	92,1
Ensemble	100	30,4	9,8	4,3	32,2	100	100	100
2015								
Lomé urbain	25,8	13,7	3,9	1,9	3,9	12,3	10,5	11,1
Autres urbains	15,9	12,9	3,5	1,5	3,5	7,1	5,8	5,5
Rural	58,3	39,7	13,6	6,4	13,6	80,5	83,6	83,3
Ensemble	100,0	28,7	9,5	4,5	9,5	100,0	100,0	100,0

Annexe 3. 9 : Indices de l'extrême pauvreté et contribution selon le sexe du chef de ménage 2006, 2011 et 2015

	%	Indicateurs de l'extrême pauvreté				Contribution à l'extrême pauvreté nationale		
Sexe	Pop.	P ₀	P ₁	P ₂	P ₁ /P ₀	C ₀	C ₁	C ₂
2015								
Homme	80,0	28,4	9,3	4,4	9,3	79,1	78,7	78,3
Femme	20,0	30,1	10,1	4,8	10,1	20,9	21,3	21,7
Ensemble	100,0	28,7	9,5	4,5	9,5	100,0	100,0	100,0

Annexe 3. 10 : Indices de l'extrême pauvreté et contribution selon le groupe socioéconomique du chef de ménage 2006, 2011 et 2015

Indice + contribution	%	Indicateurs de l'extrême pauvreté				Contribution à l'extrême pauvreté nationale		
Groupe socioéconomique	Pop.	P ₀	P ₁	P ₂	P ₁ /P ₀	C ₀	C ₁	C ₂
2006								
Salariés secteur public	8,0	8,4	1,5	0,5	17,9	2,3	1,6	1,3
Salariés secteur privé	8,3	11,4	2,4	0,8	21,1	3,3	2,6	2,1
Indépendants agricoles	47,9	43,2	12,1	4,8	28,0	72,3	76,4	78,8
Autres indépendants	24,7	13,7	3,1	1,0	22,6	11,8	10,0	8,7
Sans Travail	11,1	26,3	6,5	2,4	24,7	10,2	9,5	9,0
Ensemble	100,0	28,6	7,6	2,9	26,6	100,0	100,0	100,0
2011								
Salariés secteur public	6,8	7,7	2,4	1,0	31,2	1,7	1,7	1,5
Salariés secteur privé	10,8	16,8	4,5	1,6	26,8	6,0	5,0	4,1
Indépendants agricoles	47,9	47,1	15,8	7,0	33,5	74,3	77,3	78,9
Autres indépendants	25,7	12,8	3,4	1,3	26,6	10,9	8,9	7,7
Sans Travail	8,8	24,4	7,9	3,7	32,4	7,1	7,2	7,7
Ensemble	100,0	30,4	9,8	4,3	32,2	100,0	100,0	100,0
2015								
Salarié du public	6,0	12,4	3,8	1,4	3,8	3,0	2,8	2,6
Salarié du privé	17,3	25,1	7,0	2,8	7,0	15,4	14,6	13,7
Agriculteur indépendant	38,2	41,9	15,2	7,5	15,2	50,4	55,2	58,4
Autres indépendants	16,1	21,0	5,5	2,4	5,5	13,5	12,2	10,9
actifs saisonniers	2,8	20,4	4,4	1,5	4,4	2,6	2,1	1,6
Apprentis, Aides familiaux, autres actif	6,7	16,1	4,6	2,5	4,6	4,9	4,0	3,7
Chômeurs	2,1	33,1	13,0	7,2	13,0	2,0	2,4	2,6
Inactifs	10,6	18,5	5,8	2,8	5,8	8,1	6,9	6,7
Non déclaré	0,2	18,5	4,3	1,0	4,3	0,3	0,2	0,1
Ensemble	100,0	28,7	9,5	4,5	9,5	100,0	100,0	100,0

Annexe 3. 11 : Indices de l'extrême pauvreté et contribution selon le niveau d'instruction du chef de ménage en 2015

Indice + contribution	%	Indicateurs de l'extrême pauvreté				Contribution à l'extrême pauvreté nationale		
		P0	P1	P2	P1/P0	C0	C1	C2
Scolarisation	Pop.							
2015								
Sans instruction	34,5	41,1	14,8	7,3	14,8	49,4	53,9	56,5
Primaire	29,1	28,4	7,6	3,1	7,6	28,8	23,4	20,0
Secondaire partiel	26,9	21,3	7,3	3,5	7,3	20,0	20,9	21,1
Secondaire complet	4,8	12,8	4,5	2,8	4,5	2,1	2,3	2,9
Supérieur	4,8	1,2	0,1	0,0	0,1	0,2	0,0	0,0
Ensemble	100,0	28,7	9,5	4,5	9,5	100,0	100,0	100,0

Annexe 3. 12 : Indices de l'extrême pauvreté et contribution selon le statut matrimonial du chef de ménage en 2015

Indice + contribution	%	Indicateurs de l'extrême pauvreté				Contribution à l'extrême pauvreté nationale		
		P ₀	P ₁	P ₂	P ₁ /P ₀	C ₀	C ₁	C ₂
Statut matrimonial	Pop.							
2015								
Jamais marié(e)	3,4	23,2	8,8	4,8	8,8	2,7	3,1	3,6
Marié(e) monogame	59,4	25,8	8,5	4,1	8,5	53,4	53,5	54,0
Marié(e) polygame	23,9	35,8	11,5	5,3	11,5	29,8	29,2	28,6
Divorcé(e)/Separé(e)	4,1	23,7	8,5	3,6	8,5	3,3	3,6	3,3
Veuf/Veuve	9,3	33,3	10,8	5,0	10,8	10,8	10,7	10,5
Ensemble	100,0	28,7	9,5	4,5	9,5	100,0	100,0	100,0

Annexe 3. 13 : Indices de l'extrême pauvreté et contribution selon l'âge du chef de ménage en 2015

	%	Indicateurs de l'extrême pauvreté				Contribution à l'extrême pauvreté nationale		
Age	Pop.	P0	P1	P2	P1/P0	C0	C1	C2
2015								
15 - 29	9,3	26,4	8,9	4,6	8,9	8,5	8,8	9,6
30 - 44	39,3	27,3	8,5	3,7	8,5	37,3	35,1	32,4
45 - 64	38,4	30,0	10,5	5,1	10,5	40,1	42,7	43,9
65 et +	13,0	31,1	9,7	4,8	9,7	14,1	13,4	14,1
Ensemble	100,0	28,7	9,5	4,5	9,5	100,0	100,0	100,0

Annexe 3. 14 : Indices de l'extrême pauvreté et contribution selon la taille du ménage en 2015

	%	Indicateurs de l'extrême pauvreté				Contribution à l'extrême pauvreté nationale		
Taille	Pop.	P0	P1	P2	P1/P0	C0	C1	C2
2015								
1 - 2	7,2	12,1	3,9	1,8	3,9	3,0	2,9	2,8
3 - 4	21,5	17,4	5,1	2,2	5,1	13,0	11,6	10,6
5 - 6	29,7	23,8	8,2	4,1	8,2	24,6	25,8	27,4
7 - 8	21,0	37,0	12,5	5,6	12,5	27,1	27,8	26,5
9 - 10	9,3	41,5	12,7	6,4	12,7	13,4	12,5	13,3
11 et plus	11,4	47,9	16,1	7,5	16,1	19,0	19,4	19,3
Ensemble	100,0	28,7	9,5	4,5	9,5	100,0	100,0	100,0

Annexe 5. 1 : Pourcentage des ménages possédant des biens durables par domaine entre 2006, 2011 et 2015

	Lomé urbain	Autres urbains	Rural	Ensemble
2006				
Radio	53.9	45.2	37.8	42.6
Télévision	55.1	28.2	5.2	20.2
Antenne	1.3	0.9	0.3	0.6
Téléphone fixe	5.3	1.6	0.3	1.7
Téléphone mobile	52.7	21.6	4.3	18.2
Frigo	8.5	3.6	0.3	2.7
Ventilateur	35.8	14.3	1.4	11.4
Climatiseur	0.7	0.2	0.0	0.2
Ordinateur	1.5	0.7	0.0	0.5
Vélo	7.3	25.7	39.8	30.1
Moto	17.3	16.3	11.2	13.4
Voiture	5.3	2.4	0.4	1.9
2011				
Radio	70.1	69.0	52.4	59.9
Télévision	72.5	48.6	8.3	32.6
Antenne	9.1	8.3	0.7	4.2
Téléphone fixe	5.0	2.8	0.9	2.4
Téléphone mobile	92.4	80.4	39.5	60.7
Frigo	11.7	3.0	0.3	3.9
Ventilateur	50.5	23.9	2.5	19.3
Climatiseur	2.5	0.5	0.0	0.8
Ordinateur	6.6	2.6	0.1	2.3
Vélo	9.8	26.3	35.8	27.0
Moto	28.1	28.3	17.7	22.2
Voiture	8.7	2.6	0.4	3.1
2015				
radio	53,4	53,5	47,1	50,1

Téléviseur	80,9	51,5	10,4	38,8
Antenne	16,8	15,7	2	8,8
Téléphone fixe	2	0,9	0,6	1,0
Téléphone mobile	91,1	84,8	59,6	73,5
Frigo	10,3	1,8	0,2	3,5
Ventilateur	54,3	27,9	3,6	23,1
Climatiseur	1,5	0,2	0	0,5
Ordinateur	13,4	3,4	0,4	4,8
Vélo	8,6	17,2	32,8	22,8
moto	35,2	32,3	23,1	28,3
Voiture	6,1	1,7	0,1	2,2

Annexe 5. 2 : Pourcentage des ménages possédant des biens durables par quintile et statut de pauvreté en entre 2006, 2011 et 2015

Ensemble								
	Quintile					Statut		
	Plus pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	Plus riche	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
2006								
Radio	28,1	35,5	40,2	42,6	56,4	35,5	50,5	42,6
Télévision	1,5	4,3	10,7	21,7	45,5	6,4	35,5	20,2
Antenne	0,0	0,0	0,0	0,2	2,1	0,0	1,3	0,6
Téléphone fixe	0,1	0,1	0,3	0,5	5,4	0,1	3,4	1,7
Téléphone mobile	1,1	2,9	7,4	18,4	43,9	4,7	33,0	18,2
Frigo	0,1	0,0	0,5	1,3	8,4	0,2	5,5	2,7
Ventilateur	0,1	1,3	3,7	11,0	29,1	2,1	21,6	11,4
Climatiseur	0,0	0,0	0,0	0,1	0,6	0,0	0,4	0,2
Ordinateur	0,0	0,0	0,0	0,5	1,2	0,0	1,0	0,5
Vélo	43,3	37,4	34,6	26,3	18,4	37,7	21,7	30,1
Moto	2,8	5,7	11,2	14,9	24,1	7,1	20,4	13,4
Voiture	0,0	0,2	0,1	0,4	6,2	0,1	3,8	1,9
2011								
Radio	44,6	54,9	56,7	59,6	72,9	52,2	67,1	59,9
Télévision	3,3	10,9	23,7	36,6	62,5	13,3	50,6	32,6
Antenne	0,0	0,8	0,9	2,4	11,7	0,6	7,5	4,2
Téléphone fixe	0,0	0,6	1,1	1,7	5,9	0,6	4,0	2,4
Téléphone mobile	24,7	42,9	56,3	69,6	85,1	42,3	77,9	60,7
Frigo	0,0	0,1	0,6	2,2	11,5	0,2	7,3	3,9
Ventilateur	0,7	3,8	10,1	19,8	43,2	5,1	32,6	19,3
Climatiseur	0,0	0,0	0,1	0,1	2,6	0,0	1,5	0,8
Ordinateur	0,0	0,0	0,2	0,9	7,2	0,1	4,4	2,3
Vélo	38,7	33,9	29,1	23,1	18,9	33,6	20,9	27,0
Moto	8,9	14,4	19,8	23,9	33,7	14,6	29,4	22,2
Voiture	0,0	0,0	0,4	1,1	9,5	0,2	5,7	3,1
2015								
Radio	39,6	47,0	48,2	49,7	59,1	44,0	55,3	50,1
Télévision	8,8	22,8	32,1	48,9	61,8	19,9	54,6	38,8
Antenne	0,6	2,4	3,9	10,8	18,9	1,9	14,6	8,8
Téléphone fixe	0,1	1,0	0,9	0,6	2,0	0,5	1,4	1,0
Téléphone mobile	50,9	64,9	73,3	80,6	85,8	62,4	82,8	73,5

Frigo	0,1	0,2	1,4	3,4	8,8	0,6	6,0	3,5
Ventilateur	3,5	7,3	16,2	28,6	43,8	8,2	35,6	23,1
Climatiseur	0,0	0,0	0,0	0,2	1,6	0,0	0,9	0,5
Ordinateur	0,6	1,0	0,5	4,2	12,7	0,8	8,2	4,8
Vélo	27,7	28,8	25,7	20,3	16,5	27,9	18,6	22,8
Moto	13,6	20,6	24,1	33,8	39,7	19,0	36,2	28,3
Voiture	0,0	0,0	0,2	1,4	6,5	0,0	4,0	2,2

Annexe 5. 3 : pourcentage des ménages possédant les biens durables selon le quintile et le milieu de résidence entre 2006, 2011 et 2015 (milieu urbain)

	Urbain							
	Quintile					Statut		Ensemble
	Plus pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	Plus riche	Pauvre	Non pauvre	
2006								
Radio	24,8	37,9	44,4	47,9	58,0	40,5	54,5	50,5
Télévision	6,9	14,9	30,7	40,0	59,9	23,5	53,3	44,8
Antenne	0,0	0,2	0,0	0,4	2,1	0,1	1,6	1,1
Téléphone fixe	0,0	0,0	0,5	1,0	7,5	0,2	5,4	3,9
Téléphone mobile	8,9	13,5	21,4	33,7	57,6	18,8	49,5	40,8
Frigo	0,0	0,0	1,9	2,4	12,0	1,0	8,9	6,6
Ventilateur	1,1	5,8	12,3	22,1	41,0	9,2	34,9	27,6
Climatiseur	0,0	0,2	0,0	0,3	0,9	0,1	0,7	0,5
Ordinateur	0,0	0,0	0,0	1,2	1,8	0,0	1,7	1,2
Vélo	14,9	21,2	19,6	13,9	11,7	19,2	12,4	14,3
Moto	1,6	3,6	12,6	15,9	22,3	7,9	20,5	16,9
Voiture	0,0	0,0	0,2	0,8	8,3	0,1	5,8	4,2
2011								
Radio	52,7	59,5	62,1	67,6	76,5	59,8	73,3	69,7
Télévision	19,2	32,8	53,8	60,9	78,1	42,7	71,7	64,0
Antenne	0,0	3,0	2,1	3,8	15,5	2,2	11,1	8,8
Téléphone fixe	0,0	0,9	1,7	1,7	7,4	1,2	5,3	4,2
Téléphone mobile	55,7	74,9	84,7	88,5	94,0	78,2	91,8	88,2
Frigo	0,0	0,5	1,7	3,8	15,8	0,9	11,4	8,6
Ventilateur	5,5	13,4	25,7	35,6	57,0	19,1	49,0	41,1
Climatiseur	0,0	0,0	0,2	0,2	3,6	0,1	2,4	1,8
Ordinateur	0,0	0,0	0,7	1,8	9,8	0,3	6,9	5,1
Vélo	18,7	17,7	18,1	16,1	14,0	18,0	14,8	15,7
Moto	3,9	13,3	21,9	25,4	36,3	16,8	32,2	28,2
Voiture	0,0	0,0	1,2	1,8	12,7	0,7	8,6	6,5

2015								
radio	36,4	46,7	48,3	54,1	59,3	44,1	57,1	53,4
Téléviseur	41,7	53,3	62,9	72,9	79,9	54,5	76,3	70,1
Antenne	3,2	4,6	7,6	16,4	24,9	5,4	20,7	16,4
Téléphone mobile	0,7	0,0	0,4	1,0	2,9	0,1	2,1	1,6
Téléphone fixe	68,6	81,0	85,3	90,6	94,1	79,5	92,4	88,8
Frigo	0,7	0,8	3,3	6,0	12,2	2,0	9,3	7,2
Ventilateur	17,1	19,7	35,0	45,1	58,8	24,2	52,8	44,6
Climatiseur	0,0	0,0	0,0	0,3	2,3	0,0	1,4	1,0
Ordinateur	0,9	3,1	1,3	6,8	17,9	2,2	12,8	9,8
Vélo	12,9	13,2	10,1	13,3	11,0	12,0	11,7	11,8
moto	17,7	24,1	22,1	36,4	42,5	22,4	38,8	34,1
Voiture	0,0	0,0	0,4	2,5	9,0	0,0	6,2	4,5

Annexe 5. 4 : Pourcentage des ménages possédant les biens durables selon le quintile et le milieu de résidence entre 2006, 2011 et 2015 (milieu rural)

	Rural							
	Quintile					Statut		Ensemble
	Plus pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	Plus riche	Non pauvre	Pauvre	
2006								
Radio	28,4	34,9	38,6	38,1	53,4	34,2	45,0	37,8
Télévision	1,0	1,7	2,9	6,3	17,9	1,9	11,7	5,2
Antenne	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0	0,0	0,9	0,3
Téléphone fixe	0,1	0,1	0,2	0,1	1,3	0,1	0,7	0,3
Téléphone mobile	0,3	0,4	1,9	5,7	17,6	1,0	11,0	4,3
Frigo	0,1	0,0	0,0	0,3	1,6	0,0	0,9	0,3
Ventilateur	0,0	0,2	0,4	1,8	6,3	0,3	3,8	1,4
Climatiseur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ordinateur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Vélo	46,2	41,3	40,5	36,7	31,3	42,5	34,2	39,8
Moto	2,9	6,2	10,7	14,0	27,6	6,8	20,2	11,2
Voiture	0,0	0,2	0,1	0,1	2,2	0,1	1,1	0,4
2011								
Radio	43,6	53,7	53,5	51,1	64,0	49,9	57,1	52,4
Télévision	1,4	4,8	6,1	10,6	24,3	4,1	16,1	8,3
Antenne	0,0	0,2	0,2	1,0	2,6	0,2	1,6	0,7
Téléphone fixe	0,0	0,5	0,8	1,6	2,4	0,4	1,9	0,9
Téléphone mobile	20,9	34,1	39,8	49,5	63,4	31,0	55,3	39,5
Frigo	0,0	0,0	0,0	0,5	1,2	0,0	0,7	0,3
Ventilateur	0,1	1,1	1,0	3,0	9,6	0,7	5,7	2,5
Climatiseur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,1	0,0

Ordinateur	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	0,4	0,1
Vélo	41,2	38,3	35,5	30,6	30,7	38,5	30,7	35,8
Moto	9,5	14,8	18,6	22,2	27,6	13,9	24,7	17,7
Voiture	0,0	0,1	0,0	0,5	1,9	0,0	1,0	0,4
2015								
Radio	40,4	47,2	48,2	43,9	58,7	43,9	52,1	47,1
Télévision	1,1	7,9	10,7	16,2	20,5	5,3	18,4	10,4
Antenne	0,0	1,3	1,4	3,3	5,3	0,5	4,5	2,0
Téléphone fixe	0,0	1,5	1,2	0,0	0,0	0,7	0,3	0,6
Téléphone mobile	46,8	57,0	65,0	67,1	67,0	55,1	66,7	59,6
Frigo	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2	0,0	0,5	0,2
Ventilateur	0,4	1,2	3,1	6,2	9,3	1,5	7,0	3,6
Climatiseur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ordinateur	0,6	0,0	0,0	0,6	0,7	0,2	0,6	0,4
Vélo	31,1	36,3	36,5	29,7	29,1	34,6	30,0	32,8
Moto	12,7	18,8	25,4	30,2	33,2	17,6	31,8	23,1
Voiture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	0,0	0,4	0,1

Annexe 6. 1 : Principale source d'eau des ménages par milieu de résidence

	Lomé	Autre urbain	Rural	Ensemble
2006				
Robinet	60,7	55,5	15,9	32,2
Forages	8,2	16,8	22,7	18,4
Puits	5,8	13,7	29,8	21,8
Sources non améliorées	25,4	14,1	31,6	27,6
<i>Ensemble</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>
2011				
Robinet	51,5	55,4	14,8	31,4
Forages	31,6	10,7	25,1	24,7
Puits	16,1	29,6	31,7	27,0
Sources non améliorées	0,9	4,4	28,4	17,0
<i>Ensemble</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>
2015				
Robinet	43,6	48,9	19,6	32,0
Forages	43,3	19,8	25,5	29,9
Puits	12,2	27,1	28,1	23,1
Sources non améliorées	,9	4,3	26,8	15,0
<i>Ensemble</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>

Source : QUIBB 2006, 2011, 2015, estimations INSEED.

Annexe 6. 2 : Principale source d'eau des ménages par milieu et par quintile

		URBAIN							
		Quintile					Statut		
		Plus pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	Plus riche	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
2006									
	Robinet	41,6	50,7	56,0	60,0	61,5	52,2	61,3	58,7
	Forages	24,5	18,4	13,7	10,4	9,2	16,2	9,6	11,5
	Puits	22,6	15,2	11,5	8,2	6,1	14,4	6,6	8,8
	Sources non améliorées	11,4	15,7	18,7	21,4	23,2	17,3	22,5	21,0
	Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2011									
	Robinet	26,5	33,8	41,2	47,2	65,3	36,9	58,5	52,8
	Forages	30,1	27,5	29,8	25,2	20,7	28,9	22,5	24,2
	Puits	42,1	37,0	25,6	25,2	12,4	31,7	17,0	20,9
	Sources non améliorées	1,3	1,7	3,5	2,4	1,6	2,4	2,0	2,1
	Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2015									
Lomé	Robinet	38,8	31,3	34,9	40,5	52,7	33,3	47,5	43,6
	Forages	45,3	54,5	47,4	47,2	36,2	50,6	40,6	43,3
	Puits	13,5	14,2	16,2	12,3	9,9	15,1	11,1	12,2
	Sources non améliorées	2,3	0,0	1,5	0,0	1,2	1,0	,8	,9
	Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Autre Urbain	Robinet	29,9	38,5	41,0	49,8	56,8	37,9	53,5	48,9
	Forages	18,2	22,3	18,9	18,6	20,4	20,0	19,7	19,8
	Puits	48,9	38,1	36,5	28,0	16,7	39,2	22,0	27,1
	Sources non améliorées	3,0	1,0	3,5	3,6	6,1	2,9	4,9	4,3
	Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble Urbain	Robinet	35,6	34,0	37,2	43,9	54,2	35,0	49,6	45,5
	Forages	35,5	42,7	36,8	36,9	30,4	39,0	33,1	34,7
	Puits	26,3	23,0	23,8	17,9	12,4	24,2	15,0	17,6
	Sources non améliorées	2,6	0,4	2,3	1,3	3,0	1,8	2,3	2,1
	Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

RURAL

		Quintile				Statut			Ensembl e
		Plus pauvre	Deuxièm e	Troisièm e	Quatrièm e	Plus riche	Pauvr e	Non pauvre	
2006									
Robinet		10,9	14,0	15,2	19,0	22,7	13,4	21,0	15,9
Forages		25,6	21,6	22,6	21,2	22,1	23,3	21,5	22,7
Puits		31,3	30,2	30,4	29,6	26,6	30,7	28,0	29,8
Sources améliorées	non	32,2	34,1	31,8	30,2	28,6	32,6	29,6	31,6
Ensemble		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2011									
Robinet		6,7	10,3	16,8	18,1	26,9	10,9	22,0	14,7
Forages		26,0	23,8	23,1	29,6	22,8	24,4	26,5	25,1
Puits		37,1	31,6	28,9	26,8	34,2	32,7	29,9	31,7
Sources améliorées	non	30,2	34,3	31,2	25,5	16,2	32,0	21,6	28,4
Ensemble		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2015									
Robinet		14,2	14,6	25,1	18,2	28,2	16,1	25,1	19,6
Forages		27,5	29,7	24,3	20,6	23,7	28,2	21,1	25,5
Puits		28,0	24,5	25,0	35,2	29,6	26,2	31,1	28,1
Sources améliorées	non	30,3	31,2	25,6	26,0	18,6	29,5	22,7	26,8
Ensemble		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Ensemble

		Quintile				Statut			
		Plus pauvre	Deuxièm e	Troisièm e	Quatrièm e	Plus riche	Pauvr e	Non pauvre	Ensembl e
2006									
Robinet		13,8	21,1	26,8	37,7	48,2	21,4	44,0	32,2
Forages		25,5	21,0	20,1	16,3	13,6	21,8	14,7	18,4
Puits		30,5	27,3	25,1	19,9	13,1	27,3	15,7	21,8
Sources améliorées	non	30,3	30,6	28,1	26,2	25,1	29,4	25,5	27,6
Ensemble		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2011									

Robinet		8,8	15,4	25,7	33,1	54,1	17,1	44,6	31,3
Forages		26,5	24,6	25,6	27,3	21,3	25,4	24,0	24,7
Puits		37,6	32,8	27,7	26,0	18,8	32,5	21,9	27,0
Sources améliorées	non	27,1	27,2	21,0	13,6	5,9	25,0	9,5	16,9
Ensemble		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

2015									
Robinet		18,3	20,9	30,1	32,9	46,3	21,8	40,5	32,0
Forages		29,0	33,8	29,4	29,9	28,3	31,4	28,6	29,9
Puits		27,7	24,0	24,5	25,3	17,6	25,6	21,0	23,1
Sources améliorées	non	25,0	21,3	16,0	11,8	7,7	21,2	9,9	15,0
Ensemble		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Annexe 6. 3 : Type de toilette utilisé par les ménages par milieu de résidence

	Lomé	Autre urbain	Rural	Ensemble
2006				
Chasse	28,7	7,3	1,0	8,4
Fosses/Latrines	59,9	52,1	20,7	34,5
Nature	11,5	40,6	78,3	57,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
2011				
Chasse	50,2	16,3	2,0	17,8
Fosses/Latrines	43,9	50,3	26,3	34,9
Nature	5,9	33,4	71,7	47,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
2015				
Chasse	55,5	14,8	1,7	20,3
Fosses/Latrines	40,0	56,7	28,3	36,9
Nature	4,5	28,5	70,0	42,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Annexe 6. 4 : Type de toilette utilisé par les ménages par quintile et par milieu

URBAIN									
		Quintile					Statut		
		Plus pauvre	Deuxiè me	Troisiè me	Quatriè me	Plus riche	Pauvr e	Non pauvre	Ensemb le
2006									
Chasse		3,1	9,4	14,8	17,1	27,3	12,1	23,8	20,5
Fosses/Latrines		34,9	48,2	57,3	58,9	58,9	51,6	59,0	56,9
Nature		62,0	42,3	27,9	24,0	13,8	36,4	17,2	22,6
Ensemble		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2011									
Chasse		9,5	17,5	22,0	35,2	51,2	18,7	45,2	38,2
Fosses/Latrines		43,2	46,8	52,9	49,4	42,2	49,6	44,9	46,2
Nature		47,3	35,7	25,1	15,5	6,6	31,7	9,9	15,6
Ensemble		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2015									
Lomé	Chasse	36,8	35,8	51,0	55,8	65,1	41,5	60,9	55,5
	Fosses/Latrine	48,1	58,8	40,8	41,1	32,9	50,3	36,1	40,0
	Nature	15,1	5,4	8,3	3,2	2,0	8,2	3,0	4,5
	Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Autre Urbain	Chasse	,8	2,3	5,4	13,8	24,3	4,0	19,3	14,8
	Fosses/Latrine	59,6	47,0	53,1	56,7	60,3	49,7	59,7	56,7
	Nature	39,7	50,7	41,5	29,4	15,4	46,3	21,1	28,5
	Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble Urbain	Chasse	23,7	23,5	34,1	40,6	50,2	27,2	45,9	40,6
	Fosses/Latrine	52,2	54,4	45,4	46,7	43,0	50,1	44,6	46,1
	Nature	24,0	22,1	20,6	12,7	6,9	22,7	9,5	13,3
	Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

RURAL

	Quintile					Statut		
	Plus	Deuxièm	Troisièm	Quatrièm	Plus riche	Pauvr	Non	Ensembl
	pauvre	e	e	e		e	pauvre	
2006								

Chasse	0,1	0,1	1,1	1,0	3,3	0,4	2,1	0,9
Fosses/Latrine s	9,5	16,2	20,7	27,4	34,9	15,8	30,7	20,7
Nature	90,5	83,8	78,2	71,7	61,8	83,8	67,2	78,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2011								
Chasse	0,7	0,6	0,7	2,3	7,9	0,7	4,6	2,0
Fosses/Latrine s	13,3	21,4	28,3	33,3	41,8	20,8	36,5	26,3
Nature	86,0	78,1	71,0	64,5	50,3	78,6	58,9	71,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2015								
Chasse	,3	0,0	1,8	2,0	5,2	,5	3,5	1,7
Fosses/Latrine s	14,9	22,5	25,7	38,8	47,7	21,1	39,7	28,3
Nature	84,9	77,5	72,5	59,2	47,1	78,4	56,8	70,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Ensemble								
	Quintile					Statut		Ensembl
	Plus pauvre	Deuxièm e	Troisièm e	Quatrièm e	Plus riche	Pauvr e	Non pauvre	
2006								
Chasse	0,3	1,9	4,9	8,3	19,1	2,8	14,5	8,4
Fosses/Latrine s	11,8	22,4	31,0	41,7	50,7	23,2	46,9	34,5
Nature	87,8	75,8	64,1	50,0	30,2	74,0	38,5	57,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2011								
Chasse	1,7	4,2	8,6	19,2	38,6	5,0	29,7	17,8
Fosses/Latrine s	16,6	26,9	37,4	41,6	42,1	27,6	41,8	34,9
Nature	81,8	68,9	54,1	39,2	19,3	67,4	28,5	47,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2015								

Chasse	4,7	7,6	15,0	24,1	36,5	8,5	30,1	20,3
Fosses/Latrines	22,0	32,8	33,8	43,4	44,4	29,8	42,8	36,9
Nature	73,3	59,6	51,2	32,5	19,1	61,8	27,1	42,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Annexe 6. 5 : Principale source d'énergie utilisée pour la cuisson par les ménages par milieu de résidence

	Lomé	Autre urbain	Rural	Ensemble
2006				
Electricité/Gaz	5,4	2,7	2,3	3,1
Charbon	91	59,6	12,3	37,7
Bois	2,2	37,6	85,1	58,7
Autres	1,5	0,1	0,3	0,5
<i>Ensemble</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>
2011				
Electricité/Gaz	14,6	4,1	0,9	5,3
Charbon	80,7	66,7	13,9	40,8
Bois	3,5	28,3	84,4	53
Autres	1,2	1,1	0,8	0,9
<i>Ensemble</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>
2015				
Electricité/Gaz	23,3	5,7	0,9	8,5
Charbon	74,4	66,4	11,5	40,2
Bois	1,3	26,5	86,9	50,4
Autres	1,0	1,4	0,7	0,9
<i>Ensemble</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>

Annexe 6. 6 : Principale source d'énergie utilisée pour la cuisson par les ménages par milieu de résidence et par quintile

URBAIN		Quintile					Statut		Ensemb
		Plus	Deuxiè	Troisiè	Quatriè	Plus	Pauvr	Non	
		pauvre	me	me	me	riche	e	pauvre	
2006									
	Electricité/Gaz	1,1	1,4	0,6	1,7	7,6	0,9	5,7	4,3
	Charbon	52,2	58,1	72,6	82,2	84,9	66,1	84	79
	Bois	45,9	40,5	26,4	15,4	6	32,6	9,1	15,7
	Autres	0,8		0,4	0,7	1,5	0,4	1,2	1
	Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
2011									
	Electricité/Gaz	1,6	4,1	1,2	5,6	19	2,2	14	10,9
	Charbon	54,3	63,8	78,6	80,8	75,7	70,4	77,6	75,7
	Bois	43,2	30,6	18,8	12,9	4,1	25,9	7,3	12,2
	Autres	0,9	1,5	1,5	0,7	1,2	1,5	1	1,1
	Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
2015									
Lomé	Electricité/Gaz	6,6	10,8	9,3	15,3	39,2	9,3	28,6	23,3
	Charbon	86,8	86,6	90,7	84,1	57,2	88,1	69,1	74,4
	Bois	6,6	2,6	0,0	,6	1,2	2,5	,9	1,3
	Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	2,5	0,0	1,4	1,0
	Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
Autre Urbain	Electricité/Gaz	0,0	0,0	0,0	3,7	11,4	0,0	8,0	5,7
	Charbon	44,8	57,3	60,9	67,9	73,1	55,7	70,8	66,4
	Bois	53,2	42,7	37,4	28,4	13,0	43,4	19,5	26,5
	Autres	2,0	0,0	1,7	0,0	2,5	,9	1,7	1,4
	Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
Ensemble Urbain	Electricité/Gaz	4,2	6,8	5,9	11,1	29,0	5,8	21,2	16,8
	Charbon	71,6	75,8	79,6	78,2	63,0	75,8	69,7	71,4
	Bois	23,5	17,4	13,9	10,6	5,5	18,0	7,6	10,5
	Autres	0,7	0,0	0,6	0,0	2,5	0,3	1,5	1,2
	Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100

RURAL								
	Quintile					Statut		
	Plus pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	Plus riche	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
2006								
Electricité/Gaz	1,9	2	1,9	2,8	3,5	1,9	3,1	2,3
Charbon	3,3	6,8	9,9	14,8	33,5	6,9	23,4	12,3
Bois	94,3	91,1	87,9	82,5	62,7	90,9	73,3	85,1
Autres	0,6	0,1	0,4		0,3	0,3	0,2	0,3
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
2011								
Electricité/Gaz	0,6	0,7	0,7	0,3	2,8	0,7	1,3	0,9
Charbon	5,8	6,8	8,7	20,2	36,5	7,1	26,5	13,9
Bois	93	91,7	90,6	78,6	58,9	91,7	70,9	84,4
Autres	0,6	0,8	0,1	1	1,8	0,5	1,3	0,8
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
2015								
Electricité/Gaz	0,5	1,2	0,0	0,0	3,0	0,6	1,3	0,9
Charbon	5,7	5,2	14,0	13,9	22,4	7,6	17,7	11,5
Bois	92,8	93,7	86,0	85,3	72,5	91,4	79,7	86,9
Autres	1,0	0,0	0,0	0,8	2,2	0,4	1,3	0,7
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100

Ensemble								
	Quintile					Statut		
	Plus pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	Plus riche	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
2006								
Electricité/Gaz	1,8	1,8	1,5	2,3	6,2	1,7	4,6	3,1
Charbon	7,9	16,7	27,6	45,5	67,3	19,1	58,1	37,7
Bois	89,8	81,4	70,5	51,9	25,5	78,9	36,5	58,7
Autres	0,6	0,1	0,4	0,3	1,1	0,3	0,8	0,5
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100

2011								
Electricité/Gaz	0,7	1,5	0,9	3	14,3	1,1	9,2	5,3
Charbon	11,1	19,1	34,4	51,5	64,3	22,2	58,2	40,8
Bois	87,6	78,5	64,2	44,7	20	76	31,5	53
Autres	0,6	0,9	0,6	0,8	1,4	0,7	1,1	0,9
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
2015								
Electricité/Gaz	1,2	3,0	2,4	6,4	21,1	2,2	13,8	8,5
Charbon	18,2	27,9	41,0	50,8	50,7	27,9	50,4	40,2
Bois	79,6	69,1	56,4	42,5	25,8	69,5	34,4	50,4
Autres	,9	0,0	,3	,3	2,4	,4	1,4	,9
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100

Annexe 6. 7 : Pourcentage des ménages utilisant l'électricité par milieu de résidence

	Lomé	Autres urbains	Rural	Ensemble
2006	73,1	49,9	5,4	27,8
2011	83,6	67,4	10,2	39,7
2015	90,3	76,9	16,2	49,3

Annexe 6. 8 : Pourcentage des ménages utilisant l'électricité par milieu de résidence et par quintile

	Quintile					Statut		
	Plus pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	Plus riche	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
2006								
Urbain	18,7	34,5	52,4	62,1	77,6	42,6	72,7	64,2
Rural	1,7	1,4	4,6	7	15,8	2,6	11,2	5,4
Ensemble	3,3	7,8	18,1	32,1	56,4	10,9	46,4	27,8
2011								
Urbain	37,3	53,6	69,5	72,9	90,8	59,5	84,4	77,8
Rural	2	4,8	8,1	14,3	28,7	5	19,9	10,2
Ensemble	5,8	15,3	30,7	44,5	72,7	18	59,9	39,7
2015								
Urbain	58,2	73,8	82,2	87,0	92,6	73,4	90,1	85,3
Rural	4,8	13,2	15,9	23,7	28,9	10,1	25,7	16,2
Ensemble	15,0	32,8	43,1	60,0	73,3	29,0	66,1	49,3

Annexe 7. 1 : Taux brut de scolarisation au primaire par domaine

	Lomé urbain	Autres urbains	Rural	Ensemble
2006				
Homme	133.6	135.8	118.7	122.8
Femme	125.6	126.3	102	109.1
Total	129.1	131.1	111	116.1
2011				
Homme	123.3	126.5	124.4	124.5
Femme	117.6	126.9	116.7	118.3
Total	120.1	126.8	121	121.4
2015				
Homme	117.6	128.1	125.8	124.3
Femme	120.5	123.9	117.0	118.7
Total	119.0	125.8	121.5	122.5

Annexe 7. 2 : Taux net de scolarisation au primaire par domaine

	Lomé urbain	Autres urbains	Rural	Ensemble
2006				
Homme	90.6	89.6	71.5	76.3
Femme	90.1	86.3	65.7	72.6
Total	90.3	88.0	68.8	74.5
2011				
Homme	91.4	90.2	82.0	84.5
Femme	84.9	88.0	75.3	79.0
Total	87.8	89.1	78.9	81.8
2015				
	Grand Lomé	Autre urbain	Rural	Ensemble
Homme	92.5	90.8	83.4	86.3
Femme	89.8	92.9	79.6	83.6
Total	91.2	91.9	81.5	84.8

Source : QUIBB 2006,2011 et 2015, estimation INSEED

Annexe 7.3 : Taux net de scolarisation au primaire par quintile, par milieu et par domaine

		Quintile					Statut		Ensemble
		Plus pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	Plus riche	Pauvre	Non pauvre	
2006									
Urbain	Homme	88,3	86,2	95,8	92,9	85,9	91,3	89,1	90,1
	Femme	91,9	87,8	87,9	93,6	84,0	88,8	88,4	88,6
	Total	90,0	87,0	92,0	93,3	84,9	90,1	88,7	89,3
Rural	Homme	62,8	73,1	75,9	75,0	88,6	69,7	79,7	71,5
	Femme	54,1	65,2	73,9	77,6	71,9	63,2	75,3	65,7
	Total	58,7	69,3	75,0	76,3	79,7	66,6	77,5	68,8
Ensemble	Homme	64,6	75,2	81,1	82,3	86,9	73,2	84,5	76,3
	Femme	56,8	69,0	77,7	85,2	79,7	67,7	82,6	72,6
	Total	61,0	72,2	79,5	83,8	83,0	70,5	83,5	74,5
2011									
Urbain	Homme	84,9	90,7	94,2	89,8	91,0	91,8	90,3	90,9
	Femme	84,2	91,4	87,6	86,3	83,5	88,0	85,0	86,1
	Total	84,5	91,1	90,7	88,0	86,6	89,8	87,4	88,3
Rural	Homme	75,0	82,6	85,0	87,3	92,8	79,8	89,2	82,0
	Femme	67,5	74,6	78,8	84,5	84,0	72,9	83,1	75,3
	Total	71,5	78,9	82,1	86,0	88,3	76,6	86,3	78,9
Ensemble	Homme	75,7	83,8	88,0	88,4	91,7	81,9	89,7	84,5

Femme	69,0	78,0	82,1	85,3	83,6	76,1	84,2	79,0
Total	72,6	81,0	85,1	86,9	87,2	79,1	86,9	81,8

2015									
Domaine									
Grand Lomé	Homme	88,6	88,6	93,3	92,9	93,6	92,1	91,3	91,8
	Femme	100,0	82,7	87,4	95,2	90,2	91,6	87,3	89,9
	Total	91,6	85,8	90,3	93,8	91,4	91,8	89,5	90,9
Autre urbain	Homme	91,5	87,2	92,5	92,5	90,8	92,4	89,3	91,0
	Femme	84,9	88,9	94,3	96,3	92,7	95,2	89,6	92,8
	Total	88,0	88,1	93,5	94,6	91,9	93,9	89,5	92,0
Urbain	Homme	89,3	88,1	93,0	92,8	92,5	92,2	90,6	91,5
	Femme	92,0	85,2	90,1	95,7	91,0	93,0	88,3	91,1
	Total	90,3	86,7	91,5	94,1	91,6	92,6	89,5	91,3
Rural	Homme	81,6	83,7	82,4	87,4	85,7	86,5	82,3	83,4
	Femme	79,0	77,3	73,0	86,2	85,2	85,1	76,6	79,2
	Total	80,3	80,7	78,1	86,8	85,4	85,8	79,6	81,3
Ensemble	Homme	82,8	84,9	85,9	90,2	89,6	89,5	84,3	86,1
	Femme	80,2	79,7	79,5	90,7	88,6	89,1	79,4	83,4
	Total	81,6	82,5	82,8	90,5	89,0	89,3	82,0	84,8

Source : QUIBB 2006,2011 et 2015, estimations INSEED

Annexe 7. 4 : Taux brut de scolarisation au primaire par quintile, par milieu et par domaine

		Quintile					Statut		
		Plus pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	Plus riche	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
2006									
Urbain	Homme	159,8	139,7	140,6	143,0	114,8	144,3	126,8	134,6
	Femme	140,0	135,3	136,0	122,4	117,7	134,7	120,2	125,8
	Total	150,6	137,5	138,4	131,4	116,4	139,6	123,2	130,0
Rural	Homme	113,0	124,7	117,8	118,1	129,3	117,8	122,8	118,7
	Femme	85,4	104,3	109,1	118,6	113,2	98,2	116,4	102,0
	Total	100,1	114,9	113,8	118,3	120,8	108,6	119,6	110,7
Ensemble	Homme	116,3	127,1	123,7	128,2	120,2	122,1	124,8	122,8
	Femme	89,3	109,6	116,4	120,4	116,1	104,5	118,5	109,1
	Total	103,7	118,6	120,3	124,1	118,0	113,7	121,5	116,1
2011									
Urbain	Homme	119,6	144,3	130,0	121,0	117,2	131,9	119,8	124,7
	Femme	126,2	124,7	131,9	124,2	110,3	129,7	116,1	121,3
	Total	123,0	133,4	131,0	122,6	113,2	130,7	117,7	122,9
Rural	Homme	119,4	126,7	120,2	134,2	129,8	122,3	131,5	124,4
	Femme	107,2	113,2	128,5	122,5	127,2	114,8	122,6	116,7
	Total	113,7	120,5	124,1	128,7	128,5	118,9	127,3	120,8
Ensemble	Homme	119,4	129,3	123,3	128,6	121,7	124,0	125,6	124,5
	Femme	109,0	115,5	129,8	123,3	115,4	117,9	118,9	118,3
	Total	114,5	122,8	126,5	126,0	118,2	121,1	122,1	121,4

2015									
Domaine									
Grand Lomé	Homme	116,0	130,6	112,1	113,7	117,5	112,7	122,8	117,3
	Femme	138,1	118,4	123,2	142,4	101,8	117,9	124,8	120,7
	Total	121,9	124,8	117,7	125,6	107,5	115,4	123,7	118,9
Autre urbain	Homme	118,8	131,1	142,5	129,9	118,7	128,1	130,8	129,3
	Femme	118,7	123,8	123,5	124,4	129,9	125,1	124,6	124,9
	Total	118,8	127,4	131,9	126,9	125,0	126,4	127,5	126,9
Urbain	Homme	116,8	130,8	122,3	119,3	118,0	118,1	125,5	121,5
	Femme	127,8	120,6	123,3	133,7	111,1	120,8	124,7	122,4
	Total	120,8	125,8	122,9	126,1	113,8	119,5	125,2	121,9
Rural	Homme	124,0	141,1	114,7	123,3	140,0	124,9	127,7	127,0
	Femme	116,4	126,7	106,6	117,2	132,7	122,2	116,9	118,5
	Total	120,2	134,5	111,0	120,1	135,5	123,4	122,5	122,8
Ensemble	Homme	122,8	138,2	117,2	121,2	127,4	121,4	127,2	125,1
	Femme	117,5	124,8	113,0	125,1	120,2	121,5	118,7	119,9
	Total	120,3	131,9	115,2	123,1	123,0	121,4	123,2	122,5

Source : QUIBB 2006,2011 et 2015, estimations INSEED

Annexe 7. 5 : Taux net de scolarisation au secondaire par quintile, par milieu et par domaine

		Quintile				
		Plus pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	Plus riche
Urbain	Homme	29,0	49,2	56,7	64,0	74,3
	Femme	19,2	34,1	40,1	50,4	54,0
	Total	24,9	41,3	48,7	56,2	61,9
Rural	Homme	20,3	29,6	41,0	31,0	41,7
	Femme	10,7	21,1	22,3	23,0	37,2
	Total	16,4	26,1	33,2	27,1	39,1
Ensemble	Homme	21,3	33,5	46,1	47,8	63,4
	Femme	11,7	24,8	29,3	39,5	48,9
	Total	17,3	29,7	38,7	43,3	54,7
Urbain	Homme	55,3	43,0	65,3	71,0	78,3
	Femme	33,3	39,3	42,5	47,9	53,7
	Total	44,8	41,4	53,7	58,4	63,7
Rural	Homme	27,1	37,0	47,1	42,9	65,5
	Femme	18,3	22,9	26,4	31,7	25,2
	Total	23,4	31,0	36,0	37,8	48,1
Ensemble	Homme	30,1	38,2	54,4	55,7	73,7
	Femme	20,2	26,2	32,5	40,5	47,2
	Total	25,9	33,1	42,9	48,1	59,2
Domaine						
Grand Lomé	Homme	63,9	55,7	60,5	76,3	84,4

	Femme	41,5	72,8	49,6	51,9	77,1
	Total	54,5	64,6	55,4	64,2	80,3
	Homme	64,5	60,3	60,6	61,3	78,2
Autre urbain	Femme	42,5	36,7	47,8	56,3	60,5
	Total	55,2	50,8	54,0	58,9	68,5
	Homme	64,1	57,7	60,5	69,9	82,0
Urbain	Femme	41,8	61,3	48,8	53,7	71,1
	Total	54,7	59,4	54,8	62,0	75,9
	Homme	41,6	35,9	57,3	60,9	49,4
Rural	Femme	22,0	30,9	32,5	33,2	29,7
	Total	33,1	33,8	48,1	49,5	39,2
	Homme	46,2	42,8	58,4	66,1	68,9
Ensemble	Femme	25,9	41,9	39,8	46,7	56,2
	Total	37,4	42,4	50,7	57,2	62,0

Source : QUIBB 2006,2011 et 2015, estimations INSEED

Annexe 7. 6 : Taux net de scolarisation au secondaire par domaine

	Lomé urbain	Autres urbains	Rural	Ensemble
2006				
Homme	66.1	51.9	29.7	39.1
Femme	43.8	48.9	20.1	30.9
Total	53.5	50.3	25.6	35.2
2011				
Homme	68.0	65.4	38.7	47.9
Femme	48.9	44.8	23.9	33.5
Total	57.1	55.4	32.0	41.0
2015				
Homme	70.2	65.5	47.0	55.2
Femme	61.1	51.9	28.9	42.0
Total	65.6	58.9	39.3	49.1

Source : QUIBB 2006,2011 et 2015, estimations INSEED

Annexe 7. 7 : Taux net de scolarisation au secondaire par quintile, par milieu et par domaine

Tableau 7.7 : Taux net de scolarisation au secondaire par quintile, par milieu et par domaine

		Quintile					Statut		Ensemble
		Plus pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	Plus riche	Pauvre	Non pauvre	
2006									
Urbain	Homme	29.0	49.2	56.7	64.0	74.3	50.5	68.8	59.6
	Femme	19.2	34.1	40.1	50.4	54.0	35.8	52.2	45.9
	Total	24.9	41.3	48.7	56.2	61.9	43.4	58.7	52.1
Rural	Homme	20.3	29.6	41.0	31.0	41.7	28.7	35.0	29.7
	Femme	10.7	21.1	22.3	23.0	37.2	17.1	29.8	20.1
	Total	16.4	26.1	33.2	27.1	39.1	23.9	32.2	25.6
Ensemble	Homme	21.3	33.5	46.1	47.8	63.4	33.4	54.4	39.1
	Femme	11.7	24.8	29.3	39.5	48.9	22.1	44.3	30.9
	Total	17.3	29.7	38.7	43.3	54.7	28.5	48.6	35.2
2011									
Urbain	Homme	55.3	43.0	65.3	71.0	78.3	56.9	74.3	66.8
	Femme	33.3	39.3	42.5	47.9	53.7	39.8	51.2	47.4
	Total	44.8	41.4	53.7	58.4	63.7	48.8	61.0	56.4
Rural	Homme	27.1	37.0	47.1	42.9	65.5	34.8	50.7	38.7
	Femme	18.3	22.9	26.4	31.7	25.2	21.9	30.1	23.9
	Total	23.4	31.0	36.0	37.8	48.1	29.0	41.4	32.0
Ensemble	Homme	30.1	38.2	54.4	55.7	73.7	39.6	63.3	47.9
	Femme	20.2	26.2	32.5	40.5	47.2	26.1	43.9	33.5
	Total	25.9	33.1	42.9	48.1	59.2	33.5	53.1	41.0
2015									
Milieu de résidence									
Urbain	Homme	64.1	57.7	60.5	69.9	82.0	73.7	60.4	67.8
	Femme	41.8	61.3	48.8	53.7	71.1	62.4	51.6	58.1
	Total	54.7	59.4	54.8	62.0	75.9	67.9	56.3	63.0
Rural	Homme	41.6	35.9	57.3	60.9	49.4	61.5	41.2	46.8

	Femme	22.0	30.9	32.5	33.2	29.7	30.2	28.0	28.6
	Total	33.1	33.8	48.1	49.5	39.2	48.1	35.6	39.1
Domaine									
Grand Lomé	Homme	63.9	55.7	60.5	76.3	84.4	78.4	59.1	69.7
	Femme	41.5	72.8	49.6	51.9	77.1	64.2	59.1	62.1
	Total	54.5	64.6	55.4	64.2	80.3	70.9	59.1	65.9
Autre urbain	Homme	64.5	60.3	60.6	61.3	78.2	66.8	62.4	64.8
	Femme	42.5	36.7	47.8	56.3	60.5	59.7	39.6	51.7
	Total	55.2	50.8	54.0	58.9	68.5	63.2	51.9	58.5
Rural	Homme	41.6	35.9	57.3	60.9	49.4	61.5	41.2	46.8
	Femme	22.0	30.9	32.5	33.2	29.7	30.2	28.0	28.6
	Total	33.1	33.8	48.1	49.5	39.2	48.1	35.6	39.1
Ensemble	Homme	46.2	42.8	58.4	66.1	68.9	68.3	46.6	54.9
	Femme	25.9	41.9	39.8	46.7	56.2	50.9	35.6	42.1
	Total	37.4	42.4	50.7	57.2	62.0	59.9	41.8	49.1

Source : QUIBB 2006,2011 et 2015, estimations INSEED

Annexe 7. 8 : Taux d'alphabétisation par domaine des individus âgés de 15 ans ou plus

	Lomé urbain	Autres urbains	Rural	Ensemble
2006				
Homme	95,1	83,4	59,8	71,4
Femme	75,7	58,1	30,4	45,6
Total	84,8	70,0	44,8	58,1
2011				
Homme	91,5	83,3	63	74
Femme	72,3	60	33,7	48
Total	81,5	71,4	47,5	60,4
2015				
Homme	93,6	84,1	65,3	76,7
Femme	76	61,1	34,1	51
Total	84,4	72,2	49,2	63,3

Source : QUIBB 2006,2011 et 2015, estimations INSEED

Annexe 7. 9 : Taux d'alphabétisation par domaine de résidence des individus âgés de 15-24 ans

	Lomé urbain	Autres urbains	Rural	Ensemble
2006				
Homme	96,8	93,3	79,6	85,7
Femme	87,1	80,6	56,6	69,3
Total	91,5	86,6	68,7	77,5
2011				
Homme	94,6	90,8	82	86,6
Femme	86,4	78	63,3	72,6
Total	90,2	84,5	73,2	79,7
2015				
Homme	96,9	93,1	83,9	88,8
Femme	90,6	84,0	65,6	77,7
Total	93,3	88,8	76,1	83,5

Source : QUIBB 2006,2011 et 2015, estimations INSEED

Annexe 7. 10 : Taux d'alphabétisation par domaine des individus âgés de 25-64 ans

	Lomé urbain	Autres urbains	Rural	Ensemble
2006				
Homme	94,9	81	54,4	68,1
Femme	71,1	48	22,1	37,6
Total	82,4	63,5	37,3	52
2011				
Homme	90,7	80,8	57	71
Femme	66,5	53,1	24,2	39,7
Total	78,5	66,5	38,7	54,2
2015				
Homme	93	80	60,2	74,4
Femme	71,2	55,1	28,1	45,2
Total	82	66,8	42,4	58,8

Source : QUIBB 2006,2011 et 2015, estimations INSEED

Annexe 7. 11 : Taux d'alphabétisation par quintile des individus âgés de 15 ans ou plus

		Quintile					Statut		Ensemble
		Plus pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	Plus riche	Pauvre	Non pauvre	
2006									
Urbain	Masculin	77,4	81,1	86,6	92,5	95,5	83,8	94,3	90,5
	Féminin	54,1	56,2	62,5	68,3	76,9	60,1	73,5	68,8
	Total	66,6	67,9	73,6	79,7	85,5	71,4	83,1	79
Rural	Masculin	49,6	58,4	61,9	63,6	76,3	56,2	69,8	59,8
	Féminin	21,5	28,2	31,8	32,4	47,3	26,9	39,2	30,4
	Total	35,6	43,1	46,8	47,1	61,3	41,5	53,7	44,8
Ensemble	Masculin	53	63,5	69,5	78,2	89	62,6	84,3	71,4
	Féminin	25	35	42,2	50,5	67,5	34,9	59,8	45,6
	Total	39,1	48,8	55,5	63,5	77,6	48,5	71,3	58,1
2011									
Urbain	Masculin	77,7	78,7	84,2	89,9	93,2	81,6	91,8	88,5
	Féminin	50,4	53,3	63,5	65,3	77	58,4	72,2	67,9
	Total	64,2	65,5	73,5	77,1	84,9	69,8	81,7	77,9
Rural	Masculin	51,1	62,6	63	70	79,9	58,1	74,3	63
	Féminin	25,1	30,8	36,6	41,2	45,5	30,2	42,5	33,7
	Total	37,2	45,6	49	54,7	62,8	43,2	57,9	47,5
Ensemble	Masculin	54,4	66,3	71,7	80,8	89,5	64,1	85,3	74

	Féminin	27,8	35,8	47,2	54	68,6	37	61,3	48
	Total	40,3	50,1	58,8	66,7	78,8	49,8	72,9	60,4
2015									
Domaine									
	Homme	91,4	98,4	89,4	95,9	92,5	93,8	93	93,6
Grand Lomé	Femme	55,3	74,5	69,5	75	84,3	79,4	68,8	76
	Total	73,1	85,4	78,8	84,9	88,3	86,3	80,2	84,4
	Homme	77,9	75,5	85	86,2	87,2	87,4	78,4	84,1
Autre urbain	Femme	50,9	51,8	57,5	58,6	72,1	65,8	52,5	61,1
	Total	64,9	63,2	70,8	71,4	79,6	76,2	65,2	72,2
	Homme	86,1	89,0	87,6	92,1	90,6	91,5	86,9	90
Urbain	Femme	53,7	65,7	64,6	68,4	80,1	74,5	62,2	70,5
	Total	70,0	76,6	75,5	79,6	85,3	82,6	74	79,8
	Homme	61,4	64	62,1	72,2	72,4	72	61,8	65,3
Rural	Femme	31,3	35,6	32,1	36,2	38,2	36	33,2	34,1
	Total	45,2	49,3	47,1	53,6	54,9	53,7	46,9	49,2
	Homme	66,6	72,3	71,8	84,2	84,9	84,1	69,4	76,6
Ensemble	Femme	35,5	46,0	45,4	55,9	67,0	60,4	41,9	50,9
	Total	50,1	58,6	58,3	69,4	75,7	71,9	55,0	63,3

Source : QUIBB 2006,2011 et 2015, estimations INSEED

Annexe 7. 12 : Taux d'alphabétisation par quintile des individus âgés de 15-24 ans

		Quintile					Statut		Ensemble
		Plus pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	Plus riche	Pauvre	Non pauvre	
2006									
Urbain	Homme	83,7	94,6	93,4	98,2	97,6	92,3	97,8	95,4
	Femme	82,1	81,6	87,3	83,4	85,3	84,7	84,4	84,5
	Total	83,1	88,2	90,2	89,9	90,6	88,6	90,1	89,5
Rural	Homme	72,3	81,5	83,3	83,4	86,1	78	85,5	79,6
	Femme	49,3	58,4	57,9	53,8	68,8	54,8	61	56,6
	Total	62,7	71,2	71,1	67,2	76,2	67,7	71,7	68,7
Ensemble	Homme	74	84,9	86,9	92	94,1	81,7	93,4	85,7
	Femme	53,6	65,2	69,4	71,2	80,4	63,5	76,1	69,3
	Total	65,6	75,9	78,2	80,4	86,3	73,5	83,6	77,5
2011									
Urbain	Homme	87,6	87,9	90,7	95,1	95,8	89,5	95,2	93,1
	Femme	76	79,3	80,4	82	87,4	79,4	85,2	83,4
	Total	82,8	84,3	85,2	88,1	91,1	84,7	89,7	88
Rural	Homme	72,4	84,4	83,3	86	95,2	79	89,8	82
	Femme	56	58	68	69,2	76,6	60,3	71	63,3
	Total	65,1	72,4	75,2	77,8	86,9	70,2	80,9	73,2
Ensemble	Homme	74,6	85,2	86,6	90,8	95,6	81,8	93,1	86,6
	Femme	58,6	62,6	73,5	76,5	85,1	65,5	80,7	72,6

	Total	67,6	75,1	79,7	83,5	90		74,1	86,6	79,7
2015										
Domaine										
	Homme	96,7	100	87,4	98,7	98,8		98,8	93,8	96,9
Grand Lomé	Femme	77	94,9	87,1	89,1	94,2		91,1	89,4	90,6
	Total	88	97,2	87,3	93,5	95,9		94,3	91,6	93,3
	Homme	92	92,8	92,6	91,9	95,4		93,7	92,2	93,1
Autre urbain	Femme	86,5	72,5	89,1	86,1	83,9		86,3	80,2	84,0
	Total	89,9	83	90,9	89,1	89,8		90,1	86,7	88,8
	Homme	94,8	96,6	90,0	95,5	97,4		96,6	93,1	95,2
Urbain	Femme	80,3	86,0	88,0	87,9	91,2		89,5	85,7	88,2
	Total	88,7	91,1	88,9	91,6	93,8		92,7	89,4	91,5
	Homme	76,8	83,6	83,4	90,2	95,9		93,1	79,9	83,9
Rural	Femme	61,9	64,6	67,7	72	66,2		68,9	64,1	65,6
	Total	70,2	75,2	77,9	82	82,3		82,6	73,2	76,1
	Homme	81,3	87,6	85,8	93,5	96,9		95,2	83,9	88,8
Ensemble	Femme	66,1	72,7	78,6	82,9	85,3		83,5	71,9	77,7
	Total	74,7	80,7	82,7	88,3	90,6		89,2	78,5	83,5

Source : QUIBB 2006,2011 et 2015, estimations INSEED

Annexe 7. 13 Taux d'alphabétisation par quintile des individus âgés de 25-64 ans

		Quintile					Statut		Ensemble
		Plus pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	Plus riche	Pauvre	Non pauvre	
2006									
Urbain	Homme	75,2	77,5	84,1	90,8	95,1	81,3	93,5	89,7
	Femme	41,2	43	51,6	61,8	74,2	48,4	69,6	62,3
	Total	56,9	57,8	66,2	76,1	84,3	63,1	81,3	75,3
Rural	Homme	37,1	50,5	57,2	61,3	76,2	48,3	68,3	54,4
	Femme	10,8	18,8	23,8	28,2	42,2	17,4	34,5	22,1
	Total	22,4	33,2	40,1	44	59,8	31,7	51,3	37,3
Ensemble	Homme	41,1	56,1	65,3	76	88,7	55,6	83,2	68,1
	Femme	13,8	24,3	33	44,4	64,3	24,5	55,6	37,6
	Total	25,9	38,6	48,4	59,7	76,3	38,7	69,1	52
2011									
Urbain	Homme	71,2	74,4	82,1	88	92,9	78,3	91	87,4
	Femme	40,1	46	56,6	58,1	72,9	50,6	67	61,9
	Total	54,2	57,9	69,3	72,7	83,1	63,6	79	74,4
Rural	Homme	40,6	54,2	57,2	65,6	79,5	50	71,4	57
	Femme	13,8	22	25,1	33,5	39,7	19,6	35,7	24,2
	Total	24,8	35,6	39,9	48,3	59,2	32,6	52,6	38,7
Ensemble	Homme	44,1	58,9	67,4	78,1	89,4	57,5	84,2	71

Femme	16,4	27,5	36,8	46,6	63,8	26,8	55,4	39,7
Total	27,9	40,7	51,3	61,6	76,7	40,3	69,5	54,2

2015										
Domaine										
Grand Lomé	Homme	86	98,9	91	96,7	90,8		92,8	93,6	93
	Femme	46,5	66,4	63,8	70,7	81,3		75,5	61,8	71,2
	Total	64,6	81,4	76,8	83,1	86,3		84,3	76,7	82
Autre urbain	Homme	65,6	68,1	80,4	84,6	83,5		84,6	70,9	80
	Femme	36,7	46,7	42,9	50,1	72,2		61,3	42,7	55,1
	Total	50,7	56,7	61	65,3	77,7		72,2	56,1	66,8
Urbain	Homme	78.1	87.8	86.9	92.4	88.5		90,1	84,9	88,5
	Femme	42.9	59.4	55.8	62.8	78.1		70,4	54,6	65,3
	Total	59.4	72.6	70.7	76.5	83.4		80.1	68.8	76,6
Rural	Homme	53,2	54,2	58,2	70,7	72,4		70,5	54,5	60,2
	Femme	23	28,4	27,1	29,9	36,8		31,4	26,4	28,1
	Total	35,7	40,1	41	49,1	53,2		49,4	38,7	42,4
Ensemble	Homme	58.1	66.2	70.4	83.8	84.2		83.4	64.2	74.4
	Femme	26.4	39.2	38.3	50.0	65.1		56.0	34.6	45.2
	Total	40.0	51.5	53.1	65.8	74.6		69,1	47,8	58,8

Annexe 8. 1 : Service de santé consulté par milieu

	Lomé	Autres urbains	Rural	Ensemble
2006				
Hôpital/Clinique	54,8	40,5	19	30,1
Dispensaire	4,6	6,5	27,4	19,4
Autres	4,7	5,3	4,4	4,6
Pas de consultation	35,8	47,7	49,1	45,9
Ensemble	100	100	100	100
2011				
Hôpital/Clinique	45,3	43,9	17,3	28,8
Dispensaire	14,7	15,7	38,3	28,6
Autres	6,1	3,4	4	4,5
Pas de consultation	33,8	37	40,4	38,1
Ensemble	100	100	100	100
2015				
Hôpital/Clinique	40,2	41,1	7,6	20,2
Dispensaire	18,4	16,7	50,9	38,3
Autres	2,5	3,1	2,8	2,8
Pas de consultation	38,9	39,1	38,7	38,8
Ensemble	100	100	100	100

Source: QUIBB 2006, 2011, 2015, estimations INSEED

Annexe 8. 2 : Personnel de santé consulté par milieu

	Lomé	Autres urbains	Rural	Ensemble
2006				
Médecin	26,7	15,9	6,2	12,2
Infirmier	12,7	11,5	27,8	22,1
Autres	24,8	24,8	16,8	19,7
Pas de consultation	35,8	47,7	49,1	45,9
Ensemble	100	100	100	100
2011				
Médecin	28,4	20,4	9	15,9
Infirmier	17,8	20	31,9	26,3
Autres	20	22,6	18,7	19,7
Pas de consultation	33,8	37	40,4	38,1
Ensemble	100	100	100	100
2015				
Médecin	22,9	16,7	4,5	10,4
Infirmier	16,9	21,2	41,3	32,8
Autres	21,2	22,9	15,4	17,9
Pas de consultation	39,1	39,2	38,8	38,9
Ensemble	100	100	100	100

Source: QUIBB 2006, 2011, 2015, estimations INSEED

Annexe 8. 3 : Service de santé consulté par quintile

	Urbain					Statut		
	Quintile					Pauvre	Non pauvre	Ensemble
	Plus pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	Plus riche			
2006								
Hôpital/Clinique	43,1	30,2	39	50,9	56,7	37,1	54,9	49,4
Dispensaire	3,9	8,9	8,2	5,5	3,7	8,2	4,1	5,3
Autres	8,6	3,9	3	4,4	5,8	3,9	5,4	4,9
Pas de consultation	44,5	56,9	49,8	39,2	33,8	50,8	35,7	40,3
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
2011								
Hôpital/Clinique	12,4	33,6	37,2	48,7	50,7	33,4	49,5	44,8
Dispensaire	15	21,5	13	17,1	13,3	16,1	14,7	15,1
Autres	5,5	3,9	6,7	3,6	5,6	5,1	5,1	5,1
Pas de consultation	67	40,9	43,1	30,6	30,4	45,5	30,7	35
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
2015								
Hôpital/Clinique	26,7	29,9	34,8	47,5	45,5	31,6	45,0	40,6
Dispensaire	15,2	20,2	20,9	13,4	19,0	17,9	17,5	17,6
Autres	5,1	3,3	2,5	1,4	3,3	3,0	2,7	2,8
Pas de consultation	53,0	46,7	41,9	37,8	32,2	47,5	34,8	39,0
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100

Source: QUIBB 2006, 2011, 2015, estimations INSEED

	Rural							
	Quintile					Statut		Ensemble
	Plus pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	Plus riche	Pauvre	Non pauvre	
2006								
Hôpital/Clinique	15	15,9	16,4	25,9	23,4	16,2	24,6	19
Dispensaire	23,9	25	29,9	25,7	34,4	26,1	30,2	27,4
Autres	4,8	5,3	4,3	3,9	3,3	4,8	3,6	4,4
Pas de consultation	56,3	53,8	49,3	44,5	38,9	53	41,6	49,1
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
2011								
Hôpital/Clinique	8,5	15,4	15,8	18	32,1	13,7	23	17,3
Dispensaire	41,9	36,3	40,6	43	26,4	39,4	36,5	38,3
Autres	2,9	2,9	6,6	3,5	3,7	4,3	3,7	4

Pas de consultation	46,6	45,4	37	35,5	37,8	42,5	36,8	40,4
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100

2015

Hôpital/Clinique	7,2	5,5	7,7	11,0	8,2	6,6	9,6	7,6
Dispensaire	44,0	47,2	55,9	57,3	55,0	47,9	56,7	50,9
Autres	1,8	1,5	2,8	4,1	5,2	2,0	4,2	2,8
Pas de consultation	47,0	45,8	33,6	27,7	31,6	43,5	29,5	38,7
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100

Source: QUIBB 2006, 2011, 2015, estimations INSEED

Ensemble

Quintile

Statut

Plus pauvre Deuxième Troisième Quatrième Plus riche Pauvre Non pauvre Ensemble

2006								
Hôpital/Clinique	17,7	18,8	22,7	36,6	44,4	20,6	41	30,1
Dispensaire	22	21,7	23,9	17	15,1	22,3	16	19,4
Autres	5,2	5	4	4,1	4,9	4,6	4,6	4,6
Pas de consultation	55,2	54,4	49,4	42,2	35,7	52,5	38,4	45,9
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100

2011								
Hôpital/Clinique	9	19,4	23,5	33	44,5	18,7	38,3	28,8
Dispensaire	38,5	33,1	30,7	30,4	17,7	33,6	23,9	28,6
Autres	3,3	3,1	6,7	3,6	5	4,5	4,5	4,5
Pas de consultation	49,2	44,4	39,2	33,1	32,8	43,3	33,3	38,1
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100

2015

Hôpital/Clinique	10,3	11,6	16,8	29,5	31,0	12,5	28,9	20,2
Dispensaire	39,4	40,4	44,2	35,0	33,0	40,9	35,3	38,3
Autres	2,3	2,0	2,7	2,7	4,1	2,3	3,4	2,8
Pas de consultation	48,0	46,0	36,4	32,8	32,0	44,4	32,4	38,8
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100

Source: QUIBB 2006, 2011, 2015, estimations INSEED

Annexe 8. 4 : Personnel de santé consulté par quintile

	Urbain					Statut		Ensemble
	Quintile					Pauvre	Non pauvre	
	Plus pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	Plus riche			
2006								
Médecin	8,1	10,8	14,3	23,4	28,7	12,7	27,1	22,7
Infirmier	13,2	10,2	16,6	14,7	9,8	14,8	11,1	12,2
Autres	34,1	22,1	19,2	22,7	27,7	21,7	26,2	24,8
Pas de consultation	44,5	56,9	49,8	39,2	33,8	50,8	35,7	40,3
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
2011								
Médecin	4,7	13,7	22,5	24,6	31,6	17,8	28,6	25,5
Infirmier	14,9	29,2	20,6	18,6	15,8	22,2	17,1	18,6
Autres	13,4	16,2	13,8	26,2	22,2	14,6	23,6	21
Pas de consultation	67	40,9	43,1	30,6	30,4	45,5	30,7	35
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
2015								
Médecin	14,5	12,7	16,3	18,8	27,1	14,3	22,8	20,0
Infirmier	16,8	19,0	17,6	18,6	20,3	18,7	19,0	18,9
Autres	13,9	21,7	24,3	24,8	20,4	19,1	23,4	22,0
Pas de consultation	54,8	46,7	41,9	37,8	32,2	47,9	34,8	39,1
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100

Source: QUIBB 2006, 2011, 2015, estimations INSEED

	Rural					Statut		Ensemble
	Quintile					Pauvre	Non pauvre	
	Plus pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	Plus riche			
2006								
Médecin	3,8	4,5	4	9,8	10,3	4,5	9,6	6,2
Infirmier	26,5	25,7	28,7	27,4	32,1	26,6	30,3	27,8
Autres	13,3	16,1	18,1	18,3	18,7	16	18,5	16,8
Pas de consultation	56,3	53,8	49,3	44,5	38,9	53	41,6	49,1
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
2011								
Médecin	5,5	8	9,7	11	11	7,9	10,9	9
Infirmier	30	31,8	34,6	32,3	29,6	32,6	30,7	31,9

Autres	17,9	14,9	18,7	21,3	21,6	17	21,6	18,7
Pas de consultation	46,6	45,4	37	35,5	37,8	42,5	36,8	40,4
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100

2015								
Médecin	2,5	3,6	3,9	9,6	4,8	3,4	6,8	4,5
Infirmier	40,8	40,4	44,4	37,9	43,3	42,2	39,7	41,3
Autres	9,7	10,3	18,1	24,2	20,4	11,0	23,8	15,4
Pas de consultation	47,0	45,8	33,6	28,2	31,6	43,5	29,8	38,8
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100

Source: QUIBB 2006, 2011, 2015, estimations INSEED

	Ensemble					Statut		
	Quintile					Pauvre	Non pauvre	Ensemble
	Plus pauvre	Deuxième	Troisième	Quatrième	Plus riche			
2006								
Médecin	4,2	5,8	6,9	15,7	21,9	6,2	19,1	12,2
Infirmier	25,2	22,5	25,3	21,9	18,1	24,1	19,9	22,1
Autres	15,3	17,3	18,4	20,2	24,3	17,2	22,7	19,7
Pas de consultation	55,2	54,4	49,4	42,2	35,7	52,5	38,4	45,9
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
2011								
Médecin	5,4	9,2	14,3	17,6	24,8	10,4	21,1	15,9
Infirmier	28,1	31,2	29,6	25,6	20,4	30	22,9	26,3
Autres	17,4	15,2	17	23,7	22	16,4	22,7	19,7
Pas de consultation	49,2	44,4	39,2	33,1	32,8	43,3	33,3	38,1
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
2015								
Médecin	4,4	5,9	8,1	14,3	18,4	5,9	15,5	10,4
Infirmier	37,0	35,0	35,4	28,1	29,2	36,7	28,4	32,8
Autres	10,4	13,1	20,2	24,6	20,4	12,9	23,6	17,9
Pas de consultation	48,2	46,0	36,4	33,1	32,0	44,5	32,5	38,9
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100

Source: QUIBB 2006, 2011, 2015, estimations INSEED